

DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000

Site n°6

"La Vallée de la Tardoire" (FR 54 00 408)



AVRIL 2009

Volume 1 :

Document de synthèse

SOMMAIRE

Introduction p 2

- ✓ La directive Habitats
- ✓ Le Document d'Objectifs
- ✓ L'élaboration du Document d'Objectifs du site « la vallée de la Tardoire »
- ✓ Présentation du site de la vallée de la Tardoire

Diagnostic du site p 10

- ✓ Les données biologiques
- ✓ Les données socio-économiques
- ✓ L'analyse écologique

Les objectifs de conservation et de gestion du site p 50

Programme d'actions p 63

- ✓ Liste des actions par thème
- ✓ Calendrier prévisionnel
- ✓ Fiches actions

Glossaire p 151

Annexe 1 : Outils de financement des actions du DOCOB

Annexe 2 : Charte Natura 2000

INTRODUCTION

- ✓ *Quelques mots sur la Directive Habitats*
- ✓ *...et sur les Documents d'Objectifs*
- ✓ *L'élaboration du Document d'Objectifs de La Vallée de la Tardoire*
- ✓ *Présentation du site de La Vallée de la Tardoire*

La directive Habitats

Adoptée le 21 mai 1992 par tous les États membres de l'Union européenne, la directive 92-43/CEE, dite "**Directive Habitats**", concerne "*la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages*". L'application de cette directive vise à **favoriser le maintien de la biodiversité** en Europe.

Des listes d'habitats et d'espèces, qui figurent dans diverses annexes de la directive, ont été établies par la communauté scientifique en fonction de leur degré de rareté et de vulnérabilité à l'échelle du territoire européen (classement des habitats en intérêt communautaire prioritaire ou non prioritaire).

Les mesures de gestion prises pour maintenir ou rétablir ces espèces et habitats naturels doivent autant **tenir compte des exigences économiques, sociales et culturelles et des particularités régionales et locales**, que des exigences écologiques.

L'ensemble des **Zones Spéciales de Conservation (ZSC)** et des **Zones de Protection Spéciale (ZPS)**, désignées respectivement au titre de la directive Habitats et de la directive Oiseaux de 1979, constituera le **réseau écologique européen Natura 2000**.

Il ne s'agit pas de tout protéger, mais bien de sélectionner un réseau de sites complémentaires et représentatifs de la richesse biologique européenne, sur lesquels seront menées des actions et seront maintenues des activités pour conserver et gérer ce patrimoine.

En France, cette directive ne devrait pas être appliquée sous forme réglementaire mais plutôt sous **forme contractuelle** permettant le maintien des activités humaines favorables à la préservation des habitats naturels : c'est le concept de développement durable.

La France a transposé la directive européenne par les textes suivants :

- l'ordonnance n°2001-321 du 11 avril 2001, relative à la transposition des directives communautaires et à la mise en oeuvre de certaines dispositions du droit communautaire dans le domaine de l'environnement ;
- le décret n°2001-1031 du 8 novembre 2001, relatif à la procédure de désignation des sites Natura 2000 et à la modification du code rural ;
- le décret n°2001-1216 du 20 décembre 2001, relatif à la gestion des sites Natura 2000 et modifiant le code rural ;
- la loi n°2005-157 du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux ;
- la circulaire DNP/SDEN n°2007-3 DGFAR/SDER/C n°2007-158 du 21 novembre 2007 relative à la gestion contractuelle des sites Natura 2000.

Le Document d'Objectifs

Un Document d'Objectifs est l'outil local pour la mise en application de la Directive Habitats en France. Etablis site par site sous la responsabilité et le contrôle de l'Etat, les Documents d'Objectifs correspondent à une démarche de concertation et de travail avec les différents interlocuteurs des sites destinés à constituer le réseau Natura 2000.

Le Document d'Objectifs répond à l'article 6 (6.1 et 6.2) de la Directive « Habitats » et à l'article 4 (4.1 et 4.2) de la directive « Oiseaux » qui prévoient que dans les sites Natura 2000,

les Etats membres établissent les mesures de conservation appropriées, impliquant, le cas échéant, des plans de gestion appropriés et des mesures réglementaires, administratives et contractuelles appropriées.

Cette démarche privilégie l'approche locale, contractuelle, librement consentie et négociée avec les acteurs locaux. Elle n'exclut pas a priori une action réglementaire si le document d'objectifs en démontre l'utilité, ou si, ultérieurement, la démarche contractuelle n'aboutit pas à la satisfaction des objectifs de préservation des habitats.

Le Document d'Objectifs comprend un inventaire biologique et socio-économique du site, ainsi que des orientations et propositions de mesures de gestion à lui appliquer. Celles-ci sont déterminées en concertation avec les acteurs locaux, sous la direction d'un opérateur local qui rédige le document. Le Document d'Objectifs final est approuvé par la suite par le Comité de Pilotage local présidé par le Préfet de Département.

L'élaboration du Document d'Objectifs de la Vallée de la Tardoire

➤ LES ACTEURS

L'opérateur local : Atelier BKM, maître d'œuvre du Document d' Objectifs. Il s'occupe de tous les aspects financiers, techniques, administratifs et de communication autour du projet. Il est donc chargé de conduire et d'animer la réflexion dans le cadre de sa mission déléguée de l'Etat. L'opérateur a également en charge les inventaires biologiques et socio-économiques du site. Sur la vallée de la Tardoire, les inventaires biologiques ont été sous-traités à l'association Charente Nature.

Le Comité de Pilotage : composé des élus, des représentants de l'administration, des établissements publics, des usagers, et des organismes socio-professionnels et des personnes qualifiées (composition fixée par arrêté préfectoral du 27/11/2000), il examine et valide le Document d'Objectifs sous l'autorité de **Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de Charente**.

Animés par l'opérateur local, **les groupes de travail** composés d'élus, d'acteurs locaux, de partenaires techniques et scientifiques, ont un rôle d'élaboration technique et/ou de validation scientifique et technique. Ils n'ont pas de pouvoir décisionnels, ils soumettent des propositions au Comité de Pilotage qui les valident.

➤ LES DIFFERENTES ETAPES

Phase 1 : **Diagnostic du site**

- ✓ *Inventaire biologique*
- ✓ *Inventaire socio-économique*
- ✓ *Analyse écologique*

Phase 2 : **Définition des enjeux et objectifs**

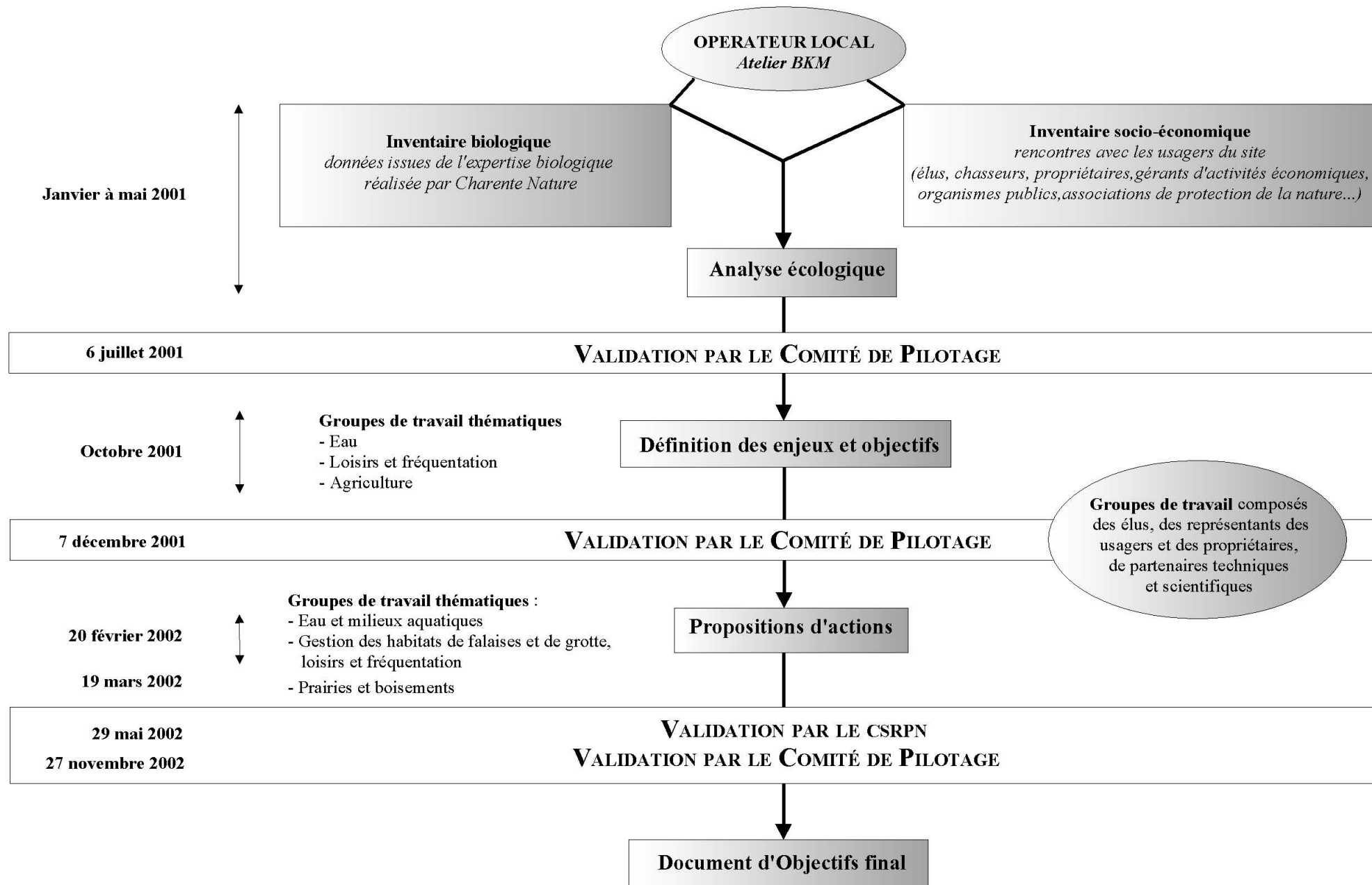
Phase 3 : **Propositions d'actions**

⇒ **Validation du Document d'Objectifs final par le Comité de Pilotage**

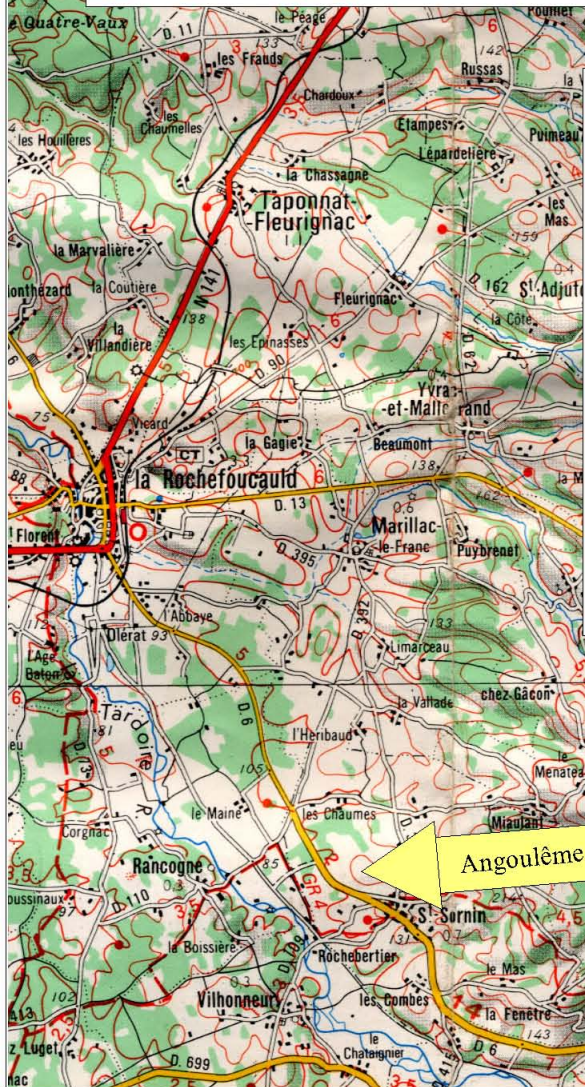
11 décembre 2000

Mise en place du Comité de Pilotage

(composé des élus, des représentants des administrations, des usagers et des organismes socioprofessionnels et de personnes qualifiées)



Localisation du site Natura 2000 n°6 "La Vallée de la Tardoire"



N° de site Natura 2000 : 6
Nom : Vallée de la Tardoire
Région : Poitou-Charentes
Département : Charente
Communes concernées : Ecuras, Eymouthiers, Montbron et Rouzède
Superficie approximative du site : 563,6 ha
Principales activités économiques et usages : agriculture, sylviculture et exploitation de la forêt, tourisme, sports de plein air, pêche, chasse, randonnée
Mesure de protection existante : Réserve Naturelle Volontaire de la vallée de la Renaudie
Inventaires biologiques : ZNIEFF de type I n° 77, 473
6 habitats d'intérêt communautaire dont 1 prioritaire
45 espèces animales d'intérêt communautaire

Angoulême 30km



Vallée de la Tardoire



La région Poitou-Charentes

Présentation du site de La Vallée de la Tardoire

Le site Natura 2000 n°6 "La Vallée de la Tardoire" est localisé à l'est du département de la Charente (région Poitou-Charentes), à environ 30 km de la ville d'Angoulême. Il se trouve sur le territoire de quatre communes : Montbron, Ecuras, Rouzède et Eymouthiers.

La zone d'étude se trouve dans une région rurale dont l'économie repose essentiellement sur l'élevage bovin allaitant en système extensif et la présence de quelques industries à Montbron. Les activités touristiques sont basées sur la pratique de loisirs et de sports de "pleine nature" : canoë-kayak, escalade, randonnée, VTT, équitation, course d'orientation, parcours aventure, golf, chasse, pêche...

Le site s'inscrit sur la bordure occidentale du Massif Central, dans la région naturelle souvent appelée "Charente Limousine". Il abrite deux cours d'eau à courant rapide, la Tardoire et son affluent la Renaudie, qui ont entaillé les granites du socle pour former des gorges relativement encaissées.

Le site étudié comprend les fonds de vallée, majoritairement occupés par des prairies pâturées (et/ou fauchées), et les versants presque entièrement boisés.

Comme souvent dans la région, on trouve des petits étangs qui barrent le cours de petits ruisseaux, affluents de la Tardoire : étang de Planchas, étang des Limousines...

Plusieurs habitats d'intérêt communautaire sont recensés sur le site (forêts alluviales, végétation des eaux courantes, végétation des rochers...). Par ailleurs, d'autres habitats, bien que non concernés en tant que tels par la Directive, sont néanmoins d'une grande importance pour la cohérence fonctionnelle du site et son homogénéité paysagère : boisements de chênes et châtaigniers, prairies bocagères.

L'intérêt faunistique repose sur la présence d'espèces d'intérêt communautaire appartenant à des groupes variés et concernant des habitats divers : écrevisses, libellules, amphibiens et poissons dans les milieux aquatiques ; insectes, oiseaux et reptiles dans les boisements et le milieu bocager ; chauves-souris dans la grotte...

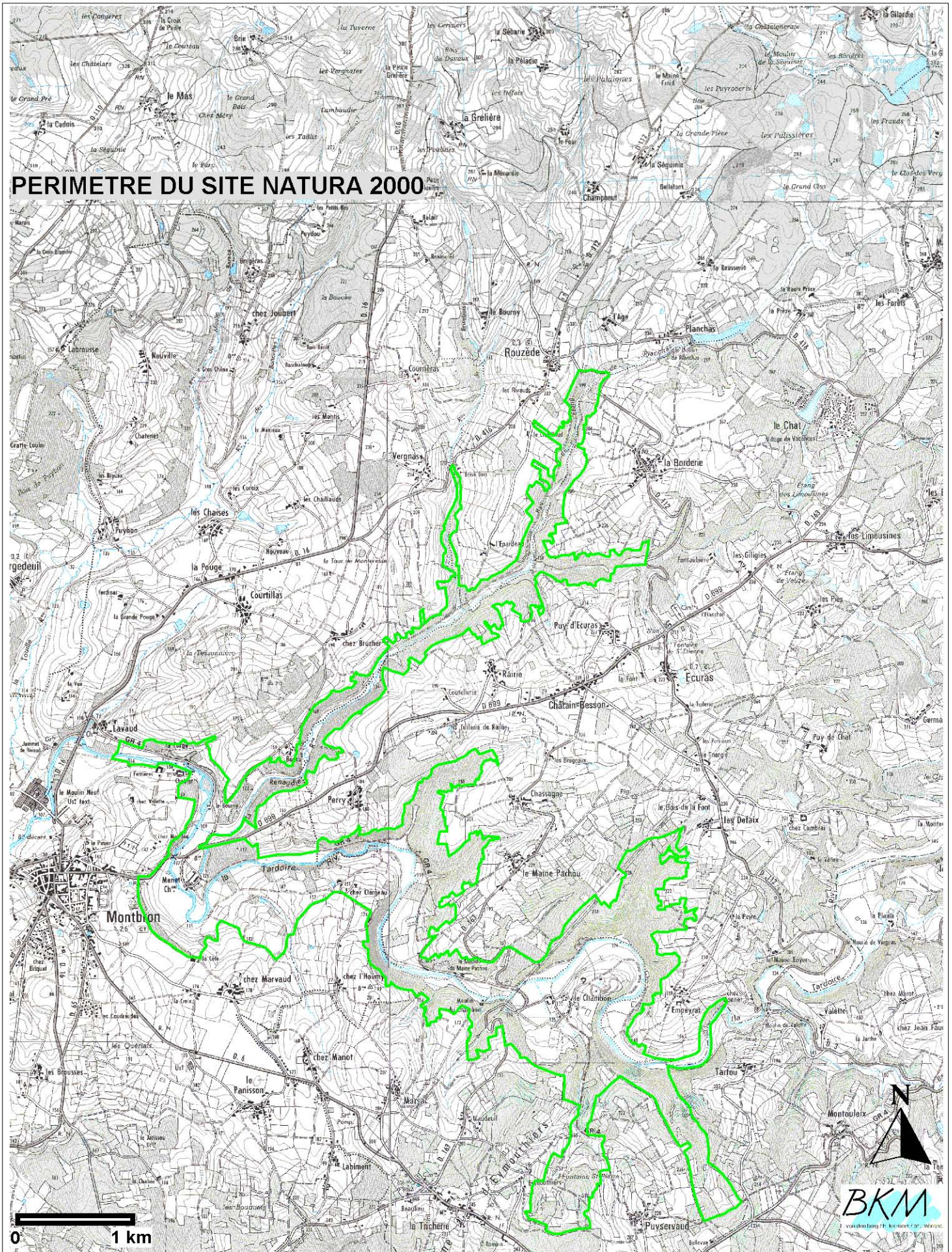
Les espèces végétales d'intérêt patrimonial sont localisées sur les falaises rocheuses qui encadrent les deux vallées.

Le site Natura 2000 de la Vallée de la Tardoire, présente une superficie de 540 ha.

Le périmètre est représenté sur la carte suivante.

VALLEE DE LA TARDOIRE

PERIMETRE DU SITE NATURA 2000



LE DIAGNOSTIC DU SITE

- ✓ *Les données biologiques*
- ✓ *Les données socio-économiques*
- ✓ *L'analyse écologique*

I. LES DONNEES BIOLOGIQUES

1. Les habitats

Le périmètre d'étude comprend six habitats d'intérêt communautaire, dont un prioritaire (signalé en gras) :

- **Forêts alluviales résiduelles à Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) et Frêne commun (*Fraxinus excelsior*)**
- Végétation flottante de renoncules des rivières submontagnardes et planitiaires,
- Prairies maigres de fauche de basse altitude,
- Pelouses pionnières sur dalles rocheuses,
- Végétation des rochers siliceux,
- Grotte naturelle.

Figures des pages suivantes

➤ FICHES HABITATS

Légende des fiches habitats :

Intérêt écologique

★★★ : très fort

★★ : fort

★ : moyen

Degré de menace

●*●*●* : fort

●*●* : moyen

●* : faible

Etat de conservation

☺☺☺ : bon

☺☺ : moyen

☺ : mauvais

➤ CARTE DE REPARTITION DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Mode d'évaluation de l'intérêt écologique, de l'état de conservation et du degré de menace des habitats

Intérêt écologique de l'habitat

- ★★★ : Habitat communautaire en général prioritaire, en bon état de conservation. Les surfaces sont suffisantes pour atteindre et conserver son équilibre écologique avec un cortège végétal représentatif (pouvant contenir des espèces patrimoniales), où les populations des espèces communautaires sont importantes.
- ★★ : Habitat communautaire non prioritaire, en état de conservation moyen à bon. Si l'habitat est prioritaire, la surface est réduite et/ou le cortège végétal est réduit. Si l'habitat est non prioritaire, la surface est suffisante pour son équilibre, le cortège végétal est caractéristique, avec présence ou non d'espèces patrimoniales et communautaires.
- ★ : Habitat communautaire non prioritaire, en état de conservation médiocre à moyen, de surface réduite et/ou avec un cortège végétal appauvri. Présence faible ou nulle d'espèces patrimoniales et communautaires.

Degrés de menaces

- ☹️ : Pas de menace directe (dans l'espace) et immédiate, possibilité de menaces potentielles autour de l'habitat, mais à long terme.
- ☹️☹️ : Menaces de destruction, d'appauvrissement ou de déséquilibre de l'habitat. Menaces directes à long terme, menaces indirectes à court ou moyen terme.
- ☹️☹️☹️ : Menaces importantes, réelles et immédiates.

Etat de conservation de l'habitat

- 😊😊😊 : Etats qui permettent aux habitats considérés de fonctionner convenablement, probablement de nombreuses années. L'équilibre des alliances végétales paraît atteint et la structure de l'habitat est stable. Les différences entre ces états peuvent résider dans des surfaces différentes, des cortèges plus ou moins complets ou des menaces plus ou moins immédiates sur le pourtour.
- 😊😊 : Etats d'habitats déséquilibrés ou appauvris ou de surface fragmentée ou subissant des atteintes directes, naturelles ou humaines, encore non irréversibles mais dangereuses. Ces habitats sont encore fonctionnels, leur conservation peut être assurée, mais dans beaucoup de cas, des travaux de réhabilitation seront nécessaires.
- 😊 : Etats qui ne permettent pas, en raison de l'appauvrissement et/ou de la réduction importante de surface, de prévoir clairement actuellement si l'habitat peut être restauré et sauvé. Une étude au cas par cas est nécessaire, afin d'évaluer les travaux et leur justification.

FORETS ALLUVIALES A AULNES GLUTINEUX ET FRENES COMMUNS (*Habitat prioritaire*)

Code Corine Biotopes : 44.3

Code Natura 2000 : 91E0

Description de l'habitat et répartition sur le site (*Surface : difficile à estimer, habitat linéaire*)

Ce sont les boisements des cours d'eau des plaines et collines de l'Europe tempérée où dominent l'aulne glutineux et le frêne commun. Le sol est épais, riche en alluvions et inondé périodiquement, et favorise le maintien des racines au contact de l'eau.

Dans la vallée de la Tardoire, cet habitat est bien représenté, mais essentiellement de façon linéaire, sur les berges des cours d'eau. En quelques secteurs où le lit majeur s'élargit, le long du ruisseau de la Renaudie ou de la Tardoire, on observe des surfaces plus importantes, qui favorisent le développement des espèces herbacées associées, comme la cardamine, la ficaire et certaines laïches.

Intérêt
écologique



Degré de
menace



État de
conservation



Activités
concernées

Principaux enjeux liés à la gestion de l'habitat

Facteurs favorables au maintien de cet habitat :

- * Régime hydrique permettant le contact permanent des racines avec l'eau.
- * Contrôle de la sylviculture (rotations des coupes, pas d'espèces exogènes.....)
- * Entretien des berges respectueux des arbres.

VEGETATION FLOTTANTE DE RENONCULES DES RIVIERES SUB-MONTAGNARDES ET PLANITAIRES

Code Corine Biotopes : 24.4

Code Natura 2000 : 3260

Description de l'habitat et répartition sur le site (Etendue : quelques dizaines de m²)

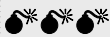
Il s'agit des plantes flottantes ou submergées des rivières à eaux courantes, caractérisées par les callitriches, les potamots et surtout les renoncules aquatiques.

Cet habitat est peu présent sur le site de la vallée de la Tardoire. On peut seulement l'observer çà et là, uniquement sur la Tardoire, en amont de Menet, mais semble assez appauvri.

Intérêt
écologique



Degré de
menace



État de
conservation



Activités
concernées

Canoë-
Kayak

Principaux enjeux liés à la gestion de l'habitat

Cet habitat souffre souvent d'une baisse de la qualité des eaux, par pollution industrielle ou agricole, parfois eutrophisation. Il nécessite des eaux fraîches, bien oxygénées, avec une quantité suffisante à l'étiage, et une absence d'envasement des fonds de rivière.

PRAIRIE MAIGRES DE FAUCHE DE BASSE ALTITUDE

Code Corine Biotopes : 38.2

Code Natura 2000 : 6510

Description de l'habitat et répartition sur le site (Surface : 35,04 ha)

Cet habitat se développe sur des sols modérément secs et riches en substances minérales. Une ou deux fauches par an assurent le maintien d'une strate herbacée où dominent les graminées, mais favorisent aussi la présence d'un important cortège végétal, notamment d'ombellifères et de composées qui attirent de nombreux insectes. C'est donc la diversité biologique qui donne à cet habitat toute sa valeur.

Sur le site, on l'observe en plusieurs secteurs de la vallée, lorsque le lit majeur s'élargit notablement à la faveur de méandres de la Tardoire.

Intérêt
écologique



Degré de
menace



État de
conservation



Activités
concernées



Agriculture



Chasse

Principaux enjeux liés à la gestion de l'habitat

La fauche régulière, extensive, est indispensable au maintien de cet habitat, sans laquelle les arbustes fermeraient le milieu.

Les prairies ne doivent pas être labourées, pâturées, fertilisées.

PENTES ROCHEUSES SILICEUSES AVEC VEGETATION CHASMOPHYTIQUE (Végétation des rochers siliceux)

Code Corine Biotopes : 62.2

Code Natura 2000 : 8220

Description de l'habitat et répartition sur le site (Surface : 2,15 ha)

Cette végétation se développe dans les fissures des falaises siliceuses. On y observe en particulier des orpins, des fougères et le Nombрил de Vénus.

On trouve cet habitat dispersé sur la plupart des affleurements rocheux du site. Qu'il s'agisse des affleurements naturels (près de Montbron et au Chambon) ou artificiels (anciennes carrières comme celle située à l'entrée de la vallée de la Renaudie.

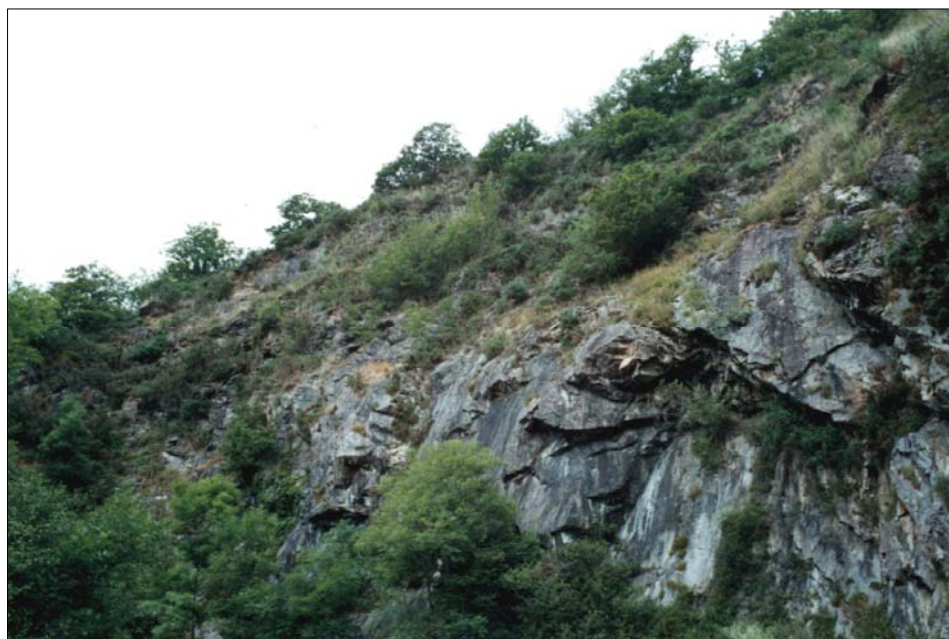
Intérêt
écologique



Degré de
menace



État de
conservation



Activités
concernées

Escalade
de

Principaux enjeux liés à la gestion de l'habitat

Les conditions extrêmes (sol inexistant, sécheresse, faibles ressources nutritives du substrat...), forment un équilibre fragile qui doit être maintenu. Les aménagements pour l'escalade, les suintements ou ruissellements riches en engrais, doivent être contrôlés, le décapage est proscrit.

ROCHES SILICEUSES AVEC VEGETATION PIONNIERE DU *SEDO-SCLERANTHION* OU DU *SEDO ALBI- VERONICION DILLENII* (Pelouses pionnières sur dalles rocheuses)

Code Corine Biotopes : 62.3

Code Natura 2000 : 8230

Description de l'habitat et répartition sur le site (Surface : 1,85 ha)

Cette végétation se développe à la surface des roches siliceuses. Elle est caractérisée surtout par des lichens, quelques mousses et des plantes adaptées à la sécheresse et au manque de sol.

Cet habitat s'observe ici sur la totalité des affleurements siliceux, naturels et artificiels, le long des différentes vallées.

Intérêt
écologique



Degré de
menace



État de
conservation



Activités
concernées

Escalade
de

Principaux enjeux liés à la gestion de l'habitat

On retrouve les mêmes conditions que pour l'habitat « Végétation des rochers siliceux » qui se développe dans les fissures, mais avec des conditions encore plus difficiles.

Ces conditions extrêmes (sol inexistant, sécheresse, faibles ressources nutritives du substrat...), forment un équilibre fragile qui doit être maintenu. Les aménagements pour l'escalade, les suintements ou ruissellements riches en engrais, doivent être contrôlés, le décapage est proscrit.

GROTTE NATURELLE

Code Corine Biotopes : 65

Code Natura 2000 : 83.10

Description de l'habitat et répartition sur le site (Etendue : développement de 245 m de long et dénivellation de 5 mètres)

Ces cavités naturelles, lorsqu'elles ne sont pas exploitées par l'homme, abritent des animaux remarquables et sont des habitats de très grande importance pour la conservation de ces espèces, en particulier, dans notre région, pour les chauves-souris.

Cet habitat est très peu représenté sur le site. Seule une petite cavité en aval de la vallée de la Tardoire, en limite ouest du site, abrite de petites populations hibernantes de chiroptères.

Intérêt
écologique:

★★★★

Degré de
menace

●*

État de
conservation:

☺☺



Grand Rhinolophe



Grand Murin



Minioptère de Schreibers

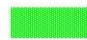




Activités
concernées

Principaux enjeux liés à la gestion de l'habitat





Assurer la tranquillité de la grotte, ainsi que la température et l'hygrométrie.

VALLEE DE LA TARDOIRE

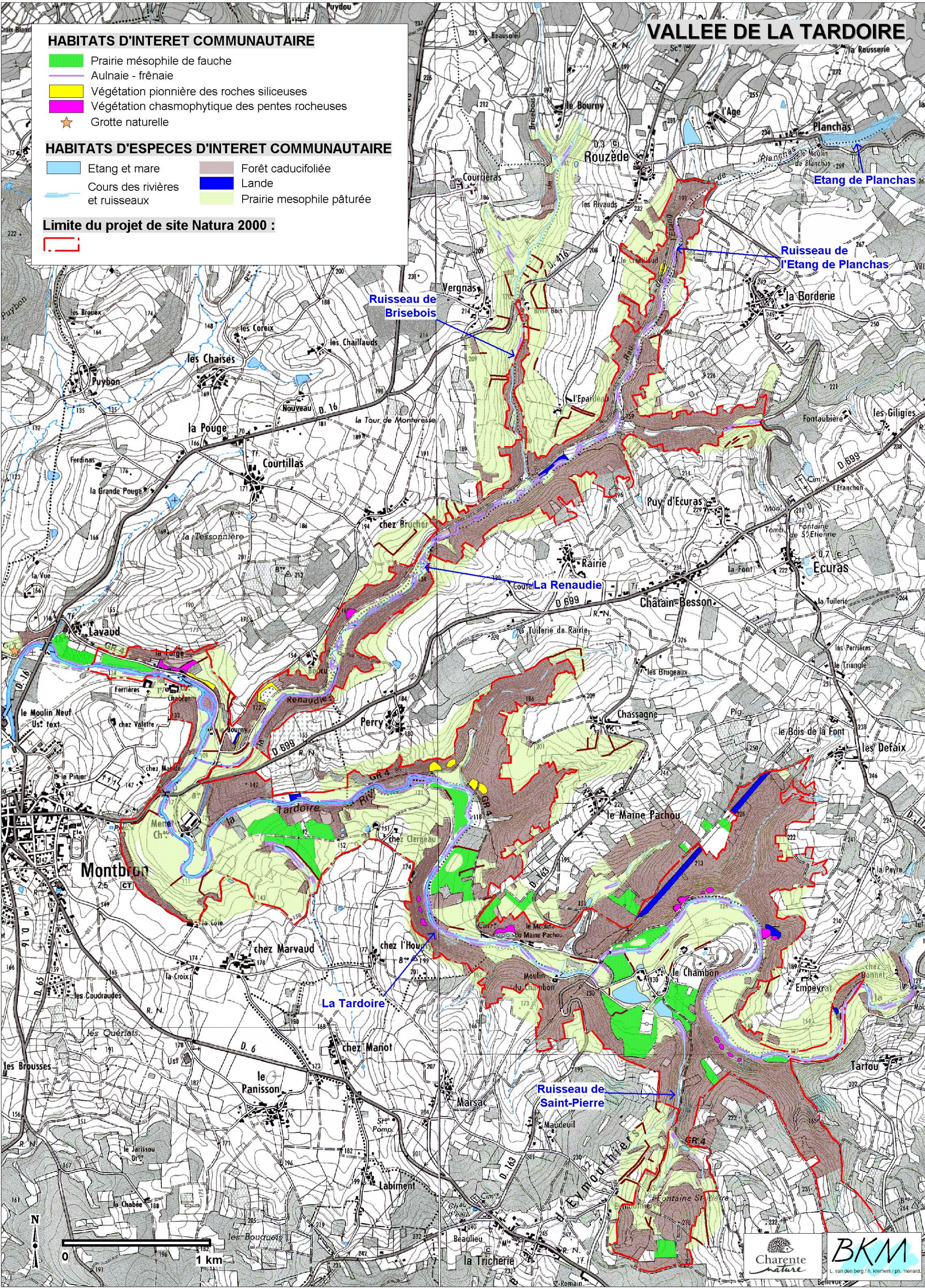
HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE

-  Prairie mésophile de fauche
-  Aulnaie - frênaie
-  Végétation pionnière des roches siliceuses
-  Végétation chasmophytique des pentes rocheuses
-  Grotte naturelle

HABITATS D'ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

-  Etang et mare
-  Forêt caducifoliée
-  Lande
-  Prairie mesophile pâturée
-  Cours des rivières et ruisseaux

Limite du projet de site Natura 2000 :



2. Les espèces floristiques

Le site Natura 2000 de la Vallée de la Tardoire n'abrite pas d'espèces végétales d'intérêt communautaire.

3 espèces végétales protégées au niveau régional sont présentes. Il s'agit de la doradille de Billot (*Asplenium billotii*), du doronic panthère (*Doronicum pardalianches*) et du millepertuis à feuilles de lin (*Hypericum linarifolium*).

Sur le site, on rencontre une espèce végétale bénéficiant du statut de protection au niveau national : la pulicaria commune (*Pulicaria vulgaris*).

Figure de la page suivante

➤ **CARTE DE REPARTITION DES ESPECES FLORISTIQUES D'INTERET PATRIMONIAL**

Liste des espèces végétales protégées présentes sur le site de la vallée de la Tardoire

Pulicaire commune (*Pulicaria vulgaris*) : protégée en France

Doronic panthère (*Doronicum pardalianches*) : protégée en Poitou-Charentes

Millepertuis à feuilles de lin (*Hypericum linarifolium*) : protégée en Poitou-Charentes

Doradille de Billot (*Asplenium billotii*) : protégée en Poitou-Charentes

⇒ **Pas d'espèces végétales d'intérêt communautaire**

1 espèce végétale d'intérêt national

3 espèces végétales d'intérêt régional

VALLEE DE LA TARDOIRE


Espèces floristiques protégées,

en France :

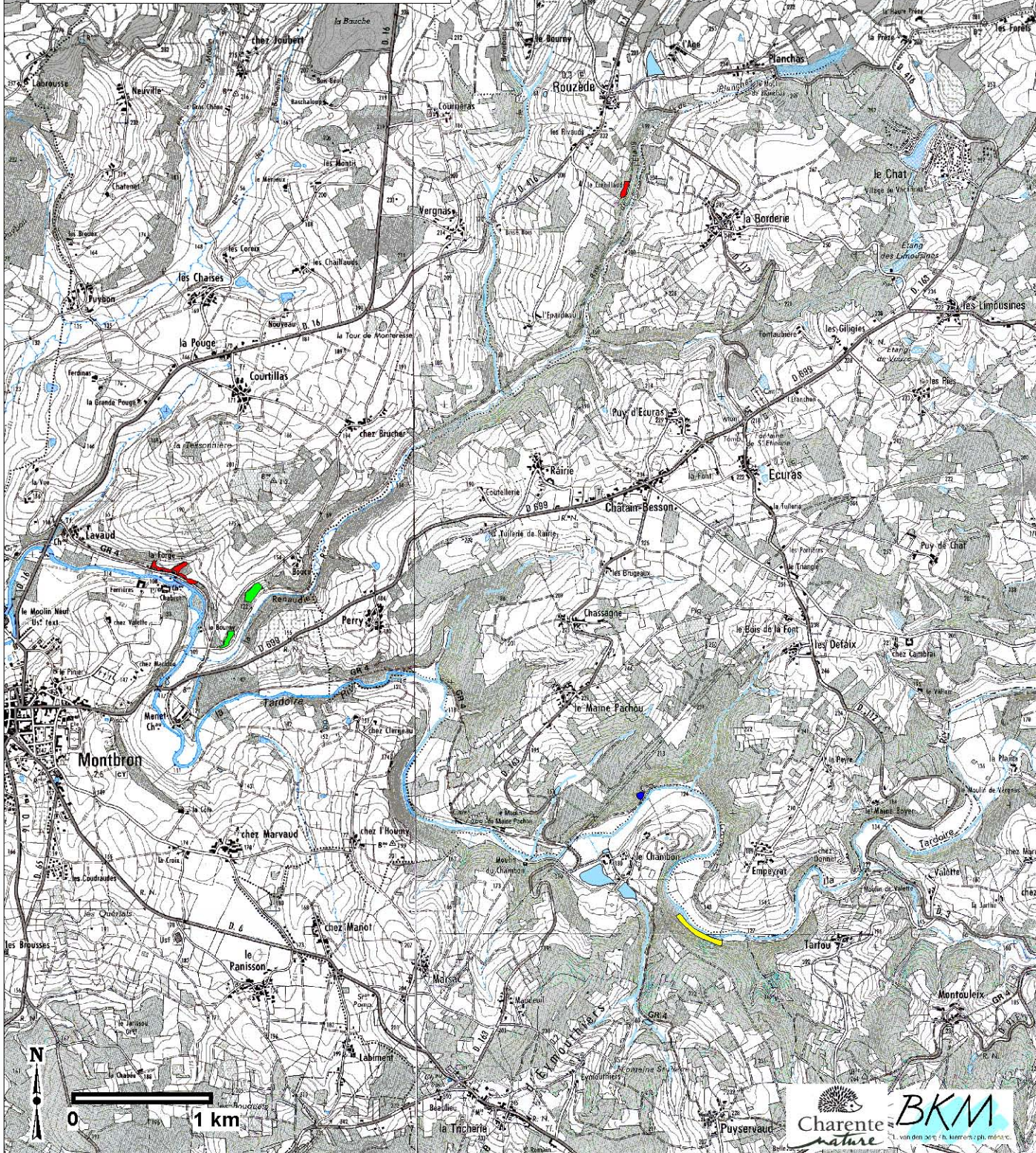
 Pulicaire commune

en Poitou - Charentes :

 Millepertuis à feuilles de lin

 Dronic panthère

 Doradille de Billot



3. Les espèces faunistiques

Le bilan patrimonial de la faune du site de la Vallée de la Tardoire est présenté dans le tableau suivant :

	Nombre d'espèces présentes	Espèces d'intérêt communautaire	Espèces de l'Annexe II de la Directive Habitats	Protection nationale
Mammifères	46	13	5	17
Oiseaux	112	14	/	87
Amphibiens	12	6	1	9
Reptiles	8	4	/	8
Poissons	9	2	2	2
Invertébrés	77	6	6	5
TOTAL	264	45	14	128

Figures des pages suivantes

- **LISTE DES ESPECES FAUNISTIQUES PRESENTES SUR LE SITE**
- **CARTE DE ZONAGE DES SECTEURS A FORT INTERET FAUNISTIQUE**

**LISTE DES ESPECES ANIMALES D'INTERET COMMUNAUTAIRE RECENSEES SUR LE
SITE LA VALLEE DE LA TARDOIRE**

	ESPECES	Code NATURA 2000	ANNEXE II ⁽¹⁾ directive Habitats	ANNEXE IV ⁽²⁾ directive Habitats	ANNEXE I ⁽³⁾ directive Oiseaux
MAMMIFERES	Grand rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)	E1304	✓	✓	
	Grand murin (<i>Myotis myotis</i>)	E1324	✓	✓	
	Loutre d'Europe (<i>Lutra lutra</i>)	E1355	✓	✓	
	Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersi</i>)	E1310	✓	✓	
	Petit rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)	E1303	✓	✓	
	Murin de Daubenton (<i>Myotis daubentoni</i>)			✓	
	Murin de Natterer (<i>Myotis nattereri</i>)			✓	
	Murin à moustaches (<i>Myotis mystacinus</i>)				
	Noctule commune (<i>Nyctalus noctula</i>)			✓	
	Oreillard roux (<i>Plecotus auritus</i>)			✓	
	Pipistrelle commune (<i>Pipistrellus pipistrellus</i>)			✓	
	Pipistrelle de Khul (<i>Pipistrellus kuhli</i>)			✓	
	Sérotine commune (<i>Eptesicus serotinus</i>)			✓	
OISEAUX	Alouette lulu (<i>Lullula arborea</i>) - N	EA246			✓
	Bondrée apivore (<i>Pernis apivorus</i>) - N	EA072			✓
	Busard Saint-Martin (<i>Circus cyaneus</i>) - N?	EA082			✓
	Circaète Jean-le-Blanc (<i>Circaetus gallicus</i>) - C	EA080			✓
	Engoulevent d'Europe (<i>Caprimulgus europaeus</i>) - N	EA224			✓
	Faucon hobereau (<i>Falco subbuteo</i>) - C	EA099			✓
	Faucon pèlerin (<i>Falco peregrinus</i>) - C	EA103			✓
	Grue cendrée (<i>Grus grus</i>) - C	EA127			✓
	Martin-pêcheur d'Europe (<i>Alcedo atthis</i>) - N	EA229			✓
	Milan noir (<i>Milvus migrans</i>) - C	EA073			✓
	Milan royal (<i>Milvus milvus</i>) - C	EA074			✓
	Pic mar (<i>Dendrocopos medius</i>)	EA238			✓
	Pie-grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>) - N/P	EA338			✓
	Pipit rousseline (<i>Anthus campestris</i>)	EA255			✓
REPTILES	Couleuvre verte et jaune (<i>Coluber viridiflavus</i>)			✓	
	Lézard des murailles (<i>Podarcis muralis</i>)			✓	
	Lézard des souches (<i>Lacerta agilis</i>)			✓	
	Lézard vert (<i>Lacerta viridis</i>)			✓	
AMPHIBIEN	Sonneur à ventre jaune (<i>Bombina variegata</i>)	E1193	✓	✓	
	Alyte accoucheur (<i>Alytes obstetricans</i>)			✓	
	Crapaud commun (<i>Bufo bufo</i>)			✓	
	Grenouille agile (<i>Rana dalmatina</i>)			✓	
	Rainette verte (<i>Hyla arborea</i>)			✓	

	Triton marbré (<i>Triturus marmoratus</i>)			✓	
Pois	Chabot (<i>Cottus gobio</i>)	E1163	✓		
	Lamproie de Planer (<i>Lampetra planeri</i>)	E1096	✓		
INVERTEBR.	Agrion de Mercure (<i>Coenagrion mercuriale</i>)	E1044	✓		
	Cordulie à corps fin (<i>Oxygastra curtisii</i>)	E1041	✓	✓	
	Cuivré des marais (<i>Lycaena dispar</i>)	E1060	✓	✓	
	Ecrevisse à pattes blanches (<i>Austropotamobius pallipes</i>)	E1092	✓	✓	
	Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	E1088	✓	✓	
	Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>)	E1083	✓		

En gras : espèce prioritaire

(1) Annexe II de la directive Habitats : espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation.

(2) Annexe IV de la directive Habitats : espèces animales et végétales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte.

(3) Annexe I de la directive Oiseaux : espèces faisant l'objet de mesures de conservation spéciale concernant leur habitat, afin d'assurer leur survie et leur reproduction.

(N) : espèce nicheuse sur le site ; (C) : espèce exploitant le site pour son alimentation.

VALLEE DE LA TARDOIRE

Localisation des espèces animales inscrites à l'annexe II de la directive "habitats"

- ★ Grand Rhinolophe
- ★ Petit Rhinolophe
- Sonneur à ventre jaune
- Cuivré des marais
- ★ Grand Murin et Minoptère de Schreibers
- Chabot, et Lamproie de Planer
- Agrion de Mercure
- Cordulie à corps fin

La Grenouille agile, le Lézard des murailles, le Lézard vert, la Couleuvre verte et jaune, et le Lucane cerf-volant sont présents sur l'ensemble de la zone d'étude

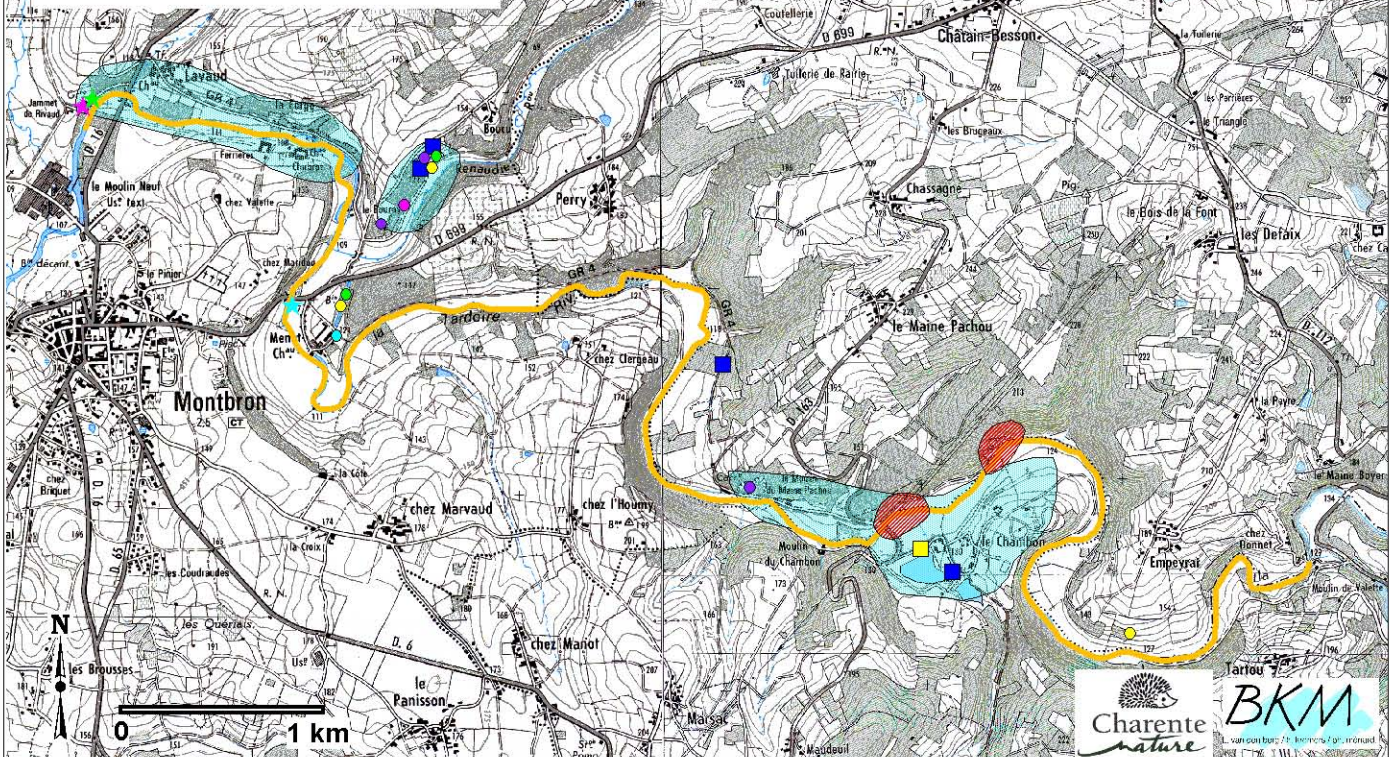
Localisation des reptiles et amphibiens inscrits à l'annexe IV de la directive "habitats"

- Alyte accoucheur
- Triton marbré
- Rainette verte
- Lézard des souches
- Crapaud calamite

Localisation des principales zones de chasse des chauves-souris

Zones de chasse des chauves-souris

- Grand Rhinolophe
- Petit Rhinolophe
- Grand Murin
- Minoptère de Schreibers
- Murin de Daubenton
- Murin à moustaches
- Noctule commune
- Oreillard roux
- Pipistrelle commune
- Sérotine commune

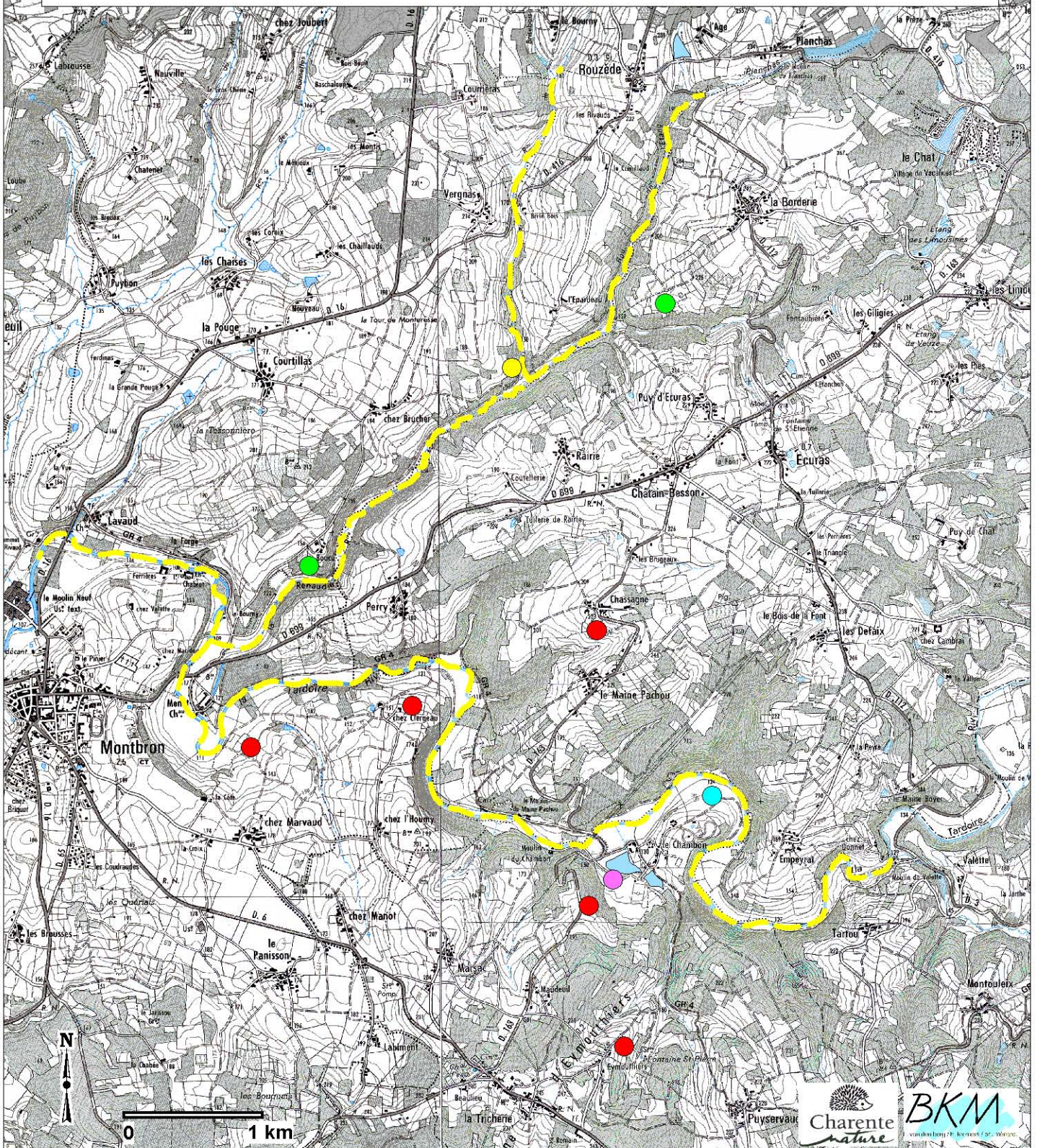


VALLEE DE LA TARDOIRE

Localisation des espèces nicheuses inscrites à l'annexe I de la directive "oiseaux"

(sites de nidification)

-  Bondrée apivore
-  Pic mar
-  Alouette lulu
-  Pie-grièche écorcheur
-  Martin-pêcheur
-  Engoulevent d'Europe



II. Les données socio-économiques

1. Les protections réglementaires

- La Réserve Naturelle Régionale (RNR) de la vallée de la Renaudie :

Créée en novembre 1998 sur la propriété de la Communauté de Communes "Seuil Charente-Périgord", elle s'étend sur une superficie de 82 ha sur le territoire des communes d'Ecuras, Montbron et Rouzède.

Par convention entre la Communauté de Communes et le Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Poitou-Charentes, signée le 18 mars 2002, celui-ci est aujourd'hui le gestionnaire de cette RNR.

2. Les principales unités foncières

Le site de la vallée de la Tardoire est morcelé en une multitude de petits propriétaires privés. On distingue cependant deux unités foncières publiques importantes :

- La propriété de la Communauté de Communes Seuil Charente-Périgord dans la vallée de la Renaudie

Elle constitue un ensemble de 120 ha d'un seul tenant : 82 ha correspondent à la RNV, et une quarantaine se trouve sur le plateau (terrains constitués essentiellement de prairies mises à disposition d'un agriculteur).

- Le Centre Départemental de Plein Air du Chambon



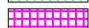
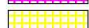
Le Département de la Charente est propriétaire d'une unité foncière de 82 ha, où est installé depuis 1965 le Centre Départemental de Plein Air du Chambon qui propose des activités sportives et de loisirs de pleine nature.

Figure de la page suivante

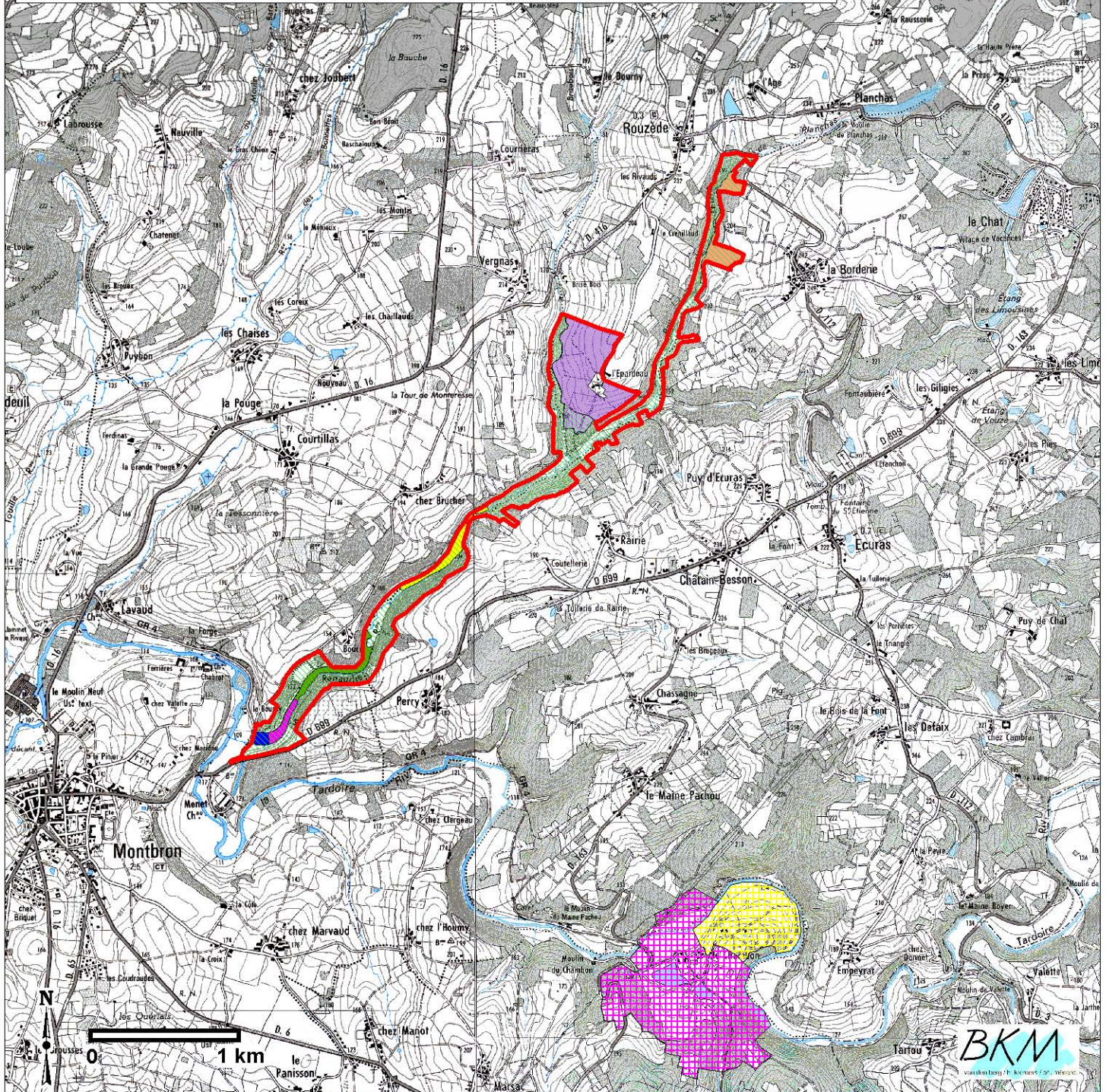
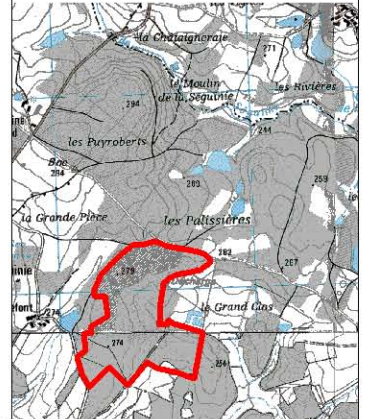
- **CARTE DES PROTECTIONS REGLEMENTAIRES ET DES PRINCIPALES UNITES FONCIERES**

VALLEE DE LA TARDOIRE

PROTECTIONS REGLEMENTAIRES ET UNITES FONCIERES

-  Propriété de la Communauté de Communes Seuil Charente - Périgord
-  Réserve Naturelle Volontaire de la Renaudie
-  Propriété du Centre Départemental du Chambon
-  Propriété du camping "Les Gorges du Chambon"

Parcelles de la Communauté de Communes louées à un exploitant agricole :



3. Les activités économiques

➤ L'agriculture

Le site de la vallée de la Tardoire se situe dans une région d'élevage bovin allaitant en système extensif caractérisé par (*source ADASEA de la Charente*) :

- Une production peu diversifiée,
- Une dominance d'exploitations individuelles et de propriétaires exploitants,
- Des chefs d'exploitations souvent âgés,
- Une pérennité des exploitations mal assurée.

⇒ ***Evolutions possibles :***

- Agrandissement des exploitations par rachat ou location de terres sans successeurs,
- Risques d'abandon de parcelles dont l'exploitation est difficile (pentes fortes, fonds humides).

La vallée de la Tardoire ne marque aucun signe de déprise. La vallée de la Renaudie, plus étroite et difficile d'accès, comprend des parcelles en friche.

➤ La sylviculture et l'exploitation de la forêt

La vocation de la forêt des vallées de la Tardoire et de la Renaudie n'est pas économique, mais plutôt de type multi-usages : promenade, chasse, nature, exploitation du bois de chauffage.

Elle a subi de lourds dégâts lors de la tempête de décembre 1999.

➤ Le tourisme

Plusieurs structures d'hébergement existent dans ou à proximité du site : le village de vacances du Chat, le campings "Les Gorges de Chambon", le Centre Départemental de Plein Air du Chambon.

Les activités touristiques sont diversifiées et basées sur la pratique de loisirs et sports de "pleine nature" (voir ci-après).

4. Les loisirs

➤ Les sports de plein air

- Trois structures d'animation : le centre départemental du Chambon, la maison du canoë de "La Boulogne" et le golf de la Prèze.
- Les pratiques sportives : canoë-kayak, escalade, VTT, équitation, course d'orientation, parcours aventure, golf.

➤ La pêche et la chasse

➤ La promenade, les randonnées, la fréquentation touristique

Il existe un réseau important de sentiers balisés : GR4, sentiers de petites randonnées de la Communauté de Communes, sentiers de découverte dans la RNR de la Renaudie.

Figures des pages suivantes

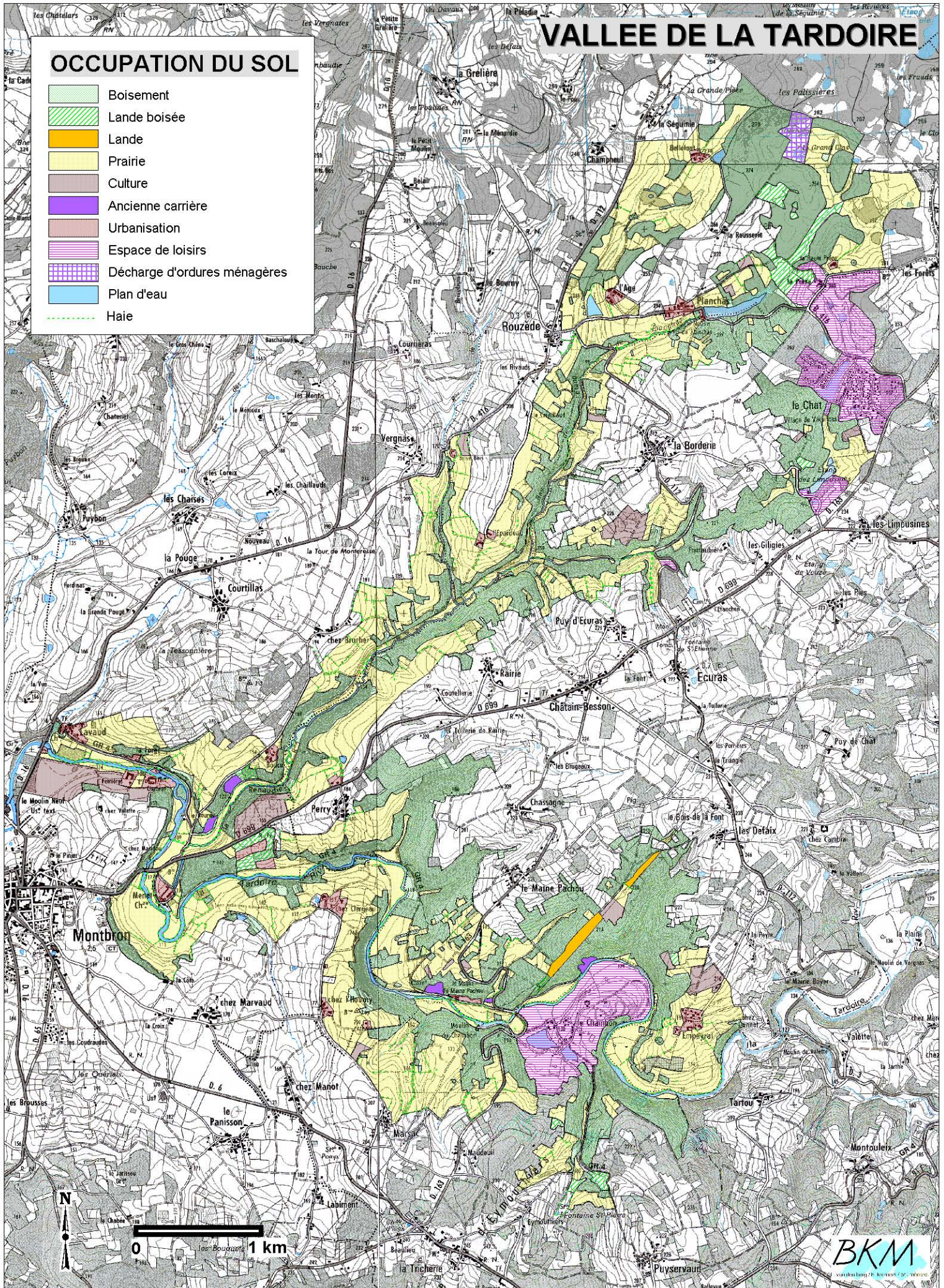
➤ **CARTE DE L'OCCUPATION DU SOL**

➤ **CARTE DES USAGES ET ACTIVITES**

VALLEE DE LA TARDOIRE






OCCUPATION DU SOL

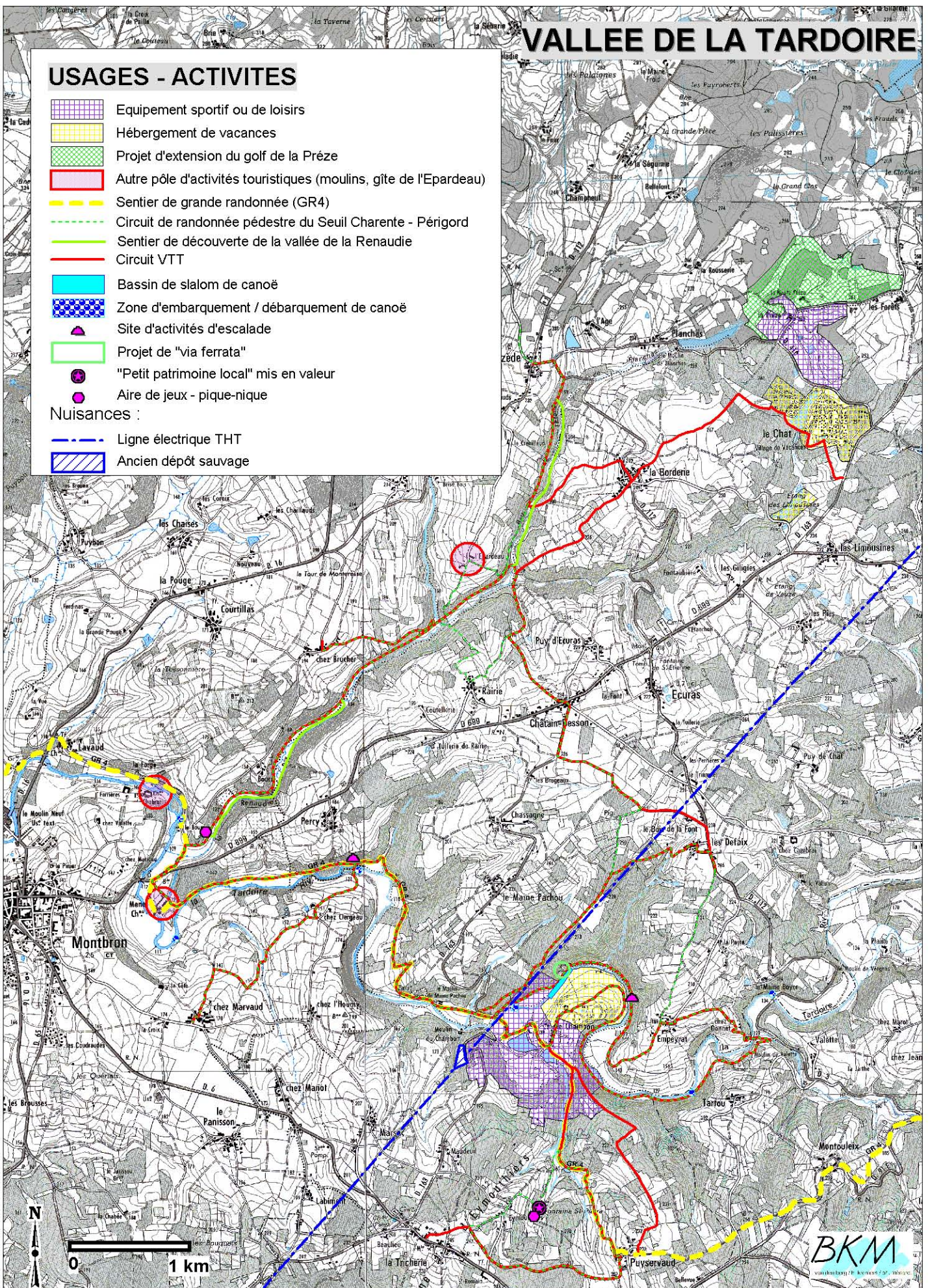
- Boisement
- Lande boisée
- Lande
- Prairie
- Culture
- Ancienne carrière
- Urbanisation
- Espace de loisirs
- Décharge d'ordures ménagères
- Plan d'eau
- Haie



VALLEE DE LA TARDOIRE

USAGES - ACTIVITES

-  Equipement sportif ou de loisirs
-  Hébergement de vacances
-  Projet d'extension du golf de la Préze
-  Autre pôle d'activités touristiques (moulins, gîte de l'Epardeau)
-  Sentier de grande randonnée (GR4)
-  Circuit de randonnée pédestre du Seul Charente - Périgord
-  Sentier de découverte de la vallée de la Renaudie
-  Circuit VTT
-  Bassin de slalom de canoë
-  Zone d'embarquement / débarquement de canoë
-  Site d'activités d'escalade
-  Projet de "via ferrata"
-  "Petit patrimoine local" mis en valeur
-  Aire de jeux - pique-nique
- Nuisances :
-  Ligne électrique THT
-  Ancien dépôt sauvage



III. L'ANALYSE ECOLOGIQUE

Les diagnostics biologique et socio-économique ont permis de mettre en évidence les facteurs qui influent sur le maintien ou non d'un habitat (ou d'une espèce) dans un état de conservation favorable : il peut s'agir de facteurs extrinsèques comme les actions anthropiques existantes ou potentielles qui s'exercent sur ce milieu, ou bien de facteurs intrinsèques liés à la qualité et à la dynamique propre du milieu.

Une fois les problématiques de conservation cernées, il est alors possible de définir des préconisations de gestion adaptées conciliant les différents intérêts.

L'objectif est d'évaluer les impacts possibles des différentes activités humaines sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire du site à partir des connaissances disponibles sur les pratiques en cours.

- ***L'agriculture*** a un effet positif sur les habitats de prairies et sur les espèces animales qui leur sont liées puisque c'est l'existence des pratiques agricoles traditionnelles qui permet leur maintien en état.
- ***L'exploitation de la forêt***, sur le mode extensif, a un effet positif sur la conservation des habitats forestiers, à savoir les forêts alluviales à aulnes et frênes (habitat prioritaire) et les autres forêts caducifoliées (habitats d'espèces), ainsi que sur les différents groupes faunistiques qui leur sont liés.
- ***La pratique du canoë*** n'a pas d'effet particulier sur les habitats, y compris les herbiers flottants à renoncule, car ceux-ci sont très localisés et loin de zones d'embarquement et débarquement où un impact négatif pourrait se manifester du fait du piétinement. Il n'y a non plus d'effet sur les espèces piscicoles car les frayères sont situées dans les petits affluents en tête de bassin, non fréquentées par les embarcations ; par ailleurs la fraie a lieu en fin d'hiver et début de printemps, saisons qui ne correspondent pas à une période d'intense pratique du canoë.
- ***Les activités sportives sur les rochers (escalade, parcours aventure...)*** entraînent une dégradation visible de la végétation de ces rochers, qui contiennent deux habitats d'intérêt européen et abritent plusieurs espèces végétales protégées.
- ***Le VTT et l'équitation***, à condition qu'ils s'exercent sur les chemins principaux, n'ont pas d'effet sur les habitats et les espèces.
- ***La pêche, la chasse et la promenade pédestre*** sont sans effet sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire.
- ***La circulation des engins tout terrain*** (motos, 4x4) entraînent une dégradation du sol, un dérangement de la faune et une mortalité de la faune à faible mobilité (amphibiens par exemple...).

Figures des pages suivantes

- **TABLEAU D'ANALYSE DES INTERRELATIONS ENTRE LES ACTIVITES HUMAINES ET LA CONSERVATION DES HABITATS**
- **TABLEAU D'ANALYSE DES INTERRELATIONS ENTRE LES ACTIVITES HUMAINES ET LA CONSERVATION DES ESPECES**

Tableau – Analyse des interrelations activités humaines – conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire

EFFETS DIRECTS Activités Habitats	Agriculture	Exploitation de la forêt	Canoë	Escalade, parcours aventure	VTT	Equitation	Pêche	Chasse	Promenade pédestre	Circulation des engins tout terrain	Golf
Forêts alluviales à aulnes et frênes	0	+	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Végétation des rochers siliceux et végétation pionnière des rochers	0	0	0	-	0	0	0	0	0	0	0
Grotte naturelle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prairies mésophiles de fauche	++	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Herbiers flottants à renoncles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

++ Influence très positive + Influence positive 0 Indifférent
 -- Influence très négative - Influence négative

Tableau – Analyse des interrelations activités humaines – conservation des des espèces végétales protégées et espèces animales d’intérêt communautaire

EFFETS DIRECTS Activités Habitats	Agriculture	Exploitation de la forêt	Canoë	Escalade, parcours aventure	VTT	Equitation	Pêche	Chasse	Promenade pédestre	Circulation des engins tout terrain	Golf	Décharge de Rouzède
Espèces végétales protégées	0	0	0	-	0	0	0	0	0	0	0	0
Chauve-souris	0	+	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Oiseaux	+	+	0	0	0	0	0	0	0	--	0	0
Reptiles	0	+	0	-	0	0	0	0	0	0	0	0
Amphibiens	0	+	0	0	0	0	0	0	0	--	0	0
Poissons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	--	0	-- ?
Insectes	+	+	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

++ Influence très positive
-- Influence très négative

+ Influence positive
- Influence négative

0 Indifférent

LES OBJECTIFS

Les objectifs de conservation et de gestion du site « La vallée de la Tardoire »

Grands objectifs		Objectifs opérationnels	Habitats et espèces d'intérêt communautaire visés	Justification de l'objectif retenu	Lien avec d'autres politiques sectorielles
O1	Maintenir le bon état de conservation et les fonctionnalités des habitats aquatiques	O1-1 Etendre le site Natura 2000 à l'ensemble du bassin versant de la Renaudie	<u>Habitats</u> : tous <u>Espèces</u> : toutes	Mettre en cohérence les actions en faveur de l'amélioration de la qualité des habitats aquatiques de la Renaudie à l'échelle du bassin versant	- SDAGE Adour-Garonne - MAEt
		O1-2 Améliorer la gestion des plans d'eau	<u>Habitats</u> : Végétation flottante de renoncules de rivière <u>Espèces</u> : Chabot, Lamproie de Planer, Ecrevisse à pattes blanches	Réduction des impacts négatifs des plans d'eau sur la qualité du milieu aquatique	- Régularisation du statut juridique des plans d'eau (DDAF)
		O1-3 Mieux connaître et traiter les sources de pollution	<u>Habitats</u> : Végétation flottante de renoncules de rivière <u>Espèces</u> : Chabot, Lamproie de Planer, Ecrevisse à pattes blanches	La qualité des milieux aquatiques est altérée par plusieurs sources de pollution	- SDAGE - Surveillance de l'assainissement individuel (SPANC)
		O1-4 Préserver la diversité du milieu aquatique	<u>Habitats</u> : Végétation flottante de renoncules de rivière <u>Espèces</u> : Chabot, Lamproie de Planer, Ecrevisse à pattes blanches	Augmentation de la capacité d'accueil du milieu pour les espèces aquatiques	Plan de gestion de la Réserve Naturelle de la Renaudie

O2	Maintenir le bon état de conservation et les fonctionnalités des habitats terrestres	O2-1 Conforter les activités humaines favorables à la biodiversité	<p><u>Habitats</u> : Forêt alluviale résiduelle à aulnes et frênes, prairie maigre de fauche de basse altitude</p> <p><u>Espèces</u> : Grand rhinolophe, Petit rhinolophe, Grand murin, Minioptère de Schreibers, Sonneur à ventre jaune, Grand capricorne, Lucane cerf-volant, Cuivré des marais, Agrion de Mercure, Cordulie à corps fin</p>	Maintien de la qualité des habitats d'espèces et prévention des risques liés à la déprise agricole	<ul style="list-style-type: none"> - MAET (DDAF) - Jachères environnement et faune sauvage (FDC16) - Schéma Régional de gestion sylvicole - Certification PEFC - Guide des bonnes pratiques sylvicoles
		O2-2 Préserver les habitats des dégradations	<p><u>Habitats</u> : Pelouses pionnières sur dalles rocheuses, végétation de rochers siliceux, grotte naturelle</p> <p><u>Espèces</u> : Grand rhinolophe, Petit rhinolophe, Grand murin, Minioptère de Schreibers, Sonneur à ventre jaune, Grand capricorne, Lucane cerf-volant, Cuivré des marais, Agrion de Mercure, Cordulie à corps fin</p>	Concilier fréquentation du public et maintien de la qualité des habitats	<ul style="list-style-type: none"> - Plan de gestion de la Réserve Naturelle de la Renaudie - Schéma Départemental des Loisirs de Plein Air
		O2-3 Informer et sensibiliser le public	<p><u>Habitats</u> : tous</p> <p><u>Espèces</u> : toutes</p>	Améliorer les pratiques quotidiennes Diffusion des connaissances sur le site	Sans objet

O3	Améliorer la connaissance des enjeux biologiques et évaluer les résultats par un suivi du DOCOB	O3-1 Améliorer la connaissance des milieux et espèces	<u>Habitats</u> : tous <u>Espèces</u> : toutes	Le diagnostic biologique du DOCOB mérite d'être complété	Sans objet
		O3-2 Suivre l'évolution du site	<u>Habitats</u> : tous <u>Espèces</u> : toutes	Nécessité de suivre l'efficacité des actions mises en oeuvre	Sans objet

Constat :

- La Tardoire et la Renaudie et leurs affluents présentent des potentialités biologiques et abritent plusieurs habitats et espèces d'intérêt communautaire
- Mais la présence de plusieurs sources de pollution et d'une multitude de plans d'eau altèrent la qualité des eaux et perturbent le fonctionnement des écosystèmes

Menaces :

- Poursuite de l'altération de la qualité des eaux
- Perturbation du fonctionnement des écosystèmes aquatiques
- Disparition d'espèces d'intérêt patrimonial

Cet objectif vise à :

- ⇒ Supprimer les sources d'altération de la qualité des milieux aquatiques
- ⇒ Améliorer la qualité des habitats aquatiques favorables aux espèces d'intérêt communautaire

Objectifs opérationnels et principes d'actions

● Extension du site Natura 2000 à l'ensemble du bassin versant de la Renaudie

- Modification du périmètre
- Rédaction de contrats-types au sein du périmètre de l'extension

● Améliorer la gestion des plans d'eau

- Recensement des plans d'eau et informations de leur propriétaire
- Maintien d'un débit minimal en aval des plans d'eau
- Aménagement de canaux de dérivation lorsque la possibilité technique existe
- Limitation de la création de nouveaux plans d'eau

● Mieux connaître et traiter les sources de pollution

- Recensement et traitement des sources de pollution
- Limitation de la pollution due à l'étang de Planchas

● Préserver la diversité du milieu aquatique

- Prospections complémentaires relatives à l'Ecrevisse à pattes blanches
- Entretien périodique de la végétation des rives de la Tardoire et de la Renaudie
- Diversification du lit mineur de la Renaudie
- Encouragement du piégeage des ragondins

Constat :

- *Le maintien des habitats naturels riches et diversifiés dans un bon état de conservation est lié à la poursuite de pratiques d'exploitation ou d'utilisation adaptées à leur fragilité et à leur sensibilité.*

Menaces :

- Diminution de la biodiversité et banalisation des milieux
- Disparition d'espèces d'intérêt patrimonial

Cet objectif vise à :

- ⇒ Préserver les habitats face à des changements d'utilisation du sol.
- ⇒ Conforter les activités humaines favorables au maintien des habitats
- ⇒ Encourager la gestion extensive des habitats forestiers et des parcelles agricoles (prairies, cultures)
- ⇒ Encourager les modes de gestion des habitats non agricoles et non forestiers selon des pratiques favorables à la biodiversité
- ⇒ Concilier la pratique des activités de loisirs avec le maintien de la biodiversité

Objectifs opérationnels et principes d'actions

● Conforter les activités humaines favorables au maintien des habitats

- Reconquête des parcelles de prairies embroussaillées
- Exploitation des prairies selon des pratiques favorables à la biodiversité
- Entretien des mares et points d'eau
- Maintien d'une gestion extensive des boisements

● Préserver les habitats des dégradations

- Réhabilitation des mares au pied des anciennes carrières
- Entretien de la végétation des affleurements rocheux
- Aménagement de sites favorables à la reproduction du sonneur à ventre jaune
- Entretien des habitats du sonneur à ventre jaune
- Restriction de l'accès à la grotte de Lavaud
- Elaboration d'une charte de qualité environnementale de la pratique des activités de loisirs

● Sensibiliser le public sur les richesses naturelles du site

- Réalisation de plaquettes d'information, d'un journal du site, ...
- Réalisation d'expositions, de panneaux d'information
- Animation auprès des scolaires, du grand public, ...
- Informer le public sur la mise en œuvre du DOCOB
- Sensibiliser les pratiquants des activités de loisirs

Améliorer la connaissance des enjeux biologiques et évaluer les résultats par un suivi des actions du DOCOB

Constat :

- Les milieux présents évoluent naturellement ou en fonction de l'action de l'homme.
- Le DOCOB est un outil d'aide à la planification des actions menées sur le territoire, voué à évoluer dans le temps en fonction des résultats obtenus, ainsi que de l'évolution naturelle des milieux.

Menaces :

- Régression de l'intérêt du site
- Manque d'efficacité des actions
- Actions mal adaptées
- Contrats non remplis
- Obtention de résultats contraires à ceux attendus

Cet objectif vise à :

- ⇒ Compléter la connaissance sur certains habitats et certaines espèces.
- ⇒ Evaluer les résultats des actions mises en œuvre.
- ⇒ Faire évoluer le Document d'Objectifs.

Objectifs opérationnels et principes d'actions

● Améliorer la connaissance des milieux et espèces

- Améliorer la connaissance sur les populations de certains groupes de faune : poissons d'intérêt patrimonial, espèces à statut précaire (Ecrevisse à pattes blanches...)
- Poursuivre le suivi de la qualité des eaux

● Suivre l'évolution du site

- Suivre l'évolution de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaires.
- Etablir et suivre un tableau de bord de mise en œuvre du Document d'Objectifs dans son ensemble et évaluer la pertinence des actions réalisées par rapport aux objectifs fixés. Cet outil de pilotage servira de support de présentation annuelle de la mise en œuvre du DOCOB au comité de pilotage, et permettra de s'inscrire dans une démarche d'actualisation en continu.
- Intégrer les nouvelles connaissances biologiques et les évolutions socio-économiques dans les mises à jour successives du Document d'Objectifs.
- Evaluer la compatibilité des nouveaux projets avec les objectifs de préservation des habitats naturels d'intérêt communautaire.

PROGRAMME D'ACTIONS

- ✓ *Liste des actions par thème*
- ✓ *Liste des actions par objectif opérationnel*
- ✓ *Calendrier prévisionnel*
- ✓ *Fiches actions*

LISTE DES ACTIONS PAR THEMES

A – EXTENSION DU PERIMETRE DU SITE

Code	N° Obj. opérationnel	Actions	Maîtres d'ouvrage	Coût de l'action	Priorité
A1	O1-1	Extension du périmètre du site Natura 2000	Préfecture de la Charente	-	★★★
A2	O1-1	Rédaction de contrats-types au sein du périmètre de l'extension	Animateur du DOCOB	-	★★★

B – GESTION DES PLANS D'EAU

B1	O1-2	Etude de recensement des plans d'eau et information de leur(s) propriétaire(s)	Etat	4000 €	★★★
B2	O1-2	Etude des solutions techniques permettant de maintenir un débit minimal à l'aval des plans d'eau	Etat	10.000 €	★★★
B3	O1-2	Travaux d'aménagement/restauration de canaux de dérivation au droit des plans d'eau ou mise en œuvre de solutions alternatives	Propriétaires des plans d'eau	355.000 €	★★
B4	O1-2	Limitation de la création de nouveaux plans d'eau	Etat	-	★★★

C – QUALITE DES EAUX

C1	O1-3	Etude de recensement des sources de pollution des cours d'eau	Etat	15.000 €	★★★
C2	O1-3	Réhabilitation de la décharge de Rouzède	Syndicat Mixte à vocation Départementale d'Elimination des Déchets	-	★★★
C3	O1-3	Traitement des autres sources de pollution des eaux	Communes, Village de vacances du Chat, propriétaires, exploitants agricoles	-	★★★
C4	O1-3	Réduction de la pollution de l'étang de Planchas	Propriétaire	150.000 €	★

D – HABITATS AQUATIQUES

D1	O1-4	Contrôle des populations d'écrevisses américaines	Etat	2 000 €	★★★
D2	O1-4	Entretien périodique de la végétation des rives de la Tardoire et de la Renaudie	Syndicat d'Aménagement Hydraulique de la Tardoire, CREN	-	★★★
D3	O1-4	Maintien d'une végétation dense sur les rives de la Tardoire au droit du Chambon	Syndicat d'Aménagement Hydraulique de la Tardoire	-	★★★
D4	O1-4	Diversification du lit de la Renaudie et de ses affluents	CREN	3.000 €	★★

E – MILIEUX AGRICOLES ET FORESTIERS

E1	O2-1	Reconquête des parcelles de prairies embroussaillées	Exploitants agricoles, propriétaires et ayants-droits	10 950 €	★★★
E2	O2-1	Exploitation des prairies de fauche et de pâture selon des pratiques favorables à la biodiversité	Exploitants agricoles, propriétaires et ayants-droits	90 500 €	★★★
E3	O2-1	Entretien des mares, rigoles, et points d'eau favorables aux amphibiens	Exploitants agricoles, propriétaires et ayants-droits	6 750 €	★★
E4	O2-1	Maintien du caractère multifonctionnel des boisements et de leur gestion extensive	Propriétaires ou ayants-droits	-	★★★

E5	O2-1	Conservation d'arbres morts ou sénescents et d'arbres à cavités	Propriétaires ou ayants-droits	20 000 €	★★
E6	O2-1	Rédaction d'un plan de gestion des boisements de la RNV de la Renaudie	CRPF	-	★
E7	O2-1	Dégagement du lit de la Renaudie et de ses affluents	CREN	10.000 €	★★★
E8	O2-1	Aménagement de mares forestières favorables au sonneur à ventre jaune	Propriétaires ou ayants-droits	65.000 €	★★

F – AUTRES HABITATS NATURELS

F1	O2-2	Réhabilitation des mares situées au pied des anciennes carrières	Propriétaires ou ayants-droits	3 800 €	★★★
F2	O2-2	Entretien de la végétation des affleurements rocheux et des anciennes carrières	Propriétaires ou ayants-droits	14 400 €	★★★
F3	O2-2	Entretien des habitats du sonneur à ventre jaune et du cuivré des marais dans le centre du Chambon	Propriétaires ou ayants-droits	-	★★
F4	O2-2	Restriction de l'accès à la grotte de Lavaud	Propriétaire ou ayants-droits	600 €	★

G – INFORMATION ET COMMUNICATION

G1	O2-3	Information des structures d'encadrement des activités de loisirs sur l'intérêt et la sensibilité du site	Structure en charge de l'animation du DOCOB	4.000 €	★★★
G2	O2-3	Réalisation de plaquettes d'information destinées au grand public	Structure en charge de l'animation du DOCOB	6.000 €	★★
G3	O2-3	Réalisation de panneaux de rappel des précautions d'usage	Structure en charge de l'animation du DOCOB	4.000 €	★
G4	O2-3	Aménagement d'un pôle nature	Communauté de communes « Seuil Charente Périgord »	10.000 €	★
G5	O2-3	Animations auprès des scolaires	Structure en charge de l'animation du DOCOB	2.000 €	★★★
G6	O2-3	Information du public sur l'avancement de la mise en œuvre du DOCOB	Structure en charge de l'animation du DOCOB	21 350 €	★★★

H – EVALUER LES RESULTATS DU DOCOB

H1	O3-1 O3-2	Suivi périodique de la qualité des eaux	Structure en charge de l'animation du DOCOB	12 600€	★★★
H2	O3-1 O3-2	Suivi cartographique des habitats naturels et de l'occupation du sol du site Natura 2000	Structure en charge de l'animation du DOCOB	7 500 €	★
H3	O3-1 O3-2	Suivi périodique des espèces animales aquatiques d'intérêt communautaire	Structure en charge de l'animation du DOCOB	7 500 €	★★★
H4	O3-1 O3-2	Suivi périodique des autres espèces animales d'intérêt communautaire	Structure en charge de l'animation du DOCOB	15 500 €	★★★
H5	O3-1 O3-2	Suivi périodique de la végétation des falaises et des rocheux siliceux	Structure en charge de l'animation du DOCOB	1 200 €	★★★
H6	O3-2	Suivi scientifique d'après tempête sur les secteurs les plus touchés de la réserve naturelle régionale de la Renaudie	Structure en charge de l'animation du DOCOB	14 400 €	★

La liste des maîtres d'ouvrage concernés par une action est indicative et non exclusive.

La valeur des coûts indiqués correspond à l'évaluation maximale pour les 6 premières années de mise en oeuvre du Document d'Objectifs.

Les prix sont TTC.

★★★ : urgent, à réaliser dès le début de la mise en oeuvre du Document d'Objectifs

★★ : indispensable, à réaliser au cours des 3 premières années de la mise en œuvre du Document d'Objectifs

★ : utile, à réaliser au cours des 6 premières années de la mise en oeuvre du Document d'Objectifs

- : action réalisée par un maître d'ouvrage sans apport financier de Natura 2000
ou action n'engendrant pas de surcoût.

FICHES ACTIONS

Les fiches actions sont présentées dans un ordre qui suit les différents thèmes abordés :

- A. Extension du périmètre du site
- B. Gestion des plans d'eau
- C. Qualité des eaux
- D. Habitats aquatiques
- E. Information et communication
- F. Suivi scientifique et évaluation des effets du DOCOB

Quelques précisions pour la lecture des fiches

Priorité :

- ★★★ : urgent, à engager dès le début de la mise en oeuvre du Document d'Objectifs.
- ★★ : indispensable, à réaliser au cours des 3 premières années de mise en oeuvre du Document d'Objectifs.
- ★ : utile, à réaliser au cours des 6 premières années de mise en oeuvre du Document d'Objectifs.

Evaluation des coûts :

La valeur des coûts indiqués correspond à l'évaluation maximale pour les 6 premières années de mise en oeuvre du Document d'Objectifs.

Les prix sont indiqués Toutes Taxes Comprises.

- : action réalisée par un maître d'ouvrage sans apport financier de Natura 2000
ou action n'engendrant pas de surcoût.

Les coûts des actions de gestion des milieux ouverts ont été évalués à partir des données de l'ouvrage "Guide d'estimation des coûts de gestion des milieux naturels ouverts", Espaces Naturels de France, 2000, qui ont été actualisés.

Pour les mesures agricoles (contrats sur les surfaces en SAU), les coûts sont issus des cahiers des charges simplifiés des coûts induits et des engagements unitaires pour la rédaction des notices relatives aux mesures agro-environnementales territorialisées.

Certains coûts spécifiques ont été estimés en prenant contact avec un ou plusieurs professionnels spécialisés.

Les actions contractuelles (contrats Natura 2000, Mesures Agro-Environnementales Territorialisées, Charte Natura 2000) :

De façon générale, tous les engagements sont contrôlables et le contrôle consiste en la vérification de la réalisation effective par comparaison des engagements du cahier des charges et du plan de localisation avec les travaux réalisés.

A.

EXTENSION DU PERIMETRE DU SITE

Action A1 : Extension du périmètre du site Natura 2000

Action A2 : Rédaction de contrats-types au sein du périmètre d'extension

Action A1
EXTENSION DU PERIMETRE DU SITE NATURA 2000

Objectif opérationnel :

Etendre le site Natura 2000 à l'ensemble du bassin versant de la Renaudie

Territoires concernés :

Le bassin versant de la Renaudie ; la grotte de Lavaud

Superficie d'application de l'action : 1 670 ha



Habitat visé : Végétation flottante de renoncules de rivière (3260)

Habitat d'espèce visé : Cours des rivières et ruisseaux (Code C.B. : 24.1)

Espèces visées :

Ecrevisse à pattes blanches (1092) Lamproie de Planer (1096), Chabot (1163), Grand rhinolophe (1304), Petit rhinolophe (1303) Grand murin (1324), Minioptère de Schreibers (1310), Loutre (1355)

OBJECTIFS DE L'ACTION

- A court terme : mise en cohérence des actions en faveur des habitats et espèces aquatiques et protection de la grotte d'intérêt pour les chauves-souris.
- A moyen terme : amélioration de l'état de conservation des espèces aquatiques sur le site.

JUSTIFICATION

Les actions relatives à l'amélioration de la gestion des plans d'eau, et au traitement des pollutions pourront prendre la forme de contrats Natura 2000 à condition que les ouvrages et activités concernés, répartis dans le bassin versant de la Renaudie, soient inclus dans le site Natura 2000. Une extension du site à l'ensemble du bassin versant de la Renaudie apparaît donc nécessaire.

De même, il convient d'englober dans le site la grotte naturelle de Lavaud, habitat d'intérêt communautaire et d'intérêt pour l'hibernation de plusieurs espèces de chauves-souris (Grand rhinolophe, Petit rhinolophe).

DESCRIPTION DE L'ACTION

Proposition de modification du périmètre du site Natura 2000 permettant une extension à l'ensemble du bassin versant de la Renaudie et à la grotte de Lavaud.

Conformément au décret du 8 novembre 2001, la proposition d'extension du site Natura 2000 fera d'abord l'objet d'une consultation auprès des communes et des établissements publics de coopération intercommunale.

A plus long terme, il serait aussi souhaitable d'étendre le site à l'ensemble du bassin versant de la Tardoire, dans les départements de la Dordogne et de la Haute-Vienne, en concertation étroite avec le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin.

OUTIL

Procédure administrative réglementaire

MAITRISE D'OUVRAGE DE L'ACTION

Préfecture de la Charente

STRUCTURES RESSOURCES

Animateur du DOCOB, Administrations (DIREN, DDAF)

PLAN DE FINANCEMENT ET COUT

- Financeurs potentiels : -
- Budget prévisionnel sur 5 ans : -

FICHES ACTIONS LIEES OU COMPLEMENTAIRES

Toutes

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION DE LA MESURE

Sans objet

Action A2
REDACTION DE CONTRATS-TYPES AU SEIN DU PERIMETRE DE L'EXTENSION

Objectif opérationnel :

Etendre le site Natura 2000 à l'ensemble du bassin versant de la Renaudie

Territoire concerné :

Le bassin versant de la Renaudie

Superficie d'application de l'action : 1 660 ha



Habitat visé : Végétation flottante de renoncules de rivière (3260)

Habitat d'espèce visé : Cours des rivières et ruisseaux (Code C.B. : 24.1)

Espèces visées :

Ecrevisse à pattes blanches (1092), Lamproie de Planer (1096), Chabot (1163), Loutre(1355)

OBJECTIFS DE L'ACTION

- A court terme : engagement d'actions en faveur de l'amélioration de la qualité des habitats aquatiques.
- A moyen terme : amélioration de l'état de conservation des espèces aquatiques sur le site.

JUSTIFICATION

Après approbation de l'extension, il conviendra de rédiger des contrats-types dans les zones concernées par cette extension, visant à résorber les problèmes identifiés dans les fiches actions C1 et C2 : recensement des sources de pollution des bassins versants et traitement de ces pollutions.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Rédaction de contrats-types avec les maîtres d'ouvrage et propriétaires pour la mise en place des actions de recensement et de lutte contre les pollutions.

OUTIL

Procédure administrative réglementaire

MAITRISE D'OUVRAGE DE L'ACTION

Animateur du DOCOB.

STRUCTURES RESSOURCES

Administrations (DIREN, DDAF)

PLAN DE FINANCEMENT ET COUT

- Financeurs potentiels : -
- Budget prévisionnel sur 5 ans : -

FICHES ACTIONS LIEES OU COMPLEMENTAIRES

C1, C2

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION DE LA MESURE

Sans objet

B. GESTION DES PLANS D'EAU

Action B1 : Etude de recensement des plans d'eau et information de leurs propriétaires

Action B2 : Etude des solutions techniques permettant de maintenir un débit minimal en aval des plans d'eau

Action B3 : Travaux d'aménagement/restauration de canaux de dérivation au droit des plans d'eau ou mise en œuvre de solutions alternatives

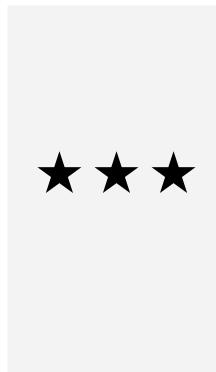
Action B4 : Limitation de la création de nouveaux plans d'eau

Action B1
**ETUDE DE RECENSEMENT DES PLANS D'EAU ET INFORMATION DE
LEURS PROPRIETAIRES**

Objectif opérationnel :
Améliorer la gestion des plans d'eau

Territoire concerné :
Les plans d'eau du site Natura 2000

Superficie d'application de l'action : 2233 ha



Habitat visé : Végétation flottante
de renoncules de rivière (3260)

Habitat d'espèce visé : Cours des
rivières et ruisseaux (Code C.B. :
24.1)

Espèces visées :
Ecrevisse à pattes blanches (1092)
Lamproie de Planer(1096),
Chabot (1163), Loutre(1355)

OBJECTIFS DE L'ACTION

- à court terme : meilleure maîtrise des impacts négatifs des plans d'eau sur la qualité des habitats aquatiques
- à moyen terme : amélioration de l'état de conservation des habitats et espèces aquatiques d'intérêt communautaire.

JUSTIFICATION

Les plans d'eau des bassins versants de la Renaudie et du ruisseau de la Fontaine Saint-Pierre apparaissent comme un des facteurs du mauvais fonctionnement des écosystèmes aquatiques : déversement d'eaux chaudes et peu oxygénées, non respect du débit réservé, déversement de matières en suspension et d'espèces piscicoles indésirables lors des vidanges.

Il est donc important :

- d'effectuer un recensement des plans d'eau existant dans les deux bassins versants, d'identifier leur propriétaire et connaître leur statut juridique,
- d'informer les propriétaires sur la démarche Natura 2000, les enjeux biologiques du site, les aspects réglementaires, les incidences des plans d'eau sur les milieux aquatiques, et les moyens d'y remédier. On prendra en compte la plaquette réalisée par la DDAF intitulée "Quelques règles et conseils".

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Etude des plans d'eau des bassins versants de la Renaudie (en totalité) et du ruisseau de la Fontaine Saint-Pierre, comprenant :
 - la localisation du plan d'eau, l'identification de son propriétaire et de son statut juridique,
 - les dispositions existantes afin de garantir un débit réservé en aval du plan d'eau
 - les impacts du plan d'eau sur les milieux aquatiques
 - l'identification des plans d'eau à traiter selon leur priorité
 - des propositions de solutions techniques.
- Rédaction et édition d'une plaquette à destination des propriétaires comportant :
 - des informations générales sur les plans d'eau, leur gestion, les aspects réglementaires,
 - des informations sur la démarche Natura 2000, l'intérêt biologique du site de la vallée de la Tardoire,
 - la description des solutions techniques permettant de remédier aux impacts négatifs.

Réunion(s) d'information des propriétaires.

OUTIL

Etude dans le cadre de la mission d'animation

MAITRISE D'OUVRAGE DE L'ACTION

Etat (DIREN)

STRUCTURES RESSOURCES

ONEMA, Fédération Départementale de Pêche, Administrations (DIREN, DDAF), Animateur du DOCOB

PLAN DE FINANCEMENT ET COUT

- Financeurs potentiels : Europe, Etat
- Budget prévisionnel sur 5 ans : 4 000 €

FICHES ACTIONS LIEES OU COMPLEMENTAIRES

B2, B3

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION DE LA MESURE

Sans objet

Action B2
**ETUDE DES SOLUTIONS TECHNIQUES PERMETTANT DE MAINTENIR
UN DEBIT MINIMAL EN AVAL DES PLANS D'EAU**

Objectif opérationnel :
Améliorer la gestion des plans d'eau

Territoire concerné :
Les plans d'eau du site Natura 2000

Superficie d'application de l'action : 2 233 ha



Habitat visé : Végétation flottante
de renoncules de rivière (3260)

Habitat d'espèce visé : Cours des
rivières et ruisseaux (Code C.B. :
24.1)

Espèces visées :
Ecrevisse à pattes blanches (1092)
Lamproie de Planer (1096),
Chabot (1163), Loutre (1355)

OBJECTIFS DE L'ACTION

EFFETS ATTENDUS :

- à court terme : meilleure maîtrise des impacts négatifs des plans d'eau sur la qualité des habitats aquatiques
- à moyen terme : amélioration de l'état de conservation des habitats et espèces aquatiques d'intérêt communautaire.

JUSTIFICATION

Le non respect des débits réservés engendre une dégradation de la qualité physico-chimique et biologique des cours d'eau.

La construction d'un canal de dérivation est un moyen de maintenir un débit compatible avec la bonne santé des ruisseaux ; elle est obligatoire pour les plans d'eau autorisés depuis 1996 ; pour les autres, la demande qui est faite aux propriétaires d'un tel aménagement n'est pas souvent honorée. Dans d'autres cas, le canal existant, par défaut d'entretien, n'est plus fonctionnel (étang de Planchas).

Lorsque la possibilité technique existe, il est souhaitable d'encourager les propriétaires à construire (ou restaurer) un canal de dérivation. A défaut, d'autres solutions techniques peuvent être envisagées : construction d'un moine, busage...

Si aucune solution n'est envisageable, il sera préconisé un renforcement de la surveillance des débits réservés.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Etude d'Avant-Projet Sommaire, par plan d'eau, des aménagements à réaliser pour garantir un débit réservé en aval des plans d'eau : Description des aménagements à réaliser, estimation du coût.

OUTIL

Etude dans le cadre de la mission d'animation

MAITRISE D'OUVRAGE DE L'ACTION

Etat (DIREN)

STRUCTURES RESSOURCES

Bureau d'études d'Hydraulique, ONEMA, Fédération Départementale de Pêche, Administrations (DIREN, DDAF), Animateur du DOCOB

PLAN DE FINANCEMENT ET COUT

- Financeurs potentiels : Europe, Etat
- Budget prévisionnel sur 5 ans : 10 000 €

FICHES ACTIONS LIEES OU COMPLEMENTAIRES

B1, B3

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION DE LA MESURE

Sans objet

Action B3

**TRAVAUX D'AMENAGEMENT/RESTAURATION DES CANAUX DE
DERIVATION AU DROIT DES PLANS D'EAU OU MISE EN ŒUVRE DE
SOLUTIONS ALTERNATIVES**

Objectif opérationnel :
*Mieux connaître et traiter les sources de pollution
des eaux*

Territoire concerné :
Le bassin versant de la Renaudie

Superficie d'application de l'action : 2 233 ha



Habitat visé : *Végétation flottante
de renoncules de rivière (3260)*

Habitat d'espèce visé : *Cours des
rivières et ruisseaux (Code C.B. :
24.1)*

Espèces visées :
*Ecrevisse à pattes blanches (1092)
Lamproie de Planer (1096),
Chabot (1163), Loutre (1355)*

OBJECTIFS DE L'ACTION

- A court terme : réduction à la source de la pollution des cours d'eau du bassin de la Renaudie
- A moyen terme : amélioration de l'état de conservation des habitats et espèces aquatiques d'intérêt communautaire.

JUSTIFICATION

En plus de la présence des plans d'eau, l'altération de la qualité des milieux aquatiques peut être imputée à la présence de plusieurs sources de pollution, plus particulièrement dans le bassin de la Renaudie.

Outre les rejets de la décharge de Rouzède (qui devraient s'améliorer grâce à la réhabilitation progressive de l'installation), plusieurs sources de pollution subsistent : l'assainissement du village de vacances du Chat, l'assainissement domestique, les effluents d'élevage... Un diagnostic global de la qualité des rejets, à l'échelle des bassins versants (Renaudie et autres petits affluents de la Tardoire), doit être réalisé avant de mettre en œuvre des solutions de traitement.

DESCRIPTION DE L'ACTION

A l'issue de l'étude d'Avant-Projet Sommaire des aménagements de plans d'eau (action B2), les travaux à réaliser seront hiérarchisés selon les priorités d'intervention. Sur les plans d'eau prioritaires, il sera réalisé :

- Une étude de projet détaillé des travaux à réaliser,
- Les travaux d'aménagement d'un canal de dérivation (ou restauration du canal existant) si la possibilité technique existe ; dans le cas contraire, une solution alternative sera mise en œuvre (busage, construction d'un moine).

OUTIL

Subvention

MAITRISE D'OUVRAGE DE L'ACTION

Propriétaires des plans d'eau.

STRUCTURES RESSOURCES

Bureau d'études d'Hydraulique, ONEMA, Fédération Départementale de Pêche, Administrations (DIREN, DDAF), Animateur du DOCOB

PLAN DE FINANCEMENT ET COUT

- Financeurs potentiels : Propriétaires, Europe, Etat, Collectivités locales
- Budget prévisionnel sur 5 ans : 355 000 €

FICHES ACTIONS LIEES OU COMPLEMENTAIRES

B1, B2

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA MESURE B3

Indicateurs de mise en œuvre		Indicateurs d'évaluation			
Quantitatifs	Qualitatifs	Pertinence	Efficacité	Efficienne	Cohérence
<p>• Nombre de plans d'eau ayant fait l'objet de la construction d'un canal de dérivation et/ou d'aménagements alternatifs (moine, busage...) → chiffres annuels → chiffres cumulés - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>	<p>• Identification de l'état de conservation de l'habitat naturel obtenu après aménagement → suivi de la qualité physico-chimique de l'eau en aval du plan d'eau - Fréquence : n, n+2 et n+5 - Echelle : site Natura 2000</p>	<p>• Oui / non <i>Points analysés :</i> → Evolution des populations animales liées (chabot, lamproie de Planer, écrevisse à pattes blanches, loutre) - Fréquence : n+5 - Echelle : site Natura 2000</p>	<p>• Nombre de plans d'eau ayant fait l'objet d'un aménagement → % de l'objectif atteint - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>	<p>• Oui / non <i>Points analysés :</i> → moyens financiers) mis en œuvre par rapport au prévisionnel → efficacité de la mesure (oui / non) - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>	<p>• Concordance avec d'autres politiques (SDAGE, AEP, document d'urbanisme, PGE, SAGE) ? (oui/non) • Concordance avec les autres actions ? (oui/non) - Fréquence : n+5 - Echelles : site Natura 2000</p>

Action B4
LIMITATION DE LA CREATION DE NOUVEAUX PLANS D'EAU

Objectif opérationnel :
Améliorer la gestion des plans d'eau

Territoire concerné :
L'ensemble du site Natura 2000 (y compris l'extension)

Superficie d'application de l'action : 2 233 ha



Habitat visé : Végétation flottante de renoncules de rivière (3260)

Habitat d'espèce visé : Cours des rivières et ruisseaux (Code C.B. : 24.1)

Espèces visées :
Ecrevisse à pattes blanches (1092)
Lamproie de Planer (1096),
Chabot (1163), Loutre (1355)

OBJECTIFS DE L'ACTION

- A court terme : meilleure maîtrise des impacts négatifs des plans d'eau sur la qualité des habitats aquatiques
- A moyen terme : amélioration de l'état de conservation des habitats et espèces aquatiques d'intérêt communautaire.

JUSTIFICATION

Les plans d'eau des bassins versants de la Renaudie et du ruisseau de la Fontaine Saint-Pierre apparaissent comme un des facteurs du mauvais fonctionnement des écosystèmes aquatiques : déversement d'eaux chaudes et peu oxygénées, non respect du débit réservé, déversement de matières en suspension et d'espèces piscicoles indésirables lors des vidanges.

Dans les bassins versants de cours d'eau de première catégorie piscicole, il apparaît souhaitable de limiter la création de nouveaux plans d'eau.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Limitation de la création de nouveaux plans d'eau dans le bassin versant charentais de la Tardoire, en amont de Montbron.

OUTIL

Procédures administratives

MAITRISE D'OUVRAGE DE L'ACTION

Etat (DDAF)

STRUCTURES RESSOURCES

-

PLAN DE FINANCEMENT ET COUT

- Financeurs potentiels : -
- Budget prévisionnel sur 5 ans : -

FICHES ACTIONS LIEES OU COMPLEMENTAIRES

Sans objet

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION DE LA MESURE

Sans objet

C. QUALITE DES EAUX

Action C1 : Etude de recensement des sources de pollution des cours d'eau

Action C2 : Réhabilitation de la décharge de Rouzède

Action C3 : Traitement des autres sources de pollution de l'eau

Action C4 : Limitation de la pollution de l'étang de Planchas

Action C1
**ETUDE DE RECENSEMENT DES SOURCES DE POLLUTION DES COURS
D'EAU**

Objectif opérationnel :
Mieux connaître et traiter les sources de pollution

Territoire concerné :
Le bassin versant de la Renaudie

Superficie d'application de l'action : 1 770 ha



Habitat visé : *Végétation flottante de renoncules de rivière (3260)*

Habitat d'espèce visé : *Cours des rivières et ruisseaux (Code C.B. : 24.1)*

Espèces visées :
*Ecrevisse à pattes blanches (1092)
Lamproie de Planer (1096),
Chabot (1163), Loutre(1355)*

OBJECTIFS DE L'ACTION

EFFETS ATTENDUS :

- à court terme : meilleure maîtrise des rejets polluants dans le bassin versant
- à moyen terme : amélioration de l'état de conservation des habitats et espèces aquatiques d'intérêt communautaire.

JUSTIFICATION

En plus de la présence des plans d'eau, l'altération des milieux aquatiques peut être imputée à celle de sources de pollution des eaux, plus particulièrement dans le bassin versant de la Renaudie. Outre les rejets de la décharge de Rouzède (qui devraient s'améliorer grâce à la réhabilitation progressive du site), plusieurs problèmes subsistent en effet comme l'assainissement du village de vacances du Chat, les assainissements domestiques, les effluents d'élevage.

Un diagnostic global de la qualité des rejets doit être réalisé avant de mettre en œuvre des solutions de traitement.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Réalisation d'une étude de la qualité des eaux de la Renaudie comprenant :

- Un diagnostic de la qualité des eaux de la Renaudie à partir d'une campagne de mesures de qualité physico-chimique des eaux.
- L'identification des sources de pollution dans le bassin versant, à partir d'enquêtes et de visites sur le terrain.
- La mise en évidence des sources d'altération de la qualité des eaux.

OUTIL

Etude dans le cadre de la mission d'animation

MAITRISE D'OUVRAGE DE L'ACTION

Etat (DIREN)

STRUCTURES RESSOURCES

Animateur du DOCOB, bureau d'études spécialisé, ONEMA, Fédération Départementale de Pêche, Administrations (DIREN, DDAF).

PLAN DE FINANCEMENT ET COUT

- Financeurs potentiels : Europe, Etat
- Budget prévisionnel sur 5 ans : 15 000 €

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION DE LA MESURE

Sans objet

FICHES ACTIONS LIEES OU COMPLEMENTAIRES

C3, C4, H1

Action C2
REHABILITATION DE LA DECHARGE DE ROUZEDE

Objectif opérationnel :
Mieux connaître et traiter les sources de pollution

Territoire concerné :
La décharge de Rouzède



Habitat visé : *Végétation flottante de renoncules de rivière (3260)*

Habitat d'espèce visé : *Cours des rivières et ruisseaux (Code C.B. : 24.1)*

Espèces visées :
*Ecrevisse à pattes blanches (1092)
Lamproie de Planer(1096),
Chabot (1163), Loutre(1355)*

OBJECTIFS DE L'ACTION

- A court terme : meilleure maîtrise des rejets polluants dans le bassin versant
- A moyen terme : amélioration de l'état de conservation des habitats et espèces aquatiques d'intérêt communautaire.

JUSTIFICATION

La décharge de Rouzède fut longtemps la principale source de pollution des eaux dans le bassin versant de la Renaudie. Sa fermeture doit être suivie d'une remise en état qui a fait l'objet d'une étude de définition. Sa mise en œuvre est un préalable indispensable à la reconquête de la qualité de l'eau de la vallée.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Mise en œuvre du programme de remise en état de la décharge de Rouzède.

OUTIL

-

MAITRISE D'OUVRAGE DE L'ACTION

Syndicat Mixte à Vocation Départementale d'Elimination des Déchets.

STRUCTURES RESSOURCES

-

PLAN DE FINANCEMENT ET COUT

- Financeurs potentiels : -
- Budget prévisionnel sur 5 ans : -

FICHES ACTIONS LIEES OU COMPLEMENTAIRES

Sans objet

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION DE LA MESURE

Sans objet

Action C3
TRAITEMENT DES AUTRES SOURCES DE POLLUTION DES EAUX

Objectif opérationnel :
Mieux connaître et traiter les sources de pollution

Territoire concerné :
La totalité du site

Superficie d'application de l'action : 2 233 ha



Habitat visé : Végétation flottante de renoncules de rivière (3260)

Habitat d'espèce visé : Cours des rivières et ruisseaux (Code C.B. : 24.1)

Espèces visées :
Ecrevisse à pattes blanches (1092)
Lamproie de Planer (1096),
Chabot (1163), Loutre (1355)

OBJECTIFS DE L'ACTION

- A court terme : meilleure maîtrise des rejets polluants dans les bassins versants
- A moyen terme : amélioration de l'état de conservation des habitats et espèces aquatiques d'intérêt communautaire.

JUSTIFICATION

Pour les sources de pollution identifiées, il est souhaitable, selon leur importance, de mettre en place des solutions de traitement.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Décharge de Rouzède : mise en place du Plan de réhabilitation de la décharge (rappel),
- Assainissement domestique : accélération de la mise en œuvre des Schémas Communaux d'Assainissement,
- Village de vacances : amélioration, si nécessaire, des dispositifs d'assainissement actuels,
- Elevages agricoles : accélération du Programme de Maîtrise des Pollutions d'Origine Agricole (PMPOA),

OUTIL

-

MAITRISE D'OUVRAGE DE L'ACTION

- Décharge de Rouzède : Syndicat Mixte à Vocation Départementale d'Élimination des Déchets
- Assainissement domestique : Communes, propriétaires
- Village de vacances : Propriétaire
- Elevages agricoles : Exploitants agricoles

STRUCTURES RESSOURCES

Administrations (DDAF, DDASS), collectivités locales, Chambre d'Agriculture, bureaux d'études.

PLAN DE FINANCEMENT ET COUT

- Financeurs potentiels : -
- Budget prévisionnel sur 5 ans : - (mesures financées par les maîtres d'ouvrage avec les aides existantes)

FICHES ACTIONS LIEES OU COMPLEMENTAIRES

C1, H1

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION DE LA MESURE

Sans objet

Action C4
REDUCTION DE LA POLLUTION DE L'ETANG DE PLANCHAS

Objectif opérationnel :
Mieux connaître et traiter les sources de pollution

Territoire concerné :
Etang de Planchas

Superficie d'application de l'action : environ 4,7 ha



Habitat visé : Végétation flottante de renoncules de rivière (3260)

Habitat d'espèce visé : Cours des rivières et ruisseaux (Code C.B. : 24.1)

Espèces visées :
Ecrevisse à pattes blanches (1092)
Lamproie de Planer(1096),
Chabot (1163), Loutre(1355)

OBJECTIFS DE L'ACTION

- A court terme : meilleure maîtrise des rejets polluants dans le bassin versant de la Renaudie
- A moyen terme : amélioration de l'état de conservation des habitats et espèces aquatiques d'intérêt communautaire.

JUSTIFICATION

Les mesures de qualité des eaux et des sédiments de l'étang de Planchas (CREOCEAN, 1995 ; BEHC, 2001) montrent une pollution par le plomb, l'arsenic, le mercure, les nitrates, et une forte capacité des sédiments à fixer et relarguer les sels nutritifs (phosphates, nitrites, nitrates, ammoniacales). Une amélioration de la qualité de cet étang apparaît donc comme un préalable à la reconquête de la qualité de la vallée de la Renaudie.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Une fois le canal de dérivation de l'étang de Planchas réhabilité, l'étang sera vidangé afin de laisser sécher les sédiments. On analysera ensuite la faisabilité technique et financière d'une opération de curage des sédiments.

OUTIL

Subvention

MAITRISE D'OUVRAGE DE L'ACTION

Propriétaire

STRUCTURES RESSOURCES

Administrations (DDAF, DDASS), collectivités locales, bureaux d'études, animateur du DOCOB.

PLAN DE FINANCEMENT ET COUT

- Financeurs potentiels : Propriétaire, Syndicat Mixte à Vocation Départementale d'Elimination des Déchets, Etat, Europe
- Budget prévisionnel sur 5 ans : 150 000 €

FICHES ACTIONS LIEES OU COMPLEMENTAIRES

C1, H1

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA MESURE C4

Indicateurs de mise en œuvre		Indicateurs d'évaluation			
Quantitatifs	Qualitatifs	Pertinence	Efficacité	Effizienz	Cohérence
<p>• Opération de vidange, puis de curage des sédiments réalisé → chiffres annuels → chiffres cumulés - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>	<p>• Identification de l'état de conservation de l'habitat naturel obtenu après aménagement → suivi de la qualité physico-chimique de l'eau en aval du plan d'eau - Fréquence : n, n+2 et n+5 - Echelle : site Natura 2000</p>	<p>• Oui / non <u>Points analysés :</u> → Evolution des populations animales liées (chabot, lamproie de Planer, écrevisse à pattes blanches) - Fréquence : n+5 - Echelle : site Natura 2000</p>	<p>• Opération réalisée ou non → % de l'objectif atteint - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>	<p>• Oui / non <u>Points analysés :</u> → moyens financiers) mis en œuvre par rapport au prévisionnel → efficacité de la mesure (oui / non) - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>	<p>• Concordance avec d'autres politiques (SDAGE, AEP, document d'urbanisme, PGE, SAGE) ? (oui/non) • Concordance avec les autres actions ? (oui/non) - Fréquence : n+5 - Echelles : site Natura 2000</p>

D. HABITATS AQUATIQUES

Action D1 : Contrôle des populations d'écrevisses américaines

Action D2 : Entretien périodique de la végétation des rives de la Tardoire et de la Renaudie

Action D3 : Maintien d'une végétation dense sur les rives de la Tardoire au droit du Chambon

Action D4 : Diversification du lit de la Renaudie et de ses affluents

Action D1
CONTROLE DES POPULATIONS D'ECREVISSES AMERICAINES

Objectif opérationnel :

Préserver la diversité des habitats aquatiques

Territoire concerné :

L'ensemble du réseau hydrographique du site

Linéaire d'application de l'action : 19 630 m



Habitat d'espèce visé : Cours des rivières et ruisseaux (Code C.B. : 24.1)

Espèce visée :

Ecrevisse à pattes blanches (1092)

OBJECTIFS DE L'ACTION

- A court terme : maîtrise de la progression des espèces exotiques envahissantes
- A moyen terme : absence d'incidences négatives, directes ou indirectes, de ces espèces, sur l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.

JUSTIFICATION

L'écrevisse américaine (*Orconectes limosus*) et l'écrevisse de Louisiane (*Procambarus clarkii*) espèces introduites, sont présentes dans les cours d'eau de l'aire d'étude, où elles semblent avoir colonisé l'habitat de l'écrevisse à pattes blanches. Plus fécondes, de croissance plus rapide, aux exigences écologiques moindres, au comportement agressif et migrateur, elles supplantent assez rapidement l'espèce locale. En outre, elles sont résistantes à une maladie qui affecte l'espèce autochtone, l'aphanomyose, ce qui contribue à leur expansion, et ainsi à la régression de l'écrevisse à pattes blanches.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Information des propriétaires de plans d'eau, des riverains, des pêcheurs, sur les risques liés à la progression des espèces d'écrevisses exotiques et sur les possibilités de pêche : réalisation et diffusion d'une plaquette et réunions d'information

OUTIL

Prestations dans le cadre de la mission d'animation

MAITRISE D'OUVRAGE DE L'ACTION

Etat

STRUCTURES RESSOURCES

Fédération Départementale de la Pêche de Charente, animateur du DOCOB.

PLAN DE FINANCEMENT ET COUT

- Financeurs potentiels : Europe, Etat
- Budget prévisionnel sur 5 ans : 2 000 €

FICHES ACTIONS LIEES OU COMPLEMENTAIRES

Sans objet

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA MESURE D1

Quantitatifs	Qualitatifs	Pertinence	Efficacité	Efficience
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de plaquettes distribuées → <i>chiffre annuel</i> → <i>chiffre cumulé</i> • Nombre de réunions d'information réalisées → <i>chiffre annuel</i> → <i>chiffre cumulé</i> <p>- Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Contenu de la plaquette → <i>thèmes abordés</i> <p>- Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Oui / non <p><i>Points analysés :</i> → <i>tendances d'évolution des populations d'écrevisses américaines</i></p> <p>- Fréquence : n+5</p> <p>- Echelle : site Natura 2000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de plaquettes distribuées • Nombre de réunions d'information réalisées → % de <i>l'objectif atteint</i> <p>- Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Oui / non <p><i>Points analysés :</i> → <i>moyens (humains et financiers) mis en œuvre par rapport au prévisionnel</i> → <i>efficacité de la mesure (oui / non)</i></p> <p>- Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>

Action D2
**ENTRETIEN PERIODIQUE DE LA VEGETATION DES RIVES DE LA
TARDOIRE ET DE LA RENAUDIE**

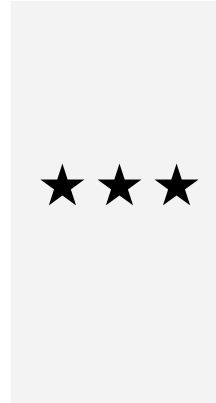
Objectif opérationnel :

Préserver la diversité des habitats aquatiques

Territoire concerné :

L'ensemble du réseau hydrographique du site

Linéaire d'application de l'action : 17 170 m



Habitat visé : Forêts alluviales résiduelles à aulnes et frênes (91E0)

Habitat d'espèce visé : Cours des rivières et ruisseaux (Code C.B. : 24.1)

Espèces visées :

Loutre(1355)Lamproie de Planer(1096), Chabot (1163), Cordulie à corps fin (1041)

OBJECTIFS DE L'ACTION

EFFETS ATTENDUS :

- A court terme : mise en cohérence des modes de restauration/entretien de la végétation du rivulaire de la Tardoire et de ses affluents dans le respect des exigences écologiques des espèces animales d'intérêt communautaire.
- A moyen terme : maintien dans un bon état de conservation de l'habitat « forêts alluviales résiduelles à aulnes et frênes » et des espèces aquatiques d'intérêt communautaire.

OBJECTIFS DE CONTRACTUALISATION A 5 ANS : 2 CHARTES Natura 2000 signées. 17 170 m de ripisylve traités

JUSTIFICATION

La végétation des rives des cours d'eau (aulnaie-frênaie) est un habitat d'intérêt européen, prioritaire. L'existence du site Natura 2000 justifie la mise en œuvre de modes de gestion de la ripisylve exemplaires, favorables à la biodiversité. Ils seront intégrés dans les cahiers des charges des entreprises qui assurent l'entretien de la végétation, pour le compte des maîtres d'ouvrage (Syndicat d'Aménagement Hydraulique de la Tardoire pour la Tardoire, CREN pour la Renaudie).

DESCRIPTION DE L'ACTION

Engagements :

- En dehors de la réglementation liée à la loi sur l'eau, ne pas faire de travaux dans le lit des cours d'eau et sur les berges sans avis préalable de la structure animatrice, de l'ONEMA, de la DDAF.
- Préserver la végétation des rives (ripisylve) et l'entretenir selon des méthodes favorables aux habitats et espèces d'intérêt communautaire : entretenir la végétation uniquement par moyen mécanique (traitement chimique proscrit), maintenir et favoriser les espèces typiques de l'habitat et efficaces pour la stabilité des berges (aulne glutineux, frêne commun), maintenir des arbres dépérissant ou morts sur les berges (sauf ceux menaçant de tomber), n'enlever les embâcles que s'ils constituent une gêne à l'écoulement de l'eau et à la circulation des canoës.
- Préserver des zones de refuge le long des cours d'eau en maintenant localement des ripisylves peu entretenues, des boisements inondables, favorables à la loutre, des zones de broussailles rivulaires (ronces et épineux) et des zones « ouvertes » à végétation herbacée dense dominante, favorables à la loutre et à la cordulie à corps fin.
- Ne pas dessoucher les arbres coupés sur les berges (sauf pour les arbres tombés).

Recommandations :

- Privilégier les techniques du génie végétal pour lutter contre les érosions de berges (tunage, fascinage).
- Privilégier le débardage à cheval dans les zones humides.
- Revégétaliser les zones à aulnes dépérissant par des plantations d'essences locales : plantation d'arbres de haut jet, d'essence locale (frêne commun, érable champêtre, érable sycomore, chêne pédonculé).

OUTIL

Charte Natura 2000

MAITRISE D'OUVRAGE DE L'ACTION

Syndicat d'Aménagement Hydraulique de la Tardoire, CREN

STRUCTURES RESSOURCES

Département, entreprises privées, associations d'insertion.

PLAN DE FINANCEMENT ET COUT

- Financeurs potentiels : -
- Budget prévisionnel sur 5 ans : - (la mise en place de cette mesure n'entraîne pas de surcoût par rapport à l'entretien habituellement assuré)

FICHES ACTIONS LIEES OU COMPLEMENTAIRES

D3, E7

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA MESURE D2

Indicateurs de mise en œuvre		Indicateurs d'évaluation			
Quantitatifs	Qualitatifs	Pertinence	Efficacité	Effizienz	Cohérence
<p>• Nombre de chartes Natura 2000 signées → chiffres annuels → chiffres cumulés - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p> <p>• Linéaire de ripisylve traité → chiffre annuel (km) → chiffre cumulé (km) - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>	<p>• Vérification des modalités d'entretien de la végétation des rives → <i>Maintien de la typicité de l'habitat (relevés phytosociologiques : un par zone restaurée et/ou entretenue)</i></p> <p>→ <i>Maintien d'arbres dépérissants ou morts</i></p> <p>→ <i>Maintien d'embâcles</i></p> <p>→ <i>Pas de traces visibles d'utilisation de produits phytosanitaires</i></p> <p>→ <i>Maintien des souches des arbres coupés</i></p> <p>- Fréquence : n et n+5 - Echelle : parcelle visée</p>	<p>• Oui / non <i>Points analysés :</i> → <i>Intérêt patrimonial de l'habitat naturel (typicité de l'habitat, diversité floristique)</i> - Fréquence : n+2 → <i>Evolution des populations animales liées loutre, poissons, odonates)</i> - Fréquence : n+5</p> <p>- Echelle : site Natura 2000</p>	<p>• Nombre de chartes Natura 2000 signée • Importance du linéaire de ripisylve restaurée et/ou entretenue → % de l'objectif atteint</p> <p>- Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>	<p>• Oui / non <i>Points analysés :</i> → <i>moyens (humains) mis en œuvre par rapport au prévisionnel</i> → <i>efficacité de la mesure (oui / non)</i></p> <p>- Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>	<p>• Concordance avec d'autres politiques (SDAGE, AEP, document d'urbanisme, PGE, SAGE, programme décennal de restauration du SIAH de la Tardoire) ? <i>(oui/non)</i></p> <p>• Concordance avec les autres actions ? <i>(oui/non)</i></p> <p>- Fréquence : n+5 - Echelles : site Natura 2000</p>

Action D3
MAINTIEN D'UNE VEGETATION DENSE SUR LES RIVES DE LA TARDOIRE

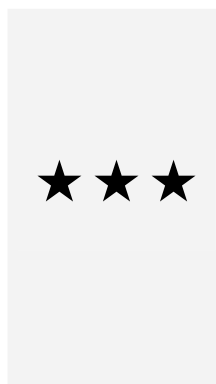
Objectif opérationnel :

Préserver la diversité des habitats aquatiques

Territoire concerné :

Les rives de la Tardoire au droit du Centre
Départemental de Plein Air du Chambon

Linéaire d'application de l'action : 1 km



Habitat d'espèce visé : Cours des
rivières et ruisseaux (Code C.B. :
24.1)

Espèce visée :

Cordulie à corps fin (1041)

OBJECTIFS DE L'ACTION

EFFETS ATTENDUS :

- A court terme : entretien des rives de la Tardoire ménageant des secteurs à végétation herbacée dense au droit du Chambon
- A moyen terme : confortement des populations de Cordulie à corps fin sur le site.

OBJECTIFS DE CONTRACTUALISATION A 5 ANS : 1 Charte Natura 2000 signée ; un km de ripisylve traité

JUSTIFICATION

La Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*) est une libellule très menacée en Europe, encore présente en France, mais localisée. La larve se développe dans les rivières ou canaux à courant plus ou moins lent ; les adultes aiment les rives à végétation aquatique et riveraine dense, avec de nombreux héliophytes (carex, joncs, roseaux...)

L'espèce est présente dans la vallée de la Tardoire, aux alentours du Chambon, où plusieurs individus en chasse ont été observés.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Intégration de la mesure suivante dans le cahier des charges des entreprises qui assurent l'entretien de la ripisylve de la Tardoire : maintien d'une végétation herbacée dense sur les rives de la Tardoire, par places, sur un tronçon d'environ 1 km de long, en amont du pont de la RD 163.

OUTIL

Charte Natura 2000

MAITRISE D'OUVRAGE DE L'ACTION

Syndicat d'Aménagement Hydraulique de la Tardoire

STRUCTURES RESSOURCES

Conseil Général de la Charente, animateur du DOCOB.

PLAN DE FINANCEMENT ET COUT

- Financeurs potentiels : -
- Budget prévisionnel sur 5 ans : - (la mise en place de cette mesure n'entraîne pas de surcoût par rapport à l'entretien habituellement assuré)

FICHE ACTION LIEE OU COMPLEMENTAIRE

D2

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA MESURE D3

Indicateurs de mise en œuvre		Indicateurs d'évaluation			
Quantitatifs	Qualitatifs	Pertinence	Efficacité	Efficienc	Cohérence
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de chartes Natura 2000 signées → chiffres annuels → chiffres cumulés - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000 • Linéaire de ripisylve traité → chiffre annuel (km) → chiffre cumulé (km) - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000 	<p>Vérification des modalités d'entretien de la végétation rivulaire</p> <p>→ alternance de secteurs de végétation arborée et de secteurs à végétation herbacée dense</p> <p>- Fréquence : n, n+2 et n+5 - Echelle : parcelle visée</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Oui / non <p><i>Points analysés :</i> → Intérêt patrimonial de l'habitat naturel (typicité de l'habitat, diversité floristique) - Fréquence : n+2 → Evolution des populations animales liées (Cordulie à corps fin) - Fréquence : n+5</p> <p>- Echelle : site Natura 2000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de chartes Natura 2000 signée • Importance du linéaire de ripisylve restaurée et/ou entretenue <p>→ % de l'objectif atteint</p> <p>- Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Oui / non <p><i>Points analysés :</i> → moyens (humains) mis en œuvre par rapport au prévisionnel → efficacité de la mesure (oui / non)</p> <p>- Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Concordance avec d'autres politiques (SDAGE, AEP, document d'urbanisme, PGE, SAGE, programme décennal de restauration du SIAH de la Tude) ? (oui/non) • Concordance avec les autres actions ? (oui/non) <p>- Fréquence : n+5 - Echelles : site Natura 2000</p>

Action D4
DIVERSIFICATION DU LIT DE LA RENAUDIE ET DE SES AFFLUENTS

Objectif opérationnel :
Préserver la diversité des habitats aquatiques

Territoire concerné :
Le linéaire de cours d'eau compris dans la Réserve Naturelle Régionale de la Renaudie.

Nombre de sites d'application de l'action : environ une dizaine



Habitat visé : *Forêts alluviales résiduelles à aulnes et frênes (91E0)*

Habitat d'espèce visé : *Cours des rivières et ruisseaux (Code C.B. : 24.1)*

Espèces visées :
*Lamproie de Planer(1096),
Chabot (1163, Loure(1355)*

OBJECTIFS DE L'ACTION

EFFETS ATTENDUS :

- à court terme : augmenter les capacités d'accueil du milieu aquatique pour les espèces d'intérêt communautaire
- à moyen terme : maintenir dans un bon état de conservation les populations d'espèces d'intérêt communautaire visées.

OBJECTIF DE CONTRACTUALISATION SUR 5 ANS : un contrat Natura 2000 signé ; une dizaine de sites traités.

JUSTIFICATION

Des actions de diversification des habitats aquatiques permettront d'augmenter la capacité d'accueil du milieu et, ainsi, consolider les populations d'espèces d'intérêt communautaire. Ces actions concernent la Renaudie et ses affluents à l'intérieur de la Réserve Naturelle Régionale.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Création de micro-seuils de 20 à 30 cm de haut, en blocs et galets, ou en rondins de bois : oxygénation de l'eau, création de fosses à l'amont des seuils favorables aux poissons.
- Restauration des sources latérales, qui jouent un rôle important de soutien des débits et constituent un habitat favorable à la faune (invertébrés et batraciens) : inventaire des sources, vérification de la qualité des eaux et de l'occupation des sols du bassin versant, réhabilitation si opportun, le cas échéant valorisation patrimoniale.
- Restauration de la circulation de l'eau dans certains bras secondaires obstrués en réhabilitant le lit initial.

OUTIL

Contrat Natura 2000

MAITRISE D'OUVRAGE DE L'ACTION (Contractant) :

Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Poitou-Charentes.

STRUCTURES RESSOURCES

ONEMA, Fédération Départementale de la Pêche de Charente.

PLAN DE FINANCEMENT ET COUT

- Financeurs potentiels : Etat, Europe
- Budget prévisionnel sur 5 ans : 3 000 €

FICHE ACTION LIEE OU COMPLEMENTAIRE

Sans objet

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA MESURE D4

Indicateurs de mise en œuvre		Indicateurs d'évaluation			
Quantitatifs	Qualitatifs	Pertinence	Efficacité	Effizienz	Cohérence
<p>• Nombre de contrats Natura 2000 signés → chiffres annuels → chiffres cumulés - Fréquence : n - Echelle : Réserve Naturelle de la Renaudie</p> <p>• Nombre de sites ayant fait l'objet de travaux de diversification → chiffres annuels → chiffres cumulés - Fréquence : n - Echelle : Réserve Naturelle de la Renaudie</p>	<p>• Identification de l'état de conservation de l'habitat naturel obtenu après aménagement → diversité de l'habitat après restauration → suivi de la qualité physico-chimique de l'eau en aval des zones aménagées</p> <p>- Fréquence : n et n+5 - Echelle : site aménagé</p>	<p>• Oui / non <i>Points analysés :</i> → Etat de conservation de l'habitat après travaux - Fréquence : n+5 → Evolution des populations animales liées (loutre, chabot, lamproie de Planer) - Fréquence : n+5</p> <p>- Echelle : site Natura 2000</p>	<p>• Nombre de contrat Natura 2000 signé et nombre de sites aménagés → % de l'objectif atteint</p> <p>- Fréquence : n - Echelle : Réserve Naturelle de la Renaudie</p>	<p>• Oui / non <i>Points analysés :</i> → moyens (humains et financiers) mis en œuvre par rapport au prévisionnel → efficacité de la mesure (oui / non)</p> <p>- Fréquence : n - Echelle : Réserve Naturelle de la Renaudie</p>	<p>• Concordance avec d'autres politiques (SDAGE, Plan de gestion de la Réserve Naturelle) ? (oui/non)</p> <p>- Fréquence : n+5 - Echelle : site Natura 2000</p>

E. MILIEUX AGRICOLES ET FORESTIERS

Action E1 : Reconquête des parcelles de prairies embroussaillées

Action E2 : Exploitation des prairies de fauche et de pâture selon des pratiques favorables à la biodiversité

Action E3 : Entretien des mares et des plans d'eau

Action E4 : Maintien du caractère multi-fonctionnel des boisements et de leur gestion extensive

Action E5 : Conservation d'arbres morts ou sénescents et d'arbres à cavité

Action E6 : Rédaction d'un plan de gestion des boisements de la Réserve Naturelle Régionale de la Renaudie

Action E7 : Dégagement du lit de la Renaudie et de ses affluents

Action E8 : Aménagement de mares forestières favorables aux amphibiens

Action E1
RECONQUETE DES PARCELLES DE PRAIRIES EMBROUSSAILLEES

Objectif opérationnel :
Conforter les activités humaines favorables
à la biodiversité

Territoire concerné :
Les parcelles en prairies du site

Superficie d'application de l'action :
environ 20 ha



Habitat visé : Prairies maigres de fauche
riches en fleurs (6510)

Habitat d'espèces visé : Prairies
mésophiles pâturées (Code CB : 38.1)

Espèces visées :
Grand rhinolophe (1304), Petit
rhinolophe (1303) Grand murin (1324),
Minioptère de Schreibers (1310), Agrion
de Mercure (1044)

OBJECTIFS DE L'ACTION

EFFETS ATTENDUS :

- à court terme : Régression des surfaces de prairies embroussaillées au profit des prairies bien entretenues
- à moyen terme : Prairies dans un état de conservation favorable aux espèces d'intérêt communautaire.

OBJECTIFS DE CONTRACTUALISATION A 5 ANS : 5 contrats signés ; 10 ha sous contrat.

JUSTIFICATION

Les prairies des vallées de la Tardoire et de la Renaudie sont des habitats, ou des habitats d'espèces, d'intérêt communautaire. Leur maintien dépend de la poursuite des activités agricoles. Là où l'exploitation agricole a disparu, les prairies sont colonisées progressivement par des ronces, puis par d'autres arbustes, et évoluent vers la forêt. Cela concerne surtout la vallée de la Renaudie, étroite et difficile d'accès, les prairies de la vallée de la Tardoire étant, quant à elles, encore bien entretenues. Il est donc souhaitable de procéder dans un premier temps à une "réouverture" des parcelles embroussaillées, avant d'envisager la reprise d'une exploitation en prairie de fauche et/ou de pâture.

La réouverture des parcelles abandonnées ne signifie pas forcément faire disparaître tous les ronciers ou formations arbustives, certains pouvant être conservés pour maintenir des refuges pour la faune.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Définition des surfaces à engager :

Diagnostic parcellaire établi par une structure agréée afin de déterminer les parcelles ou parties de parcelles à engager. Programme de travaux pour chaque parcelle ou partie de parcelle engagée.

Ouverture mécanique ou manuelle :

- Débroussaillage lourd d'ouverture : arrachage des arbustes ou coupe, tronçonnage, dessouchage et enlèvement des souches hors de la parcelle, broyage au sol.
- Période d'intervention : entre octobre et janvier.
- Maintien des ourlets forestiers et de quelques zones buissonneuses qui participent à la biodiversité.
- Non utilisation de produits phytosanitaires.

Entretien des parcelles ouvertes :

- Gyrobroyage d'entretien les années suivantes ou fauche avec exportation des produits dès que l'état de la parcelle le permet.
- Période d'intervention : entre octobre et janvier.

- Maintien des ourlets forestiers et de quelques zones buissonneuses qui participent à la biodiversité.
- Non utilisation de produits phytosanitaires.

Ou entretien par le pâturage : entretien par pâturage raisonné, élimination des refus, élimination des rejets.

OUTIL

- parcelles en SAU : Mesures Agro-Environnementales territoriales
- parcelles hors SAU : Contrat Natura 2000

MAITRISE D'OUVRAGE DE L'ACTION (Contractants) :

Exploitants agricoles (parcelles en SAU) ; propriétaires ou ayants-droits (parcelles hors SAU)

STRUCTURES RESSOURCES

Animateur MAE (parcelles en SAU) ; animateur du DOCOB (parcelles hors SAU)

PLAN DE FINANCEMENT ET COUT

- Financeurs potentiels : Europe Etat
- Coût indicatif unitaire prévisionnel : 219 €/ha/an
- Budget prévisionnel sur 5 ans : 10 950 €

FICHE ACTION LIEE OU COMPLEMENTAIRE

E2

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA MESURE E1

Indicateurs de mise en œuvre		Indicateurs d'évaluation			
Quantitatifs	Qualitatifs	Pertinence	Efficacité	Effizienz	Cohérence
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de parcelles sous contrat Natura 2000, MAEt et superficies correspondantes → chiffres annuels → chiffres cumulés - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000 • Surfaces en prairies sur le site → chiffre annuel → chiffre cumulé - Fréquence : n - Echelles : site Natura 2000 et parcelles sous contrat 	<ul style="list-style-type: none"> • Diversité floristique des parcelles sous contrat Natura 2000, MAEt → relevé phytosociologique (un par parcelle concernée) - Fréquence : n+5 - Echelle : parcelle visée • Evaluation de la prairie → Typicité, valeur patrimoniale, état de conservation, vulnérabilité, espèces présentes - Fréquence : n+5 - Echelle : parcelle visée 	<ul style="list-style-type: none"> • Oui / non <i>Points analysés :</i> → Evolution des superficies de prairies du site (+, -, =) - Fréquence : n → Evolution de la diversité floristique et évaluation de l'habitat naturel (+, -, =) - Fréquence : n+5 → Evolution des populations animales liées (chauves-souris, agrion de Mercure) - Fréquence : n+5 - Echelle : site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de contrats signés et surface de prairies sous contrat → % de l'objectif atteint - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Oui / non <i>Points analysés :</i> → moyens (humains et financiers) mis en œuvre par rapport au prévisionnel → efficacité de la mesure (oui / non) - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Concordance avec d'autres politiques (SDAGE, AEP, documents d'urbanisme) ? (oui/non) • Concordance avec les autres actions ? (oui/non) - Fréquence : n+5 - Echelles : site Natura 2000

Action E2
**EXPLOITATION DES PRAIRIES DE FAUCHE ET DE PATURE SELON DES
PRATIQUES FAVORABLES A LA BIODIVERSITE**

Objectif opérationnel :

Conforter les activités humaines favorables
à la biodiversité

Territoire concerné :

Les parcelles en prairies du site

Superficie d'application de l'action : 525
ha



Habitat visé : Prairies maigres de fauche
riches en fleurs (6510)

Habitat d'espèces visé : Prairies
mésophiles pâturées (Code CB : 38.1)

Espèces visées :

Grand rhinolophe (1304), Petit
rhinolophe (1303) Grand murin (1324),
Minoptère de Schreibers (1310), Agrion
de Mercure (1044)

OBJECTIFS DE L'ACTION

EFFETS ATTENDUS :

- à court terme : stabilisation des surfaces de prairies sur le site.
- à moyen terme : prairies dans un état de conservation favorable aux espèces d'intérêt communautaire.

OBJECTIF DE CONTRACTUALISATION A 5 ANS : 8 contrats signés ; 50 ha sous contrats.

JUSTIFICATION

Les prairies des vallées de la Tardoire et de la Renaudie sont des habitats, ou des habitats d'espèces, d'intérêt communautaire. Leur conservation passe par un mode d'entretien de l'espace qu'il importe de conserver : fauche et/ou pâturage.

En outre, la diversité biologique peut être accrue par certaines pratiques :

- Ainsi la fauche tardive a un effet bénéfique car elle permet à un plus grand nombre de plantes et d'insectes de réaliser leur cycle biologique, ce qui enrichit les ressources alimentaires des espèces en fin de chaîne trophique, dont le vison d'Europe et les chauves-souris.
- Les apports de fertilisants doivent être limités car ils provoquent une modification des peuplements végétaux en favorisant les espèces nitrophiles banales, fortement compétitives, au détriment du cortège de plantes à fleurs des prairies naturelles.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Mesure 1 : Gestion extensive des prairies avec retard de fauche

- Pression de pâturage : taux maximal de chargement de 1,4 UGB/ha
- Travail du sol : Absence de destruction des surfaces engagées, notamment par le labour ou à l'occasion de travaux lourds (pose de drain, nivellement...).
- Limitation de la fertilisation : Pour chaque parcelle engagée, limitation de
la fertilisation azotée totale à 95 unités/ha/an, dont au maximum 60 unités/ha/an en minéral,
la fertilisation totale en P à 90 unités/ha/an, dont au maximum 30 unités/ha/an en minéral,
la fertilisation totale en K à 160 unités/ha/an, dont au maximum 60 unités/ha/an en minéral
- Traitement phytosanitaire : Absence de désherbage (sauf localisé).
- Maîtrise des refus et des ligneux et brûlage : Fauche des refus et des ligneux obligatoire ; absence d'écobuage ou de brûlage dirigé.

- Enregistrement des interventions mécaniques et des pratiques de pâturage : identification de l'élément engagé (n° de l'îlot, parcelle ou partie de parcelle ou groupe de parcelle), fauche ou broyage (dates, matériel utilisé, modalités notamment si fauche centrifuge), pâturage (dates d'entrée ou de sortie par parcelles, nombre d'animaux et d'UGB correspondantes).
- Absence d'intervention mécanique (fauche ou broyage pendant une période déterminée : absence de fauche ou broyage) et pâturage jusqu'au 15 juin.

Mesure 2 : Gestion extensive des prairies avec absence totale de fertilisation

- Pression de pâturage : taux maximal de chargement de 1,4 UGB/ha
- Travail du sol : Absence de destruction des surfaces engagées, notamment par le labour ou à l'occasion de travaux lourds (pose de drain, nivellement...).
- Absence totale de fertilisation minérale et organique sur les prairies : absence totale d'apports de fertilisants minéraux (Azote, Phosphore, Potasse) et organique (y compris compost, hors restitution par pâturage) ; absence d'apports magnésiens et de chaux
- Traitement phytosanitaire : Absence de désherbage (sauf localisé).
- Maîtrise des refus et des ligneux et brûlage : Fauche des refus et des ligneux obligatoire ; absence d'écobuage ou de brûlage dirigé.
- Enregistrement des interventions mécaniques et des pratiques de pâturage : identification de l'élément engagé (n° de l'îlot, parcelle ou partie de parcelle ou groupe de parcelle), fauche ou broyage (dates, matériel utilisé, modalités notamment si fauche centrifuge), pâturage (dates d'entrée ou de sortie par parcelles, nombre d'animaux et d'UGB correspondantes).

Mesure 3 : Gestion extensive des prairies avec absence totale de fertilisation et retard de fauche

- Pression de pâturage : taux maximal de chargement de 1,4 UGB/ha
- Travail du sol : Absence de destruction des surfaces engagées, notamment par le labour ou à l'occasion de travaux lourds (pose de drain, nivellement...).
- Absence totale de fertilisation minérale et organique sur les prairies : absence totale d'apports de fertilisants minéraux (Azote, Phosphore, Potasse) et organique (y compris compost, hors restitution par pâturage) ; absence d'apports magnésiens et de chaux
- Traitement phytosanitaire : Absence de désherbage (sauf localisé).
- Maîtrise des refus et des ligneux et brûlage : Fauche des refus et des ligneux obligatoire ; absence d'écobuage ou de brûlage dirigé.
- Enregistrement des interventions mécaniques et des pratiques de pâturage : identification de l'élément engagé (n° de l'îlot, parcelle ou partie de parcelle ou groupe de parcelle), fauche ou broyage (dates, matériel utilisé, modalités notamment si fauche centrifuge), pâturage (dates d'entrée ou de sortie par parcelles, nombre d'animaux et d'UGB correspondantes).
- Absence d'intervention mécanique (fauche ou broyage pendant une période déterminée : absence de fauche ou broyage) et pâturage jusqu'au 15 juin.

Recommandation : Fauche à réaliser du centre de la parcelle vers la périphérie.

OUTIL

- parcelles en SAU : Mesures Agro-Environnementales territoriales
- parcelles hors SAU : Contrat Natura 2000

MAITRISE D'OUVRAGE DE L'ACTION (Contractants) :

Exploitants agricoles (parcelles en SAU) ; propriétaires ou ayants-droits (parcelles hors SAU)

STRUCTURES RESSOURCES

Animateur MAE (parcelles en SAU) ; animateur du DOCOB (parcelles hors SAU)

PLAN DE FINANCEMENT ET COUT

- Financeurs potentiels : Europe Etat
- Coût indicatif unitaire prévisionnel : Mesure 1 : 227 € / ha / an
Mesure 2 : 228 € / ha/an
Mesure 3 : 362 € / ha / an
- Budget prévisionnel sur 5 ans : 90 500 €
-

FICHE ACTION LIEE OU COMPLEMENTAIRE

E1

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA MESURE E2

Indicateurs de mise en œuvre		Indicateurs d'évaluation			
Quantitatifs	Qualitatifs	Pertinence	Efficacité	Effizienz	Cohérence
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de parcelles sous contrat Natura 2000, MAEt et superficies correspondantes → chiffres annuels → chiffres cumulés - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000 • Surfaces en prairies sur le site → chiffre annuel → chiffre cumulé - Fréquence : n - Echelles : site Natura 2000 et parcelles sous contrat 	<ul style="list-style-type: none"> • Diversité floristique des parcelles sous contrat Natura 2000, MAEt → relevé phytosociologique (un par parcelle concernée) - Fréquence : n+5 - Echelle : parcelle visée • Evaluation de la prairie → Typicité, valeur patrimoniale, état de conservation, vulnérabilité, espèces présentes - Fréquence : n+5 - Echelle : parcelle visée 	<ul style="list-style-type: none"> • Oui / non <i>Points analysés :</i> → Evolution des superficies de prairies du site (+, -, =) - Fréquence : n → Evolution de la diversité floristique et évaluation de l'habitat naturel (+, -, =) - Fréquence : n+5 → Evolution des populations animales liées (chauves-souris, agrion de Mercure) - Fréquence : n+5 - Echelle : site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de contrats signés et surface de prairies alluviales sous contrat → % de l'objectif atteint - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Oui / non <i>Points analysés :</i> → moyens (humains et financiers) mis en œuvre par rapport au prévisionnel → efficacité de la mesure (oui / non) - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Concordance avec d'autres politiques (SDAGE, AEP, documents d'urbanisme) (oui/non) • Concordance avec les autres actions ? (oui/non) - Fréquence : n+5 - Echelles : site Natura 2000

Action E3
ENTRETIEN DES MARES, RIGOLES ET POINTS D'EAU FAVORABLES AUX AMPHIBIENS

Objectif opérationnel :

Conforter les activités humaines favorables à la biodiversité

Territoire concerné :

Les mares et points d'eau disséminés au sein du parcellaire agricole

Nombre de sites d'application de l'action :
10 sites de mares



Habitat d'espèce visée :
Mares (Code CB : 22.1)

Espèce visée :
Sonneur à ventre jaune (1193)

OBJECTIFS DE L'ACTION

EFFETS ATTENDUS :

- à court terme : amélioration des potentialités des mares et points d'eau pour le Sonneur à ventre jaune (et pour les amphibiens en général).
- à moyen terme : maintien voire renforcement des populations de Sonneur à ventre jaune sur le site.

OBJECTIF DE CONTRACTUALISATION A 5 ANS : 10 contrats Natura 2000 ; 10 mares sous contrat.

JUSTIFICATION

Autrefois assuré par les agriculteurs, l'entretien des mares et des points d'eau a perdu de son intérêt économique ; ainsi certains d'entre eux, disséminés dans les parcelles de prairies sont plus ou moins envahis par la végétation, voire en voie d'atterrissement. Ils perdent alors leur intérêt biologique, notamment comme site de reproduction pour les batraciens.

Les arbres situés à proximité contribuent au processus d'eutrophisation de la mare (surtout l'aulne) et limitent la pénétration de la lumière, très utile à l'oxygénation de l'eau. Il est donc préférable de garder des abords dégagés. La profondeur de la mare doit être suffisante pour conserver l'eau durant toute la période de développement larvaire.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Désenvasement à réaliser une fois tous les 5 ans. La période d'intervention doit s'établir entre septembre et janvier, idéalement en septembre-octobre. Désenvasement par méthode manuelle et/ou mécanique.
- Pas de végétalisation des berges
- Entretien de la végétation aquatique et de la végétation des berges à réaliser tous les 2 ans. La période d'intervention doit s'établir entre septembre et janvier, idéalement en septembre-octobre. Entretien de la végétation par méthode manuelle et/ou mécanique (méthode chimique proscrite).

OUTIL

- parcelles en SAU : Mesures Agro-Environnementales territoriales
- parcelles hors SAU : Contrat Natura 2000

MAITRISE D'OUVRAGE DE L'ACTION (Contractants) :

Exploitants agricoles (parcelles en SAU) ; propriétaires ou ayants-droits (parcelles hors SAU)

STRUCTURES RESSOURCES

Animateur MAE (parcelles en SAU) ; animateur du DOCOB (parcelles hors SAU)

PLAN DE FINANCEMENT ET COUT

- Financeurs potentiels : Europe Etat
- Coût indicatif unitaire prévisionnel : 135 €/mare/an
- Budget prévisionnel sur 5 ans : 6 750 €

FICHES ACTIONS LIEES OU COMPLEMENTAIRES

E8, F1, F3

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA MESURE E3

Indicateurs de mise en œuvre		Indicateurs d'évaluation			
Quantitatifs	Qualitatifs	Pertinence	Efficacité	Effizienz	Cohérence
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de mares entretenues → <i>chiffre annuel</i> → <i>chiffre cumulé</i> - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Intérêt biologique de la mare → <i>qualité morphologique : profondeur, pentes des berges, végétalisation (berges et végétation aquatique)</i> → <i>présence de populations d'amphibiens</i> - Fréquence : n+2 et n+5 - Echelle : mare 	<ul style="list-style-type: none"> • Oui / non <i>Points analysés :</i> → <i>nombre de mares sous contrat</i> - Fréquence : n → <i>intérêt biologique des mares</i> - Fréquence : n+2 et n+5 → <i>Evolution des populations animales liées (sonneur à ventre jaune)</i> - Fréquence : n+5 - Echelle : site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de mares créées et entretenues → <i>% de l'objectif atteint</i> - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Oui / non <i>Points analysés :</i> → <i>moyens (humains et financiers) mis en œuvre par rapport au prévisionnel</i> → <i>efficacité de la mesure (oui / non)</i> - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Concordance avec d'autres politiques (SDAGE) ? (oui/non) • Concordance avec les autres actions ? (oui/non) - Fréquence : n+5 - Echelles : site Natura 2000

Action E4
**MAINTIEN DU CARACTERE MULTIFONCTIONNEL DES BOISEMENTS ET DE LEUR
GESTION EXTENSIVE**

Objectif opérationnel :

*Conforter les activités humaines favorables
à la biodiversité*

Territoire concerné :

Les parcelles boisées du site

Superficie d'application de l'action : 448
ha



Habitat d'espèce visé : Forêts
caducifoliées (code C.B. : 41)

Espèces visées :

*Grand murin (1324), Sonneur à ventre
jaune (1193), Grand capricorne (1088),
Lucane cerf-volant (1083)*

OBJECTIFS DE L'ACTION

EFFETS ATTENDUS :

- à court terme : stabilisation des surfaces de boisements alluviaux sur le site.
- à moyen terme : maintien de ces boisements dans un bon état de conservation.

OBJECTIF DE CONTRACTUALISATION A 5 ANS : 5 chartes signées, 40 ha sous charte.

JUSTIFICATION

Les boisements du site sont l'habitat de plusieurs espèces animales d'intérêt communautaire. Pour maintenir celles-ci, la première condition est d'éviter tout changement d'occupation du sol conduisant à la suppression des boisements ou à la substitution des boisements actuels par des plantations monospécifiques, dont l'intérêt biologique est moindre.

Le caractère multifonctionnel de la forêt actuelle (exploitation pour le bois de chauffage, chasse, promenade...), qui assure le maintien des habitats forestiers dans un bon état de conservation doit donc être préservé.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Engagements :

- Maintenir les surfaces et la nature des boisements actuels : pas de défrichage, pas de plantation de résineux sur plus de 1 ha d'un seul tenant, et d'essences exotiques non acclimatées.
- Laisser en évolution libre les boisements sur les secteurs de forte pente (supérieure à 30%), d'exploitation difficile et d'intérêt biologique élevé (présence de plusieurs espèces de fougères protégées en Poitou-Charentes), afin d'y privilégier l'observation scientifique.
- Ne pas effectuer d'opérations de débardage de bois et de remise en état des voies de débardage (nivellement des ornières) dans les zones de présence du Sonneur à ventre jaune durant la période de reproduction de l'espèce et pendant l'hiver (soit de début décembre à fin juillet).
- Laisser au sol une partie du bois mort et des vieilles souches, favorables aux insectes saproxyliques.

Recommandations :

- Réaliser les travaux forestiers en respectant les périodes sensibles pour la faune et la flore (pas de travaux du 1^{er} février au 15 juillet) et le sol (pas de travaux en cas de sols détrempés).
- Utiliser des outils d'exploitation et de débardage respectant les sols (compaction, orniérage) et les cours d'eau (franchissement, respect des berges, évacuation des embâcles...).
- Privilégier les entreprises ayant adhéré au cahier des charges de l'exploitation forestière durable.

OUTIL

Charte Natura 2000

MAITRISE D'OUVRAGE DE L'ACTION (Contractants) :

Propriétaires ou ayants-droits

STRUCTURES RESSOURCES

Animateur du DOCOB, CRPF.

PLAN DE FINANCEMENT ET COUT

- Financeurs potentiels : -
- Budget prévisionnel sur 5 ans : -

FICHES ACTIONS LIEES OU COMPLEMENTAIRES

E5, E6, E8

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA MESURE E4

Indicateurs de mise en œuvre		Indicateurs d'évaluation			
Quantitatifs	Qualitatifs	Pertinence	Efficacité	Effizienz	Cohérence
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de chartes Natura 2000 signées ; superficies correspondantes → chiffres annuels → chiffres cumulés - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000 • Surfaces en boisement sur le site → chiffre annuel - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Diversité floristique des parcelles sous charte Natura 2000 → relevé phyto-sociologique (un par parcelle concernée) - Fréquence : n+5 - Echelle : parcelle visée • Intérêt biologique du boisement → Typicité, valeur patrimoniale, état de conservation, vulnérabilité, espèces présentes - Fréquence : n+5 - Echelle : parcelle visée 	<ul style="list-style-type: none"> • Oui / non <i>Points analysés :</i> → surface en boisement sur le site - Fréquence : n → intérêt biologique des boisements - Fréquence : n+5 → Evolution des populations animales liées (Grand Murin, Sonneur à ventre jaune, coléoptères saproxyliques) - Fréquence : n+5 - Echelle : site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Surfaces de boisement sous charte Natura 2000. → % de l'objectif atteint - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Oui / non <i>Points analysés :</i> → moyens (humains et financiers) mis en œuvre par rapport au prévisionnel → efficacité de la mesure (oui / non) - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Concordance avec d'autres politiques (PEFC, Schéma régional de gestion sylvicole, code des bonnes pratiques sylvicoles) ? (oui/non) • Concordance avec les autres actions ? (oui/non) - Fréquence : n+5 - Echelles : site Natura 2000

Action E5
CONSERVATION D'ARBRES MORTS OU SENESCENTS ET D'ARBRES A CAVITES

Objectif opérationnel :

Conforter les activités humaines favorables à la biodiversité

Territoire concerné :

Les parcelles boisées du site

Superficie d'application de l'action : 448 ha



Habitat d'espèce visé : Forêts caducifoliées (code C.B. : 41)

Espèces visées :

Grand murin (1324), Grand capricorne (1088), Lucane cerf-volant (1083)

OBJECTIFS DE L'ACTION

EFFETS ATTENDUS :

- à court terme : développement des habitats favorables aux chauves-souris et insectes saproxylophages dans les boisements.
- à moyen terme : populations de ces espèces confortée sur le site.

OBJECTIF DE CONTRACTUALISATION A 5 ANS : 5 contrats signés. 10 ha sous contrat.

JUSTIFICATION

La mesure concerne un dispositif favorisant le développement de bois sénescents en forêt dans le but d'améliorer le statut de conservation des espèces des directives communautaires, ou la représentativité et la naturalité des habitats de la directive.

En ce qui concerne les habitats forestiers du réseau français Natura 2000, à côté de la réalisation de travaux et autres interventions relativement classiques, des besoins forts ont été identifiés en matière d'augmentation du nombre d'arbres ayant dépassé le diamètre d'exploitabilité, atteint la sénescence, voire dépérissant, ainsi que d'arbres à cavité, de faible valeur économique mais présentant un intérêt pour certaines espèces.

La phase de sénescence des forêts est caractérisée par trois étapes : étape d'installation des espèces cavicoles (pics, chouettes, chiroptères arboricoles), puis processus progressif de recyclage du bois mort par des organismes saproxyliques (insectes et champignons spécialisés) et au final par les décomposeurs (détritivores incorporant au sol les particules ligneuses décomposées dans un processus d'humification).

DESCRIPTION DE L'ACTION

CONDITIONS GENERALES D'ELIGIBILITE :

Les surfaces se trouvant dans une situation d'absence de sylviculture, par choix (réserve intégrale) ou par défaut (parcelles non accessibles) ne sont pas éligibles. Les contrats portent sur des arbres des essences principales ou secondaires pour un volume à l'hectare **d'au moins 5 m³ bois fort**.

Ils peuvent concerner des **arbres disséminés** dans le peuplement mais aussi et surtout de préférence des groupes d'arbres dits **îlots de sénescence**.

Ces îlots sont recommandés par les scientifiques pour le développement d'un certain nombre d'espèces concernées par la mesure.

Les arbres choisis doivent appartenir à une catégorie de diamètre à 1,30 m du sol supérieure ou égale au diamètre d'exploitabilité fixé par essence dans le Schéma Régional de Gestion Sylvicole. À défaut de spécifications dans le SRGS, ces arbres doivent au minimum avoir un diamètre supérieur à 40 cm à 1,30 m.

De préférence, ils doivent présenter un houppier de forte dimension, être déjà sénescents, ou présenter des fissures, des branches mortes ou des cavités.

L'intérêt des arbres choisis devra être validé par une expertise écologique en accord avec le propriétaire ou son gestionnaire.

En contexte de futaie régulière, le maintien d'arbres adultes après la coupe définitive conduit à leur faire surplomber un jeune peuplement issu de régénération au sein duquel leur extraction ultérieure sera rendue délicate. C'est pourquoi **le renouvellement du contrat doit être possible** pour les arbres qui répondent encore aux critères d'éligibilité. En contexte irrégulier, le renouvellement du contrat est également possible dans les mêmes conditions.

Cette mesure ne peut être contractualisée qu'accompagnée d'une autre mesure de gestion des milieux forestiers (action F27014 exclue).

ENGAGEMENTS REMUNERES (opérations éligibles et cahier des charges) :

Les opérations éligibles consistent en le maintien sur pied d'arbres correspondant aux critères énoncés pendant 30 ans.

Nota bene : Les travaux de désignation et d'expertise de la valeur des bois sont des opérations préalables à la rédaction du contrat. Elles doivent être réalisées à la demande de l'animateur à l'échelle du massif avec l'appui technique d'un expert forestier ou d'un homme de l'art agréé. Cette opération de désignation n'est pas subventionnable. Elle est imputée sur le budget sous-traitance de la structure animatrice.

ENGAGEMENTS NON REMUNERES :

Engagements de base :

- Respect des pratiques de bonne gestion forestière,
- Période de travaux respectant les périodes sensibles pour la faune ou la flore (nidification, floraison, etc.)
- Information des intervenants et sous-traitants sur les sensibilités du milieu, les objectifs de qualité et les modalités d'application du cahier des charges,
- Engagement à laisser libre accès à la structure animatrice pour le suivi scientifique après travaux.

Engagements spécifiques à la mesure :

L'engagement contractuel du propriétaire porte sur une durée de 30 ans. Il est admis sur cette durée que l'engagement n'est pas rompu si les arbres réservés subissent des aléas : volis, chablis ou attaques d'insectes. Dans ce cas c'est l'arbre ou ses parties maintenues au sol qui valent engagement.

Dans un souci de cohérence d'action, le bénéficiaire devrait maintenir, dans la mesure du possible, des arbres morts sur pied dans son peuplement en plus des arbres sélectionnés comme sénescents.

Ces actions doivent être réalisées suivant des pratiques respectueuses du milieu, intégrées à la charte Natura 2000 qui peut être souscrite seule (cf. action E4).

OUTIL

Contrat Natura 2000 forestier

MAITRISE D'OUVRAGE DE L'ACTION (Contractants) :

Propriétaires ou ayants-droits

STRUCTURES RESSOURCES

Animateur du DOCOB, CRPF.

PLAN DE FINANCEMENT ET COUT

- Financeurs potentiels : Europe Etat
- Coût indicatif unitaire prévisionnel : Forfait par arbre dans la limite de 2 000 €/ha
- Budget prévisionnel sur 5 ans : 20 000 €

FICHES ACTIONS LIEES OU COMPLEMENTAIRES

E4, E6, E8

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA MESURE E5

Indicateurs de mise en œuvre		Indicateurs d'évaluation			
Quantitatifs	Qualitatifs	Pertinence	Efficacité	Efficience	Cohérence
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de contrats Natura 2000 ; superficies correspondantes → chiffres annuels → chiffres cumulés - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000 • Nombre d'arbres sénescents maintenus ou nombre d'ilots de sénescence → chiffres annuels → chiffres cumulés - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000 • Surfaces en boisement sur le site → chiffre annuel - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Diversité floristique des parcelles sous contrat Natura 2000 → relevé phyto-sociologique (un par parcelle concernée) - Fréquence : n+5 - Echelle : parcelle visée • Intérêt biologique du boisement → Typicité, valeur patrimoniale, état de conservation, vulnérabilité, espèces présentes - Fréquence : n+5 - Echelle : parcelle visée 	<ul style="list-style-type: none"> • Oui / non <i>Points analysés :</i> → surface en boisement sur le site - Fréquence : n → intérêt biologique des boisements - Fréquence : n+5 → Evolution des populations animales liées (Grand murin, coléoptères saproxyliques) - Fréquence : n+5 - Echelle : site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Surfaces de boisement sous contrat Natura 2000. → % de l'objectif atteint - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Oui / non <i>Points analysés :</i> → moyens (humains et financiers) mis en œuvre par rapport au prévisionnel → efficacité de la mesure (oui / non) - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Concordance avec d'autres politiques (PEFC, Schéma régional de gestion sylvicole, code des bonnes pratiques sylvicoles) ? (oui/non) • Concordance avec les autres actions ? (oui/non) - Fréquence : n+5 - Echelles : site Natura 2000

Action E6
**REDACTION D'UN PLAN DE GESTION DES BOISEMENTS DE LA RESERVE
NATURELLE REGIONALE DE LA RENAUDIE**

Objectif opérationnel :

*Conforter les activités humaines favorables
à la biodiversité*

Territoire concerné :

*Les boisements de la Réserve Naturelle
Régionale de la Renaudie*

Superficie d'application de l'action : 35 ha



Habitat d'espèce visé : Forêts
caducifoliées (code C.B. : 41)

Espèces visées :

*Grand murin (1324), Grand capricorne
(1088), Lucane cerf-volant (1083)*

OBJECTIFS DE L'ACTION

EFFETS ATTENDUS :

Définir un guide des actions à mener en matière de gestion des parcelles boisées de la Réserve

JUSTIFICATION

Dans le cadre d'une convention entre le Conservatoire Régional des Espaces Naturels Poitou-Charentes, et le Centre Régional de la Propriété Forestière Poitou-Charentes, ce dernier assiste le CREN dans l'élaboration d'un plan de gestion des espaces forestiers, sur le modèle des Plans Simples de Gestion.

Un tel plan de gestion pourra donc être élaboré à l'intérieur de la Réserve Naturelle de la Renaudie.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Elaboration d'un plan de gestion des boisements de la Réserve Naturelle Régionale de la Renaudie.

OUTIL

Etude (hors mission d'animation)

MAITRISE D'OUVRAGE DE L'ACTION

Conservatoire Régional des Espaces Naturels Poitou-Charentes

STRUCTURES RESSOURCES

CRPF.

PLAN DE FINANCEMENT ET COUT

- Financeurs potentiels :-
- Budget prévisionnel sur 5 ans :-

FICHES ACTIONS LIEES OU COMPLEMENTAIRES

E4, E5, E8

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION DE LA MESURE

Sans objet.

Action E7
DEGAGEMENT DU LIT DE LA RENAUDIE ET DE SES AFFLUENTS

Objectif opérationnel :

Conforter les activités humaines favorables à la biodiversité

Territoire concerné :

Le lit de la Renaudie à l'intérieur du périmètre de la Réserve Naturelle

Linéaire d'application de l'action : 6 000 m



Habitat visé : Forêts alluviales résiduelles à aulnes et frênes (91E0)

Habitat d'espèce visé : Cours des rivières et ruisseaux (Code C.B. : 24.1)

Espèces visées :

Loutre (1355), Chabot (1163, Lamproie de Planer (1096), Grand capricorne (1088)

OBJECTIFS DE L'ACTION

EFFETS ATTENDUS :

- à court terme : ré-ouverture du milieu aquatique
- à moyen terme : amélioration de l'état de conservation des habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire

OBJECTIF DE CONTRACTUALISATION A 5 ANS : 1 contrat signé.

JUSTIFICATION

Les lits de la Renaudie et de ses affluents sont encore localement obstrués par des arbres tombés suite à la tempête de décembre 1999. Il est souhaitable de poursuivre le débardage de ces chablis.

La fragilité écologique du site, ainsi que les difficultés d'accès, imposent une mise en œuvre particulière limitant l'utilisation d'engins lourds. Un débardage à cheval peut être privilégié.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Débardage des chablis obstruant le lit des ruisseaux sans utilisation d'engins lourds, à l'intérieur de la RNV de la Renaudie et à l'amont.

OUTIL

Contrat Natura 2000

MAITRISE D'OUVRAGE DE L'ACTION (Contractants) :

Conservatoire Régional des Espaces Naturels Poitou-Charentes

STRUCTURES RESSOURCES

Animateur du DOCOB, CRPF.

PLAN DE FINANCEMENT ET COUT

- Financeurs potentiels : Europe Etat
- Coût indicatif unitaire prévisionnel : 10 000 € (*montant équivalent au surcoût engendré par la non-utilisation d'engins lourds*)
- Budget prévisionnel sur 5 ans : 10 000 €

FICHES ACTIONS LIEES OU COMPLEMENTAIRES

D2

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA MESURE E7

Indicateurs de mise en œuvre		Indicateurs d'évaluation			
Quantitatifs	Qualitatifs	Pertinence	Efficacité	Effizienz	Cohérence
<p>• Nombre de contrats Natura 2000 signés → chiffres annuels → chiffres cumulés - Fréquence : n - Echelle : Réserve Naturelle de la Renaudie</p> <p>• Linéaire de ripisylve traité → chiffres annuels → chiffres cumulés - Fréquence : n - Echelle : Réserve Naturelle de la Renaudie</p>	<p>• Identification de l'état de conservation de l'habitat naturel obtenu après aménagement → diversité de l'habitat après restauration - Fréquence : n et n+5 - Echelle : site aménagé</p>	<p>• Oui / non <i>Points analysés :</i> → Etat de conservation de l'habitat après travaux - Fréquence : n+5 → Evolution des populations animales liées (loutre, chabot, lamproie de Planer) - Fréquence : n+5 - Echelle : site Natura 2000</p>	<p>• Nombre de contrat Natura 2000 signé et linéaire de ripisylve traité → % de l'objectif atteint - Fréquence : n - Echelle : Réserve Naturelle de la Renaudie</p>	<p>• Oui / non <i>Points analysés :</i> → moyens (humains et financiers) mis en œuvre par rapport au prévisionnel → efficacité de la mesure (oui / non) - Fréquence : n - Echelle : Réserve Naturelle de la Renaudie</p>	<p>• Concordance avec d'autres politiques (SDAGE, Plan de gestion de la Réserve Naturelle) ? (oui/non) - Fréquence : n+5 - Echelle : site Natura 2000</p>

Action E8
AMENAGEMENT DE MARES FORESTIERES FAVORABLES AU SONNEUR A VENTRE JAUNE

Objectif opérationnel :

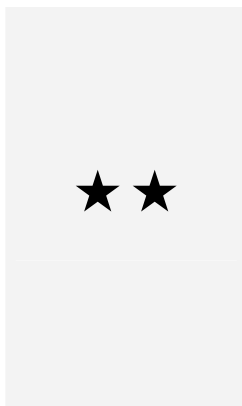
Conforter les activités humaines favorables à la biodiversité

Territoire concerné :

Les parcelles boisées du site

Nombre de sites d'application de l'action :

5



Habitat d'espèce visée :
Mares (Code CB : 22.1)

Espèce visée :
Sonneur à ventre jaune (1193)

OBJECTIFS DE L'ACTION

EFFETS ATTENDUS :

- à court terme : compléter le réseau des habitats potentiels du Sonneur à ventre jaune (et des amphibiens en général).
- à moyen terme : maintien voire renforcement des populations de Sonneur à ventre jaune sur le site.

OBJECTIF DE CONTRACTUALISATION A 5 ANS : 5 contrats Natura 2000 signés ; 5 sites sous contrat.

JUSTIFICATION

L'action concerne la création de mares forestières au profit du Sonneur à ventre jaune afin de compléter un réseau de sites de reproduction déjà existant et renforcer un noyau de population.

L'action permet au final de développer un maillage de mares et points d'eau compatible avec les échanges intra-populationnels dépendantes de ces points d'eau pour leur reproduction.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Création d'une mare ou d'un point d'eau, permanent ou non, d'une superficie moyenne de 50 m² de superficie et 0,30 m de profondeur,
- Berges en pentes douces (inférieures à 10%) sur 75 à 100 % du linéaire,
- Colmatage par apport d'argile si nécessaire,
- Lors de la création, exportation des végétaux ligneux et des déblais à une distance minimale de 20 m,
- Entretien par curage « vieux fonds-vieux bords », dégagement sélectif de la végétation, faucardage de la végétation aquatique
- Travaux en dehors de la période de reproduction des amphibiens, soit entre septembre et janvier, idéalement en septembre-octobre.
- Ne pas introduire de poissons ou tortues dans la mare, ou toute autre espèce animale ou végétale exogène,
- Ne pas utiliser de produits phytocides à proximité immédiate (sur une bande de 20 m autour de la mare ou point d'eau),
- Eviter les coupes pouvant être préjudiciables au maintien de la mare (coupe à blanc à proximité de la mare) en maintenant le peuplement initial sur 20 m minimum autour de la mare,
- Entretien de la mare sur la durée du contrat (5 ans),
- Ne pas valoriser la mare dans un objectif cynégétique (mise en place de miradors, points d'agrainage, etc...) dans un rayon de 20 m autour de la mare

OUTIL

Contrat Natura 2000 forestier

MAITRISE D'OUVRAGE DE L'ACTION (Contractants) :

Propriétaires ou ayants-droits

STRUCTURES RESSOURCES

Animateur du DOCOB, associations naturalistes, CRPF.

PLAN DE FINANCEMENT ET COUT

- Financeurs potentiels : Europe Etat
- Coût indicatif unitaire prévisionnel : 5 000 €/mare pour la création et 1 500 €/mare pour l'entretien
- Budget prévisionnel sur 5 ans : 65 000 €

FICHES ACTIONS LIEES OU COMPLEMENTAIRES

E3, F1, F3

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA MESURE E8

Indicateurs de mise en œuvre		Indicateurs d'évaluation			
Quantitatifs	Qualitatifs	Pertinence	Efficacité	Effizienz	Cohérence
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de mares aménagées → <i>chiffre annuel</i> → <i>chiffre cumulé</i> - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000 • Nombre de mares au sein du site → <i>chiffre annuel</i> - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Intérêt biologique de la mare → <i>qualité morphologique : profondeur, pentes des berges, végétalisation (berges et végétation aquatique)</i> → <i>présence de populations d'amphibiens</i> - Fréquence : n+2 et n+5 - Echelle : mare 	<ul style="list-style-type: none"> • Oui / non <i>Points analysés :</i> → <i>nombre de mares sous contrat Natura 2000</i> - Fréquence : n → <i>intérêt biologique des mares</i> - Fréquence : n+2 et n+5 → <i>Evolution des populations animales liées (sonneur à ventre jaune)</i> - Fréquence : n+5 - Echelle : site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de contrats Natura 2000 ; nombre de mares créées → <i>% de l'objectif atteint</i> - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Oui / non <i>Points analysés :</i> → <i>moyens (humains et financiers) mis en œuvre par rapport au prévisionnel</i> → <i>efficacité de la mesure (oui / non)</i> - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Concordance avec d'autres politiques (SDAGE, Schéma régional de gestion sylvicole, code des bonnes pratiques sylvicoles, Plan de gestion de la Réserve Naturelle) ? (oui/non) • Concordance avec les autres actions ? (oui/non) - Fréquence : n+5 - Echelles : site Natura 2000

F. AUTRES HABITATS NATURELS

Action F1 : Réhabilitation des mares situées au pied des anciennes carrières

Action F2 : Entretien de la végétation des affleurements rocheux et des anciennes carrières

Action F3 : Entretien des habitats favorables au Sonneur à ventre jaune et au Cuivre des marais dans le Centre du Chambon

Action F4 : Restriction de l'accès à la grotte de Lavaud

Action F1
REHABILITATION DES MARES SITUEES AU PIED DES ANCIENNES CARRIERES

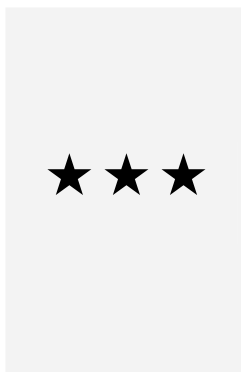
Objectif opérationnel :

Préserver les habitats des dégradations

Territoire concerné :

Les mares au pied des anciennes carrières

Nombre de sites d'application de l'action :
deux.



Habitat d'espèce visée :
Mares (Code CB : 22.1)

Espèce visée :
Sonneur à ventre jaune (1193)

OBJECTIFS DE L'ACTION

EFFETS ATTENDUS :

- à court terme : amélioration des potentialités des mares et points d'eau pour le Sonneur à ventre jaune (et pour les amphibiens en général).
- à moyen terme : maintien voire renforcement des populations de Sonneur à ventre jaune sur le site.

OBJECTIF DE CONTRACTUALISATION A 5 ANS : 2 contrats Natura 2000 signés ; 2 sites sous contrat.

JUSTIFICATION

Les anciens fronts de taille des carrières et les affleurements rocheux, dans les vallées de la Tardoire et de la Renaudie, abritent deux habitats d'intérêt communautaire et plusieurs espèces végétales protégées ; en pied de falaises on trouve des petites mares intéressantes pour la reproduction des amphibiens. Les habitats sont cependant menacés par la progression des espèces arbustives, comme par exemple le saule, qui colonise les mares. Celles-ci servent aussi localement de lieux de dépôts sauvages.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Eclaircir, voire éliminer, par débroussaillage et coupe, les îlots parfois denses de saules menaçant la conservation des mares au pied de la carrière de "Boucu",
- Eliminer les dépôts et dégager la végétation arbustive des mares au pied des carrières de "Maine Pachou",
- Procéder à un entretien régulier des mares : prévenir toute colonisation exagérée par les espèces arbustives.

OUTIL

Contrat Natura 2000

MAITRISE D'OUVRAGE DE L'ACTION (Contractants) :

Propriétaires ou ayants-droits

STRUCTURES RESSOURCES

Animateur du DOCOB, entreprises privées, associations d'insertion

PLAN DE FINANCEMENT ET COUT

- Financeurs potentiels : Europe Etat
- Coût indicatif unitaire prévisionnel : 1 500 €/site pour la réhabilitation, puis 100 ha/site/an pour l'entretien
- Budget prévisionnel sur 5 ans : 3 800 €

FICHES ACTIONS LIEES OU COMPLEMENTAIRES

F2 F3 F4

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA MESURE F1

Indicateurs de mise en œuvre		Indicateurs d'évaluation			
Quantitatifs	Qualitatifs	Pertinence	Efficacité	Effizienz	Cohérence
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de mares réhabilitées → <i>chiffre annuel</i> → <i>chiffre cumulé</i> - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000 • Nombre de mares au sein du site → <i>chiffre annuel</i> - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Intérêt biologique de la mare → <i>qualité morphologique : profondeur, pentes des berges, végétalisation (berges et végétation aquatique)</i> → <i>présence de populations d'amphibiens</i> - Fréquence : n+2 et n+5 - Echelle : mare 	<ul style="list-style-type: none"> • Oui / non <i>Points analysés :</i> → <i>nombre de mares sous contrat Natura 2000</i> - Fréquence : n → <i>intérêt biologique des mares</i> - Fréquence : n+2 et n+5 → <i>Evolution des populations animales liées (sonneur à ventre jaune)</i> - Fréquence : n+5 - Echelle : site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de contrats Natura 2000 ; nombre de mares réhabilitées → <i>% de l'objectif atteint</i> - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Oui / non <i>Points analysés :</i> → <i>moyens (humains et financiers) mis en œuvre par rapport au prévisionnel</i> → <i>efficacité de la mesure (oui / non)</i> - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Concordance avec d'autres politiques (Plan de gestion de la Réserve Naturelle) ? <i>(oui/non)</i> • Concordance avec les autres actions ? <i>(oui/non)</i> - Fréquence : n+5 - Echelles : site Natura 2000

Action F2
**ENTRETIEN DE LA VEGETATION DES AFFLEUREMENTS ROCHEUX ET DES
ANCIENNES CARRIERES**

Objectif opérationnel :

Préserver les habitats des dégradations

Territoire concerné :

Les affleurements rocheux et des anciennes carrières

Sites d'application de l'action : environ une dizaine



Habitats visés :

*Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique (8220)
Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii (8230)*

OBJECTIFS DE L'ACTION

EFFETS ATTENDUS :

Ré-ouverture de la végétation (disparition des espèces arbustives communes au profit des espèces pionnières à plus haut niveau de rareté) conduisant à une amélioration de l'état de conservation des habitats

OBJECTIF DE CONTRACTUALISATION A 5 ANS : 4 contrats Natura 2000 signés ; 6 ha sous contrat.

JUSTIFICATION

Les anciens fronts de taille des carrières et les affleurements rocheux, dans les vallées de la Tardoire et de la Renaudie, abritent deux habitats d'intérêt communautaire et plusieurs espèces végétales protégées. Les habitats sont cependant menacés par la progression des espèces arbustives, comme par exemple le saule, qui colonise les mares et les pelouses rases.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Eclaircir, voire éliminer, par débroussaillage et coupe les îlots parfois denses de saules menaçant la conservation des pelouses siliceuses,
- Eclaircir par débroussaillage ciblé les zones de suintement afin de favoriser les conditions d'éclaircissement de ces zones d'intérêt pour la faune,
- Eclaircir par débroussaillage ciblé les secteurs d'éboulis en pied de falaise, habitat favorable à la faune,
- Entretien de la végétation sur la hauteur des falaises.

OUTIL

Contrat Natura 2000

MAITRISE D'OUVRAGE DE L'ACTION (Contractants) :

Propriétaires ou ayants-droits

STRUCTURES RESSOURCES

Animateur du DOCOB, entreprises privées, associations d'insertion

PLAN DE FINANCEMENT ET COUT

- Financeurs potentiels : Europe Etat
- Coût indicatif unitaire prévisionnel : 2 000 €/ha pour les travaux d'éclaircie (la première année), puis 100 €/ha/an pour l'entretien
- Budget prévisionnel sur 5 ans : 14 400 €

FICHES ACTIONS LIEES OU COMPLEMENTAIRES

Sans objet

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA MESURE F2

Indicateurs de mise en œuvre		Indicateurs d'évaluation			
Quantitatifs	Qualitatifs	Pertinence	Efficacité	Effizienz	Cohérence
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de parcelles sous contrat Natura 2000, charte Natura 2000 et superficies correspondantes → chiffres annuels → chiffres cumulés - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000 • Surfaces d'habitats rocheux sur le site → chiffre annuel → chiffre cumulé - Fréquence : n - Echelles : site Natura 2000 et parcelles sous contrat 	<ul style="list-style-type: none"> • Diversité floristique des parcelles sous contrat Natura 2000, ou charte Natura 2000 → relevé phytosociologique (un par zone concernée) - Fréquence : n+2 pour les parcelles sous contrat Natura 2000, n+5 pour les parcelles sous charte Natura 2000 - Echelle : parcelle visée 	<ul style="list-style-type: none"> • Oui / non <i>Points analysés :</i> → Evolution des superficies d'habitats rocheux du site (+, -, =) - Fréquence : n → Evolution de la diversité floristique (+, -, =) - Fréquence : n+2 et n+5 - Echelle : site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Surface de landes sous contrat Natura 2000, MAEt ou charte Natura 2000 → % de l'objectif atteint - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Oui / non <i>Points analysés :</i> → moyens (humains et financiers) mis en œuvre par rapport au prévisionnel → efficacité de la mesure (oui / non) - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Concordance avec d'autres politiques (Plan de gestion de la Réserve Naturelle de la Renaudie) ? (oui/non) - Fréquence : n+5 - Echelles : site Natura 2000

Action F3
**ENTRETIEN DES HABITATS FAVORABLES AU SONNEUR A VENTRE JAUNE ET AU
CUIVRE DES MARAIS DANS LE CENTRE DU CHAMBON**

Objectif opérationnel :

Préserver les habitats des dégradations

Territoire concerné :

*Le fossé longeant la route d'accès au
Centre du Chambon*

Linéaire d'application de l'action : 200 m



Habitat d'espèce visée :
Fossé (Code CB : 24.1)

Espèces visées :

*Sonneur à ventre jaune (1193) Cuivré des
marais (1060)*

OBJECTIFS DE L'ACTION

EFFETS ATTENDUS :

Amélioration des potentialités d'accueil du milieu pour les deux espèces d'intérêt communautaire.

OBJECTIF DE CONTRACTUALISATION A 5 ANS : Une charte Natura 2000 signée ; 200 m de linéaire de fossé sous charte.

JUSTIFICATION

Le **Sonneur à ventre jaune** a été observé dans la carrière de "Boucu" (vallée de la Renaudie), le long du GR 4 (en amont de "Perry"), et dans le fossé qui longe la route d'accès au Centre du Chambon.

Il se reproduit en mai-juin dans des flaques d'eau temporaires et peu profondes, de préférence à proximité d'un certain couvert végétal.

Le sonneur à ventre jaune est une espèce rare et menacée qui souffre de la raréfaction de ses habitats (comblement des mares, curage intensif des fossés, débardages pendant les périodes de reproduction).

Le **Cuivré des marais** a été observé dans les fossés qui borde la route d'accès au Centre du Chambon. C'est une espèce rare et localisée dont les causes de régression sont le drainage des zones humides et la transformation des prairies humides en cultures.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Maintenir en l'état le fossé existant sur le côté sud de la voie.
- Ne pas réaliser d'approfondissement et de recalibrage du fossé.
- Effectuer un entretien courant du fossé par curage, par rotation, et non sur l'ensemble du fossé en une seule fois ; établir un calendrier de gestion du fossé en concertation avec la structure animatrice, tenant compte du plan de rotation et des cycles biologiques du Sonneur à ventre jaune et du Cuivré des marais.
- Ne pas utiliser d'engins mécaniques pour le curage du fossé.

OUTIL

Charte Natura 2000

MAITRISE D'OUVRAGE DE L'ACTION (Contractants) :

Propriétaires ou ayants-droits

STRUCTURES RESSOURCES

Animateur du DOCOB, Charente Nature

PLAN DE FINANCEMENT ET COUT

- Financeurs potentiels : -
- Budget prévisionnel sur 5 ans : -

FICHES ACTIONS LIEES OU COMPLEMENTAIRES

E3, E8, F1

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA MESURE F3

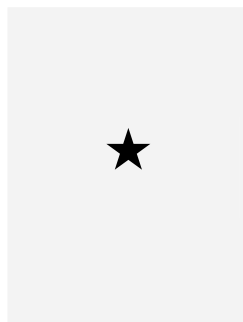
Indicateurs de mise en œuvre		Indicateurs d'évaluation			
Quantitatifs	Qualitatifs	Pertinence	Efficacité	Efficienne	Cohérence
<ul style="list-style-type: none"> • Linéaire de fossé entretenu → <i>chiffre annuel</i> → <i>chiffre cumulé</i> - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Intérêt biologique du fossé → <i>qualité morphologique : profondeur, pentes des berges, végétalisation (berges et végétation aquatique)</i> → <i>présence de populations d'amphibiens et de Cuivré des marais</i> - Fréquence : n+2 et n+5 - Echelle : fossé 	<ul style="list-style-type: none"> • Oui / non <i>Points analysés :</i> → <i>Linéaire de fossé sous Charte Natura 2000</i> - Fréquence : n → <i>intérêt biologique des mares</i> - Fréquence : n+2 et n+5 → <i>Evolution des populations animales liées (Sonneur à ventre jaune, Cuivré des marais)</i> - Fréquence : n+5 - Echelle : site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de contrats Natura 2000 ; linéaire de fossé entretenu → <i>% de l'objectif atteint</i> - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Oui / non <i>Points analysés :</i> → <i>moyens (humains et financiers) mis en œuvre par rapport au prévisionnel</i> → <i>efficacité de la mesure (oui / non)</i> - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Concordance avec d'autres politiques (Politique d'entretien des Routes Départementales du Conseil Général) ? (oui/non) • Concordance avec les autres actions ? (oui/non) - Fréquence : n+5 - Echelles : site Natura 2000

Action F4
RESTRICTION DE L'ACCES A LA GROTTTE DE LAVAUD

Objectif opérationnel :

Préserver les habitats des dégradations

Territoire concerné :
La grotte de Lavaud



Habitat visé :

Grotte non exploitée par le tourisme (8310)

Espèces visées :

Grand rhinolophe (1304) Petit rhinolophe (1303)

OBJECTIFS DE L'ACTION

EFFETS ATTENDUS :

Maintien de la grotte dans un état de conservation favorable. Maintien des conditions favorables pour les chauves-souris

OBJECTIF DE CONTRACTUALISATION A 5 ANS : 1 Charte et/ou contrat Natura 2000 (site de la grotte de Lavaud)

JUSTIFICATION

Cette grotte, qui présente un développement de 250 m de long pour une dénivellation de 5 m abrite deux espèces de chauves-souris en hibernation. Les effectifs sont peu importants, mais le site est potentiellement favorable. L'abri d'entrée de la cavité subit des dérangements réguliers, comme en témoignent les déchets laissés sur place.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Engagements non rémunérés :

- Maintenir la grotte en l'état
- Ne pas obstruer l'entrée de la grotte pour permettre la libre circulation des chauves-souris
- Ne pas permettre le développement d'activités de spéléologie dans la grotte
- Ne pas permettre l'entrée dans la grotte pendant la période d'hibernation des chauves-souris, soit début octobre à fin avril. En dehors de cette période, informer toute personne susceptible de rentrer dans la grotte de la fragilité du site et des précautions à prendre.

Travaux :

- Mise en place d'une clôture dissuadant le public d'entrer dans la grotte
- Pose d'une pancarte de réglementation de l'entrée (cf ci-dessus).
-

OUTIL

Engagements non rémunérés : Charte Natura 2000

Travaux : Contrat Natura 2000

MAITRISE D'OUVRAGE DE L'ACTION :

Propriétaire ou ayants-droits

STRUCTURES RESSOURCES

Animateur du DOCOB, Charente Nature

PLAN DE FINANCEMENT ET COUT

- Financeurs potentiels : Europe, Etat
- Budget prévisionnel sur 5 ans : 600 €

FICHES ACTIONS LIEES OU COMPLEMENTAIRES

Sans objet.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA MESURE F4

Indicateurs de mise en œuvre		Indicateurs d'évaluation			
Quantitatifs	Qualitatifs	Pertinence	Efficacité	Effizienz	Cohérence
<ul style="list-style-type: none"> • Grotte ayant fait l'objet d'un aménagement de l'accès → chiffre annuel → chiffre cumulé - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Intérêt biologique de la grotte → état physique de l'entrée de la grotte : état de la végétation, dispositifs interdisant la fréquentation humaine → présence de populations de Chauves-souris - Fréquence : n+5 - Echelle : grotte 	<ul style="list-style-type: none"> • Oui / non <i>Points analysés :</i> → Grotte sous Charte ou Contrat Natura 2000 - Fréquence : n → Evolution des populations animales liées (Chauves-souris) - Fréquence : n+5 - Echelle : site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de contrat ou charte Natura 2000 → % de l'objectif atteint - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Oui / non <i>Points analysés :</i> → moyens (humains et financiers) mis en œuvre par rapport au prévisionnel → efficacité de la mesure (oui / non) - Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Concordance avec d'autres politiques (Programmes d'activités de spéléologie du Centre du Chambon et des autres clubs de spéléologie de la région) ? (oui/non) - Fréquence : n+5 - Echelle : site Natura 2000

G. INFORMATION ET COMMUNICATION

Action G1 : Information des structures d'encadrement des activités de loisirs sur l'intérêt et la sensibilité du site

Action G2 : Réalisation de plaquettes d'information destinées au grand public

Action G3 : Réalisation de panneaux de rappel des précautions d'usage

Action G4 : Aménagement d'un pôle nature

Action G5 : Animations auprès des scolaires

Action G6 : Information du public sur l'avancement de la mise en œuvre du DOCOB

Action G1
**INFORMATION DES STRUCTURES D'ENCADREMENT DES ACTIVITES DE
LOISIRS SUR L'INTERET ET LA SENSIBILITE DU SITE**

Objectif opérationnel :

Informé et sensibiliser le public

Territoire concerné : L'ensemble du site
Natura 2000

Surface d'application de l'action : 2 233
ha



Habitats et espèces visés : tous/toutes

OBJECTIFS DE L'ACTION

EFFETS ATTENDUS :

Meilleure prise en compte des enjeux biologiques dans les pratiques des activités de loisirs

NOMBRE DE FORMATIONS REALISEES : 2 (Centre du Chambon, Maison du Canoë).

JUSTIFICATION

Une meilleure connaissance de l'intérêt et de la sensibilité du site par les usagers est la première condition de la préservation des habitats et des espèces. Le but est ici d'informer les structures encadrantes des activités sportives et de loisirs (Centre du Chambon, Maison du Canoë) à charge à celles-ci de diffuser l'information auprès des pratiquants.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Réunions d'information.

OUTIL

Prestations dans le cadre de la mission d'animation

MAITRISE D'OUVRAGE DE L'ACTION :

Structure en charge de l'animation du DOCOB (collectivité locale ou Etat)

STRUCTURES RESSOURCES

Animateur du DOCOB, Charente Nature

PLAN DE FINANCEMENT ET COUT

- Financeurs potentiels : Europe, Etat
- Budget prévisionnel sur 5 ans : 4 000 €

FICHES ACTIONS LIEES OU COMPLEMENTAIRES

G2, G3, G5

INDICATEURS DE SUIVI ET D’EVALUATION DE LA MESURE G1

Quantitatifs	Qualitatifs	Pertinence	Efficacité	Efficience
<p>• Nombre de formations organisées et nombre de participants → chiffres annuels → chiffres cumulés</p> <p>- Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>	<p>• Contenu de la formation → thèmes abordés</p> <p>- Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>	<p>• Oui / non</p> <p><u>Points analysés</u> : → nombre de participants aux formations</p> <p>- Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>	<p>• Nombre de formations organisées</p> <p>→ % de l'objectif atteint</p> <p>- Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>	<p>• Oui / non</p> <p><u>Points analysés</u> : → moyens (humains et financiers) mis en œuvre par rapport au prévisionnel → efficacité de la mesure (oui / non)</p> <p>- Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>

Action G2
REALISATION DE PLAQUETTES D'INFORMATION DESTINEES AU GRAND PUBLIC

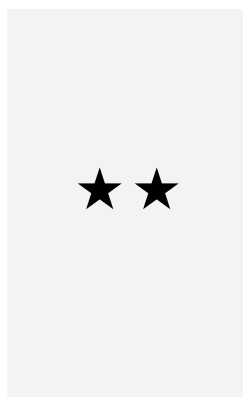
Objectif opérationnel :

Informier et sensibiliser le public

Territoire concerné :

L'ensemble du site Natura 2000

Surface d'application de l'action : 2 233
ha



Habitats et espèces visés : tous/toutes

OBJECTIFS DE L'ACTION

EFFETS ATTENDUS :

Appropriation des enjeux biologiques et des actions mises en œuvre dans le cadre du DOCOB par le grand public.

NOMBRE DE PLAQUETTES DISTRIBUEES : 1 000

JUSTIFICATION

La population locale, et de passage, ne possède souvent qu'une connaissance partielle de la richesse et de l'intérêt du patrimoine naturel du site.

Le développement d'actions de sensibilisation du public à l'intérêt environnemental du site doit permettre une meilleure appropriation des enjeux biologiques et des actions mises en œuvre dans le cadre du DOCOB. Il permettra également de valoriser le site comme support d'activités pédagogiques et de découvertes touristiques.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Des documents écrits (type plaquette) informeront sur les richesses et la fragilité du site et seront déposés en différents lieux publics (office de tourisme, mairies) et à l'accueil des établissements d'hébergement (campings, hôtels et restaurants, village de vacances...).

Ces plaquettes rappelleront également la démarche Natura 2000 et les précautions d'usage dans un site naturel sensible.

Elles ne dévoileront en aucun cas l'emplacement précis des espèces sensibles.

OUTIL

Prestation dans le cadre de la mission d'animation

MAITRISE D'OUVRAGE DE L'ACTION :

Structure en charge de l'animation du DOCOB (collectivité locale ou Etat)

STRUCTURES RESSOURCES

Animateur du DOCOB, prestataire spécialisé

PLAN DE FINANCEMENT ET COUT

- Financeurs potentiels : Etat, Europe
- Budget prévisionnel sur 5 ans : 6 000 €

FICHES ACTIONS LIEES OU COMPLEMENTAIRES

G1, G3, G4, G5, G6

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION DE LA MESURE G2

Quantitatifs	Qualitatifs	Pertinence	Efficacité	Efficience
<p>• Nombre de plaquettes distribuées → chiffres annuels → chiffres cumulés</p> <p>- Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>	<p>• Contenu de la plaquette → thèmes abordés</p> <p>- Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>	<p>• Oui / non</p> <p><u>Points analysés</u> : → nombre de participants aux réunions publiques</p> <p>- Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>	<p>• Nombre de plaquettes distribuées</p> <p>→ % de l'objectif atteint</p> <p>- Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>	<p>• Oui / non</p> <p><u>Points analysés</u> : → moyens (humains et financiers) mis en œuvre par rapport au prévisionnel → efficacité de la mesure (oui / non)</p> <p>- Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>

Action G3
REALISATION DE PANNEAUX DE RAPPEL DES PRECAUTIONS D'USAGE

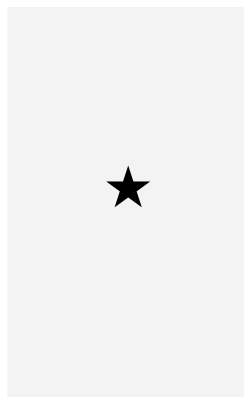
Objectif opérationnel :

Informé et sensibiliser le public

Territoire concerné :

L'ensemble du site Natura 2000

Surface d'application de l'action : 2 233
ha



Habitats et espèces visés : tous/toutes

OBJECTIFS DE L'ACTION

EFFETS ATTENDUS :

Appropriation des enjeux biologiques et des actions mises en œuvre dans le cadre du DOCOB par la population locale, les randonneurs et les touristes.

NOMBRE DE PANNEAUX INSTALLEES : 4

JUSTIFICATION

Il s'agit de rappeler aux randonneurs et touristes qu'ils se trouvent dans un milieu naturel sensible et que les précautions d'usage sont à respecter.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Pose d'un nombre limité de panneaux rappelant les précautions d'usage à respecter dans un milieu naturel : 4 panneaux petit format dans la vallée de la Tardoire, sur le parcours du GR 4, à deux entrées principales depuis les voies de communications.

OUTIL

Prestation dans le cadre de la mission d'animation

MAITRISE D'OUVRAGE DE L'ACTION :

Structure en charge de l'animation du DOCOB (collectivité locale ou Etat)

STRUCTURES RESSOURCES

Animateur du DOCOB, prestataire spécialisé

PLAN DE FINANCEMENT ET COUT

- Financeurs potentiels : Etat, Europe
- Budget prévisionnel sur 5 ans : 4 000 €

FICHES ACTIONS LIEES OU COMPLEMENTAIRES

G1, G2, G4, G5, G6

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA MESURE G3

Quantitatifs	Qualitatifs	Pertinence	Efficacité	Efficience
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de panneaux installés → chiffres annuels → chiffres cumulés <p>- Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Informations communiquées sur le panneau → thèmes abordés <p>- Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Oui / non <p><u>Points analysés</u> : → nombre de participants aux réunions publiques</p> <p>- Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de panneaux <p>→ % de l'objectif atteint</p> <p>- Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Oui / non <p><u>Points analysés</u> : → moyens (humains et financiers) mis en œuvre par rapport au prévisionnel → efficacité de la mesure (oui / non)</p> <p>- Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>

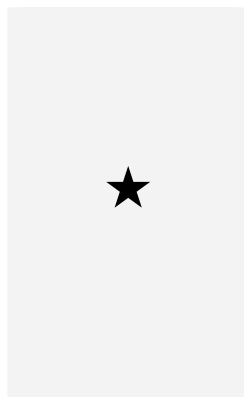
Action G4
AMENAGEMENT D'UN POLE NATURE

Objectif opérationnel :

Informé et sensibiliser le public

Territoire concerné : L'ensemble du site
Natura 2000

Surface d'application de l'action : 2 233
ha



Habitats et espèces visés : tous/toutes

OBJECTIFS DE L'ACTION

EFFETS ATTENDUS :

Appropriation des enjeux biologiques et des actions mises en œuvre dans le cadre du DOCOB par la population locale, les randonneurs et les touristes.

OBJECTIFS QUANTITATIFS : Aménagement du bâtiment ; réalisation d'une exposition ; 6 manifestations/an de type « sorties nature ».

JUSTIFICATION

Il est important de mieux faire connaître le milieu naturel afin de sensibiliser les usagers à sa préservation. Le milieu naturel peut aussi devenir le support d'animations à destination de la population permanente et de passage, à partir d'un pôle unique, sorte de "maison de la nature du Montbronnais" qui rassemblerait les expositions permanentes et temporaires, points de départ de sorties nature, maison des associations liées à la nature...

Cette action ne concerne pas directement la protection des habitats et des espèces relevant des directives européennes, mais, pouvant y contribuer indirectement, un co-financement au titre de Natura 2000 est prévu.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Aménagement d'un bâtiment existant en "pôle nature", qui serait aussi la maison de la RNV, présentant le site et les actions des gestionnaires,
- Organisation d'une exposition permanente sur le patrimoine naturel du Montbronnais, des vallées de la Tardoire et de la Renaudie, et d'expositions temporaires à thèmes,
- Points de départ des sorties nature organisées par le centre du Chambon, le CREN, les naturalistes...
- Maison des associations locales : pêche, chasse...

Ce pôle nature pourrait trouver sa place à la ferme de L'Epardeau, au cœur de la vallée de la Renaudie, déjà en partie propriété de la Communauté de Communes.

OUTIL

Subvention

MAITRISE D'OUVRAGE DE L'ACTION :

Communauté de communes « Seuil Charente Périgord »

STRUCTURES RESSOURCES

CREN, Centre du Chambon, ONEMA, ONCFS, Charente Nature, CRPF, animateur du DOCOB

PLAN DE FINANCEMENT ET COUT

- Financeurs potentiels : Etat, Europe
- Budget prévisionnel sur 5 ans : 10 000 €

FICHES ACTIONS LIEES OU COMPLEMENTAIRES

G1, G2, G3, G5

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION DE LA MESURE G4

Quantitatifs	Qualitatifs	Pertinence	Efficacité	Effizienz
<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement du pôle nature → chiffres annuels → chiffres cumulés • Réalisation d'une exposition → chiffres annuels → chiffres cumulés • Nombre de manifestations organisées sur le site → chiffres annuels → chiffres cumulés • Nombre d'associations ayant leur siège dans le bâtiment → chiffres annuels → chiffres cumulés <p>- Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Informations communiquées dans l'exposition → thèmes abordés • Nature des manifestations organisées → thèmes abordés • Nature des associations ayant leur siège dans le bâtiment → thèmes abordés <p>- Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Oui / non <u>Points analysés</u> : → nombre de visiteurs de l'exposition → nombre de participants aux manifestations <p>- Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de panneaux → % de l'objectif atteint <p>- Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Oui / non <u>Points analysés</u> : → moyens (humains et financiers) mis en œuvre par rapport au prévisionnel → efficacité de la mesure (oui / non) <p>- Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>

Action G5
ANIMATIONS AUPRES DES SCOLAIRES

Objectif opérationnel :

Informier et sensibiliser le public

Territoire concerné : L'ensemble du site
Natura 2000

Surface d'application de l'action : 2 233
ha



Habitats et espèces visés : tous/toutes

OBJECTIFS DE L'ACTION

EFFETS ATTENDUS :

Apprentissage des observations naturalistes, sensibilisation à la nature, meilleure connaissance du site.

OBJECTIFS QUANTITATIFS : Deux animations d'une demi-journée par an

JUSTIFICATION

Le but du programme de découverte de la nature est de faire connaître aux enfants la richesse et diversité du monde animal et végétal du site, mais aussi sa vulnérabilité, et les actions qui sont entreprises pour le préserver.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Interventions dans les écoles des communes du site et des alentours : conférences, sorties sur le terrain encadrées par des associations de naturalistes
- Travaux en classe : expositions, affiches...

OUTIL

Prestation dans le cadre de la mission d'animation

MAITRISE D'OUVRAGE DE L'ACTION :

Structure en charge de l'animation du DOCOB (collectivité locale ou Etat)

STRUCTURES RESSOURCES

Charente Nature, CREN, ONEMA, ONCFS, Centre du Chambon

PLAN DE FINANCEMENT ET COUT

- Financeurs potentiels : Etat, Europe
- Budget prévisionnel sur 5 ans : 2 000 €

FICHES ACTIONS LIEES OU COMPLEMENTAIRES

G2, G3, G4, G6

INDICATEURS DE SUIVI ET D’EVALUATION DE LA MESURE G5

Quantitatifs	Qualitatifs	Pertinence	Efficacité	Efficience
<p>• Nombre d’animations organisées → chiffres annuels → chiffres cumulés</p> <p>- Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>	<p>• Contenu de l’animation → thèmes abordés</p> <p>- Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>	<p>• Oui / non</p> <p><u>Points analysés</u> : → nombre de participants aux animations</p> <p>- Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>	<p>• Nombre de formations organisées</p> <p>→ % de l’objectif atteint</p> <p>- Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>	<p>• Oui / non</p> <p><u>Points analysés</u> : → moyens (humains et financiers) mis en œuvre par rapport au prévisionnel → efficacité de la mesure (oui / non)</p> <p>- Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>

Action G6
**INFORMATION DU PUBLIC SUR L'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU
DOCOB**

Objectif opérationnel :

Informé et sensibiliser le public

Territoire concerné : L'ensemble du site
Natura 2000

Surface d'application de l'action : 2 233
ha



Habitats et espèces visés : tous/toutes

OBJECTIFS DE L'ACTION

EFFETS ATTENDUS :

Appropriation des enjeux biologiques et des actions mises en œuvre dans le cadre du DOCOB par le grand public.

OBJECTIFS QUANTITATIFS : Réalisation d'un site internet ; parution d'une lettre d'information annuelle ; un article publié chaque année dans la presse locale.

JUSTIFICATION

Les actions de communication sur la démarche Natura 2000 doivent être poursuivies tout au long de la phase de mise en œuvre des actions.

Les habitants, élus, socio-professionnels, usagers, doivent être régulièrement informés de l'état d'avancement de la mise en œuvre du DOCOB et des possibilités offertes par ce programme.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Edition d'une lettre d'information annuelle de 2 pages permettant aux acteurs du territoire de se tenir informés des démarches engagées dans le cadre de la phase de mise en œuvre du DOCOB. Elle sera distribuée aux membres du Comité de Pilotage et sera mise à disposition des communes pour diffusion auprès des habitants.
- Insertion d'articles dans les journaux municipaux ou des communautés de communes : ces journaux peuvent être le support d'informations ciblées sur un sujet particulier (contrats Natura 2000, actions spécifiques...).
- Réalisation d'un site internet : il a pour vocation de faciliter l'accessibilité à une information régulièrement mise à jour concernant les richesses du site ainsi que l'avancement de la démarche Natura 2000. Celui-ci peut comprendre notamment :
 - * Une présentation de la démarche Natura 2000 (les Directives, le réseau Natura 2000, le DOCOB, les objectifs, les étapes...),
 - * Une présentation du site de la vallée de la Tardoire (surface, localisation, description, habitats, espèces, activités économiques, enjeux,...),
 - * Une présentation des outils contractuels Natura 2000 (Contrats Natura 2000 forestier et non agricole-non forestier, Mesures Agro-Environnementales territorialisées (MAEt), chartes Natura 2000),
 - * Les actualités (avancée du DOCOB, rôle de la structure animatrice, avancement des actions, date de réunions,...)
 - * Les contacts,
 - * Les documents à télécharger (lettres d'information, DOCOB, cartes, textes réglementaires,...)...

Le site est à suivre et à mettre à jour régulièrement.

OUTIL

Prestation dans le cadre de la mission d'animation

MAITRISE D'OUVRAGE DE L'ACTION :

Structure en charge de l'animation du DOCOB (collectivité locale ou Etat)

STRUCTURES RESSOURCES

Animateur du DOCOB

PLAN DE FINANCEMENT ET COUT

- Financeurs potentiels : Etat, Europe
- Budget prévisionnel sur 5 ans :
 - Une lettre d'information annuelle (1,5 jours + édition en 5 000 ex.) : 2 500 €, soit sur les 6 premières années du DOCOB : 12 500 €.
 - Création d'un site internet : Rédaction du contenu (2 100 €) + conception du site (3 000 €) + référencement du site et mise à jour annuelle (750 €/an) : 8 850 €.

FICHES ACTIONS LIEES OU COMPLEMENTAIRES

G2, G3, G5

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION DE LA MESURE

Quantitatifs	Qualitatifs	Pertinence	Efficacité	Efficienne
<ul style="list-style-type: none">• Nombre de lettres distribuées → <i>chiffre annuel</i> → <i>chiffre cumulé</i>• Nombre d'articles insérés dans la presse locale → <i>chiffres annuels</i> → <i>chiffres cumulés</i>• Nombre de visiteurs du site internet <p>- Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>	<ul style="list-style-type: none">• Contenu des supports d'information (lettre, article, site internet) → <i>thèmes abordés</i> <p>- Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>	<ul style="list-style-type: none">• Oui / non <p><i>Points analysés :</i> → <i>nombre de visiteurs du site internet</i> → <i>nombre de participants aux manifestations organisées dans le cadres de Natura 2000 (sorties découverte, exposition, formations, réunions publiques, ...)</i></p> <p>- Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de lettres distribuées et d'articles publiés <p>→ <i>% de l'objectif atteint</i></p> <p>- Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>	<ul style="list-style-type: none">• Oui / non <p><i>Points analysés :</i> → <i>moyens (humains et financiers) mis en œuvre par rapport au prévisionnel</i> → <i>efficacité de la mesure (oui / non)</i></p> <p>- Fréquence : n - Echelle : site Natura 2000</p>

H. SUIVIS SCIENTIFIQUES ET EVALUATION DES EFFETS DU DOCOB

Action H1 : Suivi périodique de la qualité des eaux

Action H2 : Suivi cartographique des habitats naturels et de l'occupation du sol du site Natura 2000

Action H3 : Suivi périodique des espèces animales aquatiques d'intérêt communautaire

Action H4 : Suivi périodique des espèces animales terrestres d'intérêt communautaire

Action H5 : Suivi périodique de la végétation des falaises et rochers siliceux

Action H6 : Suivi scientifique d'après tempête sur les secteurs les plus touchés de la Réserve Naturelle Régionale de la Renaudie

Action H1
SUIVI PERIODIQUE DE LA QUALITE DES EAUX

Objectif opérationnel :

Suivre l'évolution du site



Espèces visées :

*Ecrevisse à pattes blanches (1092)
Lamproie de Planer (1096), Chabot
(1163)*

Territoire concerné :

Le réseau hydrographique

OBJECTIFS DE L'ACTION

Connaître la qualité physico-chimique et biologique des cours d'eau et identifier les sources de pollution éventuelles.

JUSTIFICATION

La Tardoire bénéficie d'un suivi régulier de sa qualité physico-chimique grâce à un point de mesure de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne à Montbron (Réseau National de Bassin). Le Conseil Général dispose également d'un point d'analyses, à Roussines (6 mesures par an).

En revanche, aucun suivi n'est réalisé sur les affluents. Des mesures régulières, sur le réseau hydrographique de la Renaudie et sur le ruisseau de Saint-Pierre, permettront d'évaluer les résultats du DOCOB concernant la reconquête de la qualité du milieu aquatique.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Mesures de qualité physico-chimique et de la qualité globale du milieu aquatique par la réalisation d'IBGN, en 5 stations : ruisseau de l'étang de Planchas en aval de l'étang de Planchas, Renaudie en aval du village de vacances du Chat, Renaudie en aval de l'étang des Limousines, Renaudie en aval de la confluence avec le ruisseau de Brisebois, ruisseau de Saint-Pierre en aval des étangs du Chamon), à raison d'une mesure tous les 2 ans.
- Une campagne de mesures tous les deux ans, une campagne comprenant des mesures en deux saisons distinctes : période de hautes eaux et période de basses eaux.

OUTIL

Prestation dans le cadre de la mission d'animation

MAITRISE D'OUVRAGE DE L'ACTION :

Structure en charge de l'animation du DOCOB (collectivité locale ou Etat)

STRUCTURES RESSOURCES

Animateur du DOCOB

PLAN DE FINANCEMENT ET COUT

- Financeurs potentiels : Etat, Europe
- Budget prévisionnel sur 5 ans : 4 200 € pour un suivi sur 5 stations, soit 12 600 € pour les 5 premières années du DOCOB (1 suivi tous les 2 ans).

FICHES ACTIONS LIEES OU COMPLEMENTAIRES

A1, B3, B4, C2, C3, C4, D4, H3

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION DE LA MESURE H1

Quantitatifs	Qualitatifs	Pertinence	Efficacité	Efficiéce
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de mesures réalisées → chiffres annuels → chiffres cumulés - Fréquence : n, n+3, n+5 - Echelle : affluents cités plus haut 	<ul style="list-style-type: none"> • Types d'analyses réalisées - Fréquence : n, n+3, et n+5 - Echelle : affluents cités plus haut 	<ul style="list-style-type: none"> • Oui / non <i>Points analysés :</i> → caractérisation de la qualité des habitats aquatiques et mise en évidence éventuelle d'altérations et de leurs causes → corrélations avec l'état de conservation des espèces aquatiques d'intérêt communautaire - Fréquence : n, n+3, et n+5 - Echelle : affluents cités plus haut 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et types d'analyses réalisés → % de l'objectif atteint - Fréquence : n, n+3, et n+5 - Echelle : affluents cités plus haut 	<ul style="list-style-type: none"> • Oui / non <i>Points analysés :</i> → moyens (humains et financiers) mis en œuvre par rapport au prévisionnel → efficacité de la mesure (oui / non) - Fréquence : n, n+3, et n+5 - Echelle : affluents cités plus haut

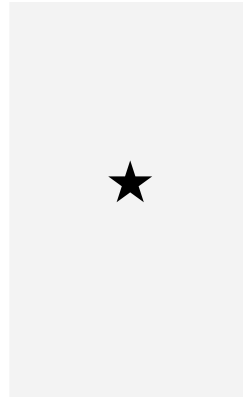
Action H2
**SUIVI CARTOGRAPHIQUE DES HABITATS ET DE L'OCCUPATION DU SOL DU
SITE NATURA 2000**

Objectif opérationnel :

Suivre l'évolution du site

Territoire concerné :
Le site Natura 2000

Surface d'application de l'action : 2 233
ha



Habitats et espèces visées :
Tous/toutes

OBJECTIFS DE L'ACTION

Actualiser régulièrement la cartographie des habitats et habitats d'espèces, et de l'occupation du site, afin d'optimiser les actions à entreprendre

JUSTIFICATION

Les inventaires biologiques ont été réalisés en 2001 dans le cadre de l'élaboration du DOCOB. Ils ont permis d'identifier et de localiser les habitats et espèces d'intérêt communautaire. La réalisation d'un suivi périodique de l'évolution des habitats et espèces a pour but d'approfondir les connaissances sur le patrimoine naturel du site et d'évaluer la portée des actions conduites dans le cadre de la mise en œuvre des actions du DOCOB. Il convient pour cela de mener des suivis scientifiques périodiques, voire dans certains cas des études complémentaires.

DESCRIPTION DE L'ACTION

L'action porte sur le suivi de l'évolution des surfaces d'habitats et d'habitats d'espèces, et sur celui de l'évolution de l'état de conservation de ces habitats.

- suivi de la répartition des habitats : mise à jour du SIG (cartes « occupation du sol » et « habitats naturels » du DOCOB) à réaliser l'année n+5 (n = année de démarrage de l'animation).
- suivi de l'état de conservation des habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire : pour chaque habitat, désignation d'un échantillonnage de parcelles devant faire l'objet du suivi (nombre de parcelles dépendant de la superficie totale de l'habitat dans le site) ; sur ces parcelles, relevés phyto-sociologiques sur des dispositifs permanents (placettes ou transects), à réaliser l'année n+5 ; présence /absence d'espèces d'intérêt patrimonial.

OUTIL

Prestation dans le cadre de la mission d'animation

MAITRISE D'OUVRAGE DE L'ACTION :

Structure en charge de l'animation du DOCOB (collectivité locale ou Etat)

STRUCTURES RESSOURCES

Animateur du DOCOB

PLAN DE FINANCEMENT ET COUT

Financeurs potentiels : Etat, Europe

Budget prévisionnel sur 5 ans :

- actualisation du SIG : (5 jours l'année n+5) : 3 750 €
- suivi de l'état de conservation des habitats (5 jours l'année n+5) = 3 750 €.

Soit un total de l'action de **7 500 €**

FICHES ACTIONS LIEES OU COMPLEMENTAIRES

A1, E1, E2, E3, E4, E8, F1, F2, F3, F4

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION DE LA MESURE H2

Quantitatifs	Qualitatifs	Pertinence	Efficacité	Efficienne
<ul style="list-style-type: none"> • Actualisation de la cartographie de l'occupation du sol et des habitats → chiffres annuels → chiffres cumulés - Fréquence : n+5 - Echelle : le site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Modes d'occupation du sol et types d'habitats identifiés et cartographiés - Fréquence : n+5 - Echelle : le site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Oui / non <u>Points analysés</u> : → caractérisation de l'état de conservation des habitats → mise en évidence des dynamiques → corrélations avec la mise en œuvre des autres actions du DOCOB - Fréquence : n+5 - Echelle : le site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et types d'analyses réalisés → % de l'objectif atteint - Fréquence : n+5 - Echelle : le site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Oui / non <u>Points analysés</u> : → moyens (humains et financiers) mis en œuvre par rapport au prévisionnel → efficacité de la mesure (oui / non) - Fréquence : n+5 - Echelle : le site Natura 2000

Action H3
**SUIVI PERIODIQUE DES ESPECES ANIMALES AQUATIQUES D'INTERET
COMMUNAUTAIRE**

Objectif opérationnel :

Suivre l'évolution du site

Territoire concerné :

Le réseau hydrographique



Espèces visées :

*Ecrevisse à pattes blanches (1092)
Lamproie de Planer (1096), Chabot
(1163), Loutre (1355)*

OBJECTIFS DE L'ACTION

Actualiser régulièrement les données sur les espèces aquatiques d'intérêt communautaire.

JUSTIFICATION

Les inventaires biologiques ont été réalisés en 2001 dans le cadre de l'élaboration du DOCOB. Ils ont permis d'identifier et de localiser les habitats et espèces d'intérêt communautaire. La réalisation d'un suivi périodique de l'évolution des habitats et espèces a pour but d'approfondir les connaissances sur le patrimoine naturel du site et d'évaluer la portée des actions conduites dans le cadre de la mise en œuvre des actions du DOCOB. Il convient pour cela de mener des suivis scientifiques périodiques, voire dans certains cas des études complémentaires.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Les suivis portent sur les espèces suivantes :

Ecrevisse à pattes blanches :

- *Méthodologie* : prospections spécifiques par observations visuelles et pose de nasses sur le ruisseau de la Fontaine Saint-Pierre
- *Périodicité* : année n (n = année de démarrage de la mission d'animation), à répéter chaque année par un sondage simple (observations visuelles) si les écrevisses ont été trouvées.
- *Temps passé* : 1 jour l'année n ; ½ jour les années suivantes le cas échéant.

Poissons et cyclostomes (lamproie de Planer) :

- *Méthodologie* : pêches électriques en 3 stations sur le ruisseau de la Renaudie et 1 station sur le ruisseau de la Fontaine Saint-Pierre
- *Périodicité* : année n et année n+5 (n = année de démarrage de la mission d'animation)
- *Temps passé* : 9 agents pendant une journée l'année n, puis l'année n+5

OUTIL

Prestation dans le cadre de la mission d'animation

MAITRISE D'OUVRAGE DE L'ACTION :

Structure en charge de l'animation du DOCOB (collectivité locale ou Etat)

STRUCTURES RESSOURCES

ONEMA, Fédération Départementale de Pêche de Charente

suivi de l'état de conservation des habitats (5 jours l'année n+5) = 3 750

€.

PLAN DE FINANCEMENT ET COUT

Financeurs potentiels : Etat, Europe
 Budget prévisionnel sur 5 ans : inventaire écrevisse à pattes blanches : 1 080 €
 Inventaire piscicole : 7 000 €.
 Soit un total de l'action de **8 080 €**

FICHES ACTIONS LIEES OU COMPLEMENTAIRES

A1, B3, B4, C2, C3, C4, D4, H1

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION DE LA MESURE H3

Quantitatifs	Qualitatifs	Pertinence	Efficacité	Efficienne
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de pêches électriques réalisées • Linéaire de cours d'eau parcourus à la recherche des écrevisses et nombre de stations observées • Nombre de piégeages par nasses réalisés et nombre d'écrevisses piégées <p>→ chiffres annuels → chiffres cumulés</p> <p>- Fréquence : n et n+5 - Echelle : cours d'eau cités plus haut</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Types d'inventaires réalisés <p>→ nombre de prises/nombre de pêche ou piégeage → nombre de stations d'écrevisses / linéaire parcouru</p> <p>- Fréquence : n et n+5 - Echelle : affluents cités plus haut</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Oui / non <p><u>Points analysés :</u> → caractérisation de l'état de conservation des espèces → mise en évidence des dynamiques → corrélations avec la mise en œuvre des autres actions du DOCOB</p> <p>- Fréquence : n et n+5 - Echelle : cours d'eau cités plus haut</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de pêches électriques réalisées, nombre de piégeages mis en place et linéaire de cours d'eau prospecté <p>→ % de l'objectif atteint</p> <p>- Fréquence : n et n+5 - Echelle : cours d'eau cités plus haut</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Oui / non <p><u>Points analysés :</u> → moyens (humains et financiers) mis en œuvre par rapport au prévisionnel → efficacité de la mesure (oui / non)</p> <p>- Fréquence : n et n+5 - Echelle : cours d'eau cités plus haut</p>

Action H4
**SUIVI PERIODIQUE DES AUTRES ESPECES ANIMALES D'INTERET
COMMUNAUTAIRE**

Objectif opérationnel :

Suivre l'évolution du site

Territoire concerné :

Le site Natura 2000



Espèces visées :

Loutre (1355), Grand rhinolophe (1304),
Petit rhinolophe (1303) Grand murin
(1324), Minioptère de Schreibers (1310),
Sonneur à ventre jaune (1193), Agrion de
Mercure (1044), Cordulie à corps fin
(1041), Cuivré des marais (1060), Grand
capricorne (1088), Lucane cerf-volant
(1083)

OBJECTIFS DE L'ACTION

Actualiser régulièrement les données sur les espèces animales d'intérêt communautaire.

JUSTIFICATION

Les inventaires biologiques ont été réalisés en 2001 dans le cadre de l'élaboration du DOCOB. Ils ont permis d'identifier et de localiser les habitats et espèces d'intérêt communautaire. La réalisation d'un suivi périodique de l'évolution des habitats et espèces a pour but d'approfondir les connaissances sur le patrimoine naturel du site et d'évaluer la portée des actions conduites dans le cadre de la mise en œuvre des actions du DOCOB. Il convient pour cela de mener des suivis scientifiques périodiques, voire dans certains cas des études complémentaires.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Les suivis portent sur les espèces suivantes :

Loutre :

- *Méthodologie* : prospections spécifiques sous forme de transects de 100 m de linéaire en amont et en aval des ponts, permettant le repérage d'indices de présence de la loutre (épreintes, empreintes).
- *Périodicité* : un suivi à réaliser l'année n+5 (n= année de démarrage de la mission d'animation).
- *Temps passé* : 2 jours.

Chauves-souris :

- *Méthodologie* : une petite colonie de Grand et Petit Rhinolophe est présente dans la grotte de Lavaud en période d'hibernation ; le suivi consistera à vérifier la présence et l'effectif de cette colonie. Par ailleurs des sondages à l'aide de détecteurs à ultra-sons auront pour but de vérifier l'intérêt du site comme zone de chasse pour les chauves-souris : identification des espèces et localisation des principales zones de chasse. Recherche d'autres gîtes potentiels de reproduction (prospection des bâtiments propices, recherche des cavités arboricoles favorables)
- *Périodicité* : un suivi à réaliser l'année n+5.
- *Temps passé* : 5 jours.

Sonneur à ventre jaune

- *Méthodologie* :
Suivi des stations où la présence de l'espèce est attestée : présence /absence et évaluation des effectifs par photographie des faces ventrales des individus.
Prospection de sites de présence potentielle afin d'identifier de nouveaux sites de présence.
- *Périodicité* : une fois par an en mai-juin
- *Temps passé* : 4 jours par an.

Odonates :

- *Méthodologie* : observation directe, capture au filet pour identification avec relâché sur place, récolte d'exuvies.
- *Périodicité* : un suivi à réaliser l'année n+5.
- *Temps passé* : deux jours par année de prospection.

OUTIL

Lépidoptères :

- *Méthodologie* : observation directe, capture au filet si nécessaire pour identification avec relâché sur place.
- *Périodicité* : un suivi à réaliser l'année n+5.
- *Temps passé* : deux jours par année de prospection.

Coléoptères :

- *Méthodologie* : observation directe, prospection des cavités de feuillus âgés.
- *Périodicité* : un suivi à réaliser l'année n+5.
- *Temps passé* : deux jours par année de prospection.

OUTIL

Prestation dans le cadre de la mission d'animation

MAITRISE D'OUVRAGE DE L'ACTION :

Structure en charge de l'animation du DOCOB (collectivité locale ou Etat)

STRUCTURES RESSOURCES

Charente Nature, ONCFS, animateur du DOCOB

PLAN DE FINANCEMENT ET COUT

Financeurs potentiels : Etat, Europe

Budget prévisionnel sur 5 ans : suivi annuel du sonneur à ventre jaune : 1 600 €/an
Suivi des autres espèces animales : 7 500 €.

Soit un total de l'action de **15 500 €**

FICHES ACTIONS LIEES OU COMPLEMENTAIRES

E1, E2, E3, E4, E5, E8, F1, F3, F4, G1

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA MESURE H4

Quantitatifs	Qualitatifs	Pertinence	Efficacité	Efficience
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'inventaires réalisés → chiffres annuels → chiffres cumulés <ul style="list-style-type: none"> - Fréquence : variable selon les espèces - Echelle : Site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Types, fréquence et localisation des inventaires réalisés <ul style="list-style-type: none"> - Fréquence : variable selon les espèces - Echelle : Site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Oui / non <p><i>Points analysés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> → caractérisation de l'état de conservation des espèces → mise en évidence des dynamiques → corrélations avec la mise en œuvre des autres actions du DOCOB <ul style="list-style-type: none"> - Fréquence : variable selon les groupes - Echelle : Site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'inventaires réalisés par rapport au prévisionnel <ul style="list-style-type: none"> → % de l'objectif atteint <ul style="list-style-type: none"> - Fréquence : variable selon les groupes - Echelle : Site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Oui / non <p><i>Points analysés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> → moyens (humains et financiers) mis en œuvre par rapport au prévisionnel → efficacité de la mesure (oui / non) <ul style="list-style-type: none"> - Fréquence : variable selon les groupes - Echelle : Site Natura 2000

Action H5
**SUIVI PERIODIQUE DE LA VEGETATION DES FALAISES ET ROCHERS
SILICEUX**

Objectif opérationnel :

Suivre l'évolution du site

Territoire concerné :

Les affleurements rocheux et des anciennes carrières

Sites d'application de l'action : 11 zones connues de présence d'habitats rocheux



Habitats visés :

*Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique (8220)
Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii (8230)*

OBJECTIFS DE L'ACTION

Suivre l'état de conservation et la dynamique végétale des habitats rocheux, la présence des stations d'espèces végétales d'intérêt patrimonial, et évaluer l'efficacité des actions de restauration pour limiter l'embroussaillage des habitats.

JUSTIFICATION

Les inventaires biologiques ont été réalisés en 2001 dans le cadre de l'élaboration du DOCOB. Ils ont permis d'identifier et de localiser les habitats et espèces d'intérêt communautaire. La réalisation d'un suivi périodique de l'évolution des habitats et espèces a pour but d'approfondir les connaissances sur le patrimoine naturel du site et d'évaluer la portée des actions conduites dans le cadre de la mise en œuvre des actions du DOCOB. Il convient pour cela de mener des suivis scientifiques périodiques, voire dans certains cas des études complémentaires.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Méthodologie :

- Relevés phyto-sociologiques sur des stations tests réparties sur chacune des 11 zones de présence des habitats rocheux. Le choix initial des stations est basé sur plusieurs critères :
 - + zones facilement accessibles, ne posant pas de problèmes de sécurité,
 - + présence d'un cortège floristique contenant les espèces caractéristiques,
- Repérage des stations au GPS de façon à prospecter les mêmes zones d'une année à l'autre
- Chaque année de prospection, réalisation de deux passages : juin, puis fin juillet-début-août
- Relevés phyto-sociologiques dans les parties basses des falaises (jusqu'à 3 m de hauteur) ainsi que dans les zones d'éboulis.
- Mesure du degré d'envahissement du milieu par les espèces banales.
- Vérification de la présence des espèces d'intérêt patrimonial.

Périodicité : une fois tous les cinq ans

Temps passé : 3 jours par année de suivi

OUTIL

Prestation dans le cadre de la mission d'animation

MAITRISE D'OUVRAGE DE L'ACTION :

Structure en charge de l'animation du DOCOB (collectivité locale ou Etat)

STRUCTURES RESSOURCES

Charente Nature, animateur du DOCOB

PLAN DE FINANCEMENT ET COUT

Financiers potentiels : Etat, Europe

Budget prévisionnel sur 5 ans : 1 200 €/campagne d'observation

Soit un total de l'action de **1 200 €**

FICHES ACTIONS LIEES OU COMPLEMENTAIRES

F2, G1

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION DE LA MESURE H5

Quantitatifs	Qualitatifs	Pertinence	Efficacité	Efficiace
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de relevés réalisés → chiffres annuels → chiffres cumulés - Fréquence : n, n+3, n+5 - Echelle : Habitats rocheux du site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Types, fréquence et localisation des inventaires réalisés - Fréquence : n, n+3, n+5 - Echelle : Habitats rocheux du site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Oui / non <i>Points analysés :</i> → caractérisation de l'état de conservation des habitats rocheux → mise en évidence des dynamiques → corrélations avec la mise en œuvre des autres actions du DOCOB - Fréquence : n, n+3, n+5 - Echelle : Habitats rocheux du site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de relevés réalisés par rapport au prévisionnel → % de l'objectif atteint - Fréquence : n, n+3, n+5 - Echelle : Habitats rocheux du site Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Oui / non <i>Points analysés :</i> → moyens (humains et financiers) mis en œuvre par rapport au prévisionnel → efficacité de la mesure (oui / non) - Fréquence : n, n+3, n+5 - Echelle : Habitats rocheux du site Natura 2000

Action H6
SUIVI SCIENTIFIQUE D'APRES TEMPETE SUR LES SECTEURS LES PLUS TOUCHES DE LA RESERVE NATURELLE REGIONALE DE LA RENAUDIE

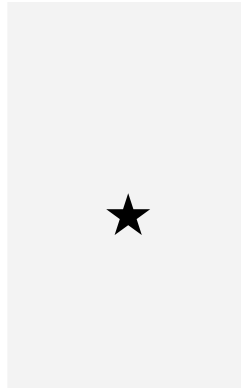
Objectif opérationnel :

Suivre l'évolution du site

Territoire concerné :

Les surfaces boisées de la Réserve Naturelle Régionale de la Renaudie atteintes par la tempête de 1999

Surface d'application de l'action : 35 ha



Espèces visées :

Grand rhinolophe (1304), Petit rhinolophe(1303) Grand murin (1324), Minioptère de Schreibers (1310), Sonneur à ventre jaune (1193), Grand capricorne (1088), Lucane cerf-volant (1083)

OBJECTIFS DE L'ACTION

Suivre la dynamique du milieu dans des zones tests atteintes par la tempête et laissées en évolution libre.

JUSTIFICATION

Dans les secteurs les plus en pente de la vallée de la Renaudie, les difficultés d'accès et la faible valeur économique des boisements rendent très onéreux les opérations de dégagement des arbres tombés suite à la tempête de décembre 1999.

Dans ces secteurs, il paraît plus judicieux de laisser les arbres tombés en l'état et d'observer l'évolution de l'écosystème forestier : suivi de l'évolution des différentes strates de végétation, suivi de la faune.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Méthodologie :

Suivi des indicateurs suivants dans une dizaine de zones tests de 400 m² :

- Recouvrements respectifs des strates herbacée, arbustive, et arborée,
- Composition végétale et de la diversité de ces différentes strates,
- Abondance respective des différentes espèces arborées et de leur intérêt sylvicole,
- Faune : populations d'insectes forestiers et xylophages, oiseaux, petits et grands mammifères, de la diversité faunistique.

Périodicité : année n+5

Temps passé : 20 jours par année de suivi

OUTIL

Prestation dans le cadre de la mission d'animation

MAITRISE D'OUVRAGE DE L'ACTION :

Structure en charge de l'animation du DOCOB (collectivité locale ou Etat)

STRUCTURES RESSOURCES

Charente Nature, animateur du DOCOB

PLAN DE FINANCEMENT ET COUT

Financeurs potentiels : Etat, Europe

Budget prévisionnel sur 5 ans : 14 400 €

FICHES ACTIONS LIEES OU COMPLEMENTAIRES

E4, E7

INDICATEURS DE SUIVI ET D’EVALUATION DE LA MESURE H6

Quantitatifs	Qualitatifs	Pertinence	Efficacité	Efficienc
<p>• Nombre de relevés réalisés</p> <p>→ chiffres annuels → chiffres cumulés</p> <p>- Fréquence : n+5 - Echelle : RNV de la Renaudie</p>	<p>• Types, fréquence et localisation des inventaires réalisés</p> <p>- Fréquence : n+5 - Echelle : RNV de la Renaudie</p>	<p>• Oui / non</p> <p><i>Points analysés :</i> → caractérisation de l'état de conservation des habitats et espèces → mise en évidence des dynamiques</p> <p>- Fréquence : n+5 - Echelle : RNV de la Renaudie</p>	<p>• Nombre de relevés réalisés par rapport au prévisionnel</p> <p>→ % de l'objectif atteint</p> <p>- Fréquence : n+5 - Echelle : RNV de la Renaudie</p>	<p>• Oui / non</p> <p><i>Points analysés :</i> → moyens (humains et financiers) mis en œuvre par rapport au prévisionnel → efficacité de la mesure (oui / non)</p> <p>- Fréquence : n+5 - Echelle : RNV de la Renaudie</p>

TABLEAUX DE BORD DE SUIVI DES ACTIONS

Code	Sujet de la mesure	Objectif de gestion	Descripteur de réalisation	Indicateur de réalisation	Moyens mis en œuvre (€)	Efficience	Explications, commentaires	Perspectives d'amélioration
A1	Extension du périmètre du site	Coordonner les politiques en cours	Extension du périmètre à l'ensemble du bassin versant de la Renaudie	Extension réalisée ?				
A2	Rédaction de contrats-types au sein du périmètre d'extension	Coordonner les politiques en cours	Rédaction de contrats-types avec propriétaires pour mise en place d'actions de lutte contre la pollution de l'eau	% réalisé				
B1	Recensement des plans d'eau et information des propriétaires	Améliorer le fonctionnement des plans d'eau	Réalisation de l'étude de recensement des plans d'eau Information des propriétaires (rencontres)	Actions réellement réalisées ?				
B2	Etude technique de réaménagement des plans d'eau et dérivation de rivières	Améliorer le fonctionnement des plans d'eau	Réalisation de l'étude de réaménagement des plans d'eau	Action réellement réalisée ?				
B3	Travaux d'aménagement/restauration de canaux de dérivation ou de solutions alternatives	Améliorer le fonctionnement des plans d'eau	Réalisation des travaux d'aménagement des plans d'eau	% réalisé				
B4	Limitation de la création de nouveaux plans d'eau	Améliorer la qualité des eaux	Nouvelles autorisations de création de plans d'eau	Nombre de nouvelles autorisations				
C1	Etude de recensement des sources de pollution des cours d'eau	Améliorer la qualité des eaux	Réalisation de l'étude	Action réellement réalisée ?				
C2	Réhabilitation de la décharge de Rouzède	Améliorer la qualité des eaux	Réalisation des travaux de réhabilitation de la décharge	Action réellement réalisée ?				
C3	Traitement des autres sources de pollution des eaux	Améliorer la qualité des eaux	Réalisation de nouveaux dispositifs de traitement des eaux ou amélioration des dispositifs existants	% réalisé				
C4	Réduction de la pollution de l'étang de Planchas	Améliorer la qualité des eaux	Réalisation des travaux de réhabilitation de la décharge	Action réellement réalisée ?				
D1	Contrôle des populations d'écrevisses américaines	Maîtriser l'expansion d'espèces exotiques	Edition d'une plaquette d'information Sessions d'information	Actions réellement menées ?				
D2	Végétation rivulaire	Maintenir, entretenir	17 km restaurés ou entretenus	% réalisé				
D3	Végétation rivulaire au droit du Chambon	Maintenir	Maintien d'une végétation herbacée dense, par places, sur un linéaire d'environ 1 km	Action réellement menée ?				
D4	Diversification du lit de la Renaudie et de ses affluents	Actions de diversification du milieu aquatique	Diversification du milieu aquatique sur environ 10 sites	% réalisé				
E1	Reconquête des parcelles de prairies embroussaillées	Maintenir, restaurer	10 ha de prairies restaurées	% réalisé				
E2	Entretien des prairies par la fauche et/ou le pâturage	Maintenir, entretenir	50 ha de prairies entretenues	% réalisé				

Code	Sujet de la mesure	Objectif de gestion	Descripteur de réalisation	Indicateur de réalisation	Moyens mis en œuvre (€)	Efficience	Explications, commentaires	Perspectives d'amélioration
E3	Entretien des mares, rigoles, points d'eau dans les prairies	Maintenir, entretenir	Maintien et entretien de 10 mares ou points d'eau	% réalisé				
E4	Maintien des boisements et de leur gestion extensive	Maintenir, entretenir	40 ha de boisements sous charte Natura 2000	% réalisé				
E5	Conservation d'arbres morts ou sénescents	Maintenir, entretenir	10 ha de boisements intégrant des arbres sénescents	% réalisé				
E6	Rédaction d'un plan de gestion des boisements de la RNV de la Renaudie	Maintenir, entretenir, restaurer, effectuer des suivis	Rédaction du plan de gestion	Action réellement réalisée				
E7	Dégagement du lit de la Renaudie et de ses affluents	Restaurer	Xx km de rivière sous contrat	% réalisé				
E8	Création de mares forestières	Diversifier les habitats	5 sites sous contrat Natura 2000	% réalisé				
F1	Réhabilitation des mares situées au pied des anciennes carrières	Restaurer	2 sites sous contrat Natura 2000	% réalisé				
F2	Entretien de la végétation des habitats rocheux	Maintenir, entretenir, restaurer	6 ha sous contrat Natura 2000	% réalisé				
F3	Entretien des habitats du Sonneur à ventre jaune et du Cuivré des marais dans le centre du Chambon	Maintenir, entretenir, restaurer	200 m sous charte Natura 2000	% réalisé				
F4	Restriction de l'accès à la grotte de Lavaud	Mise en défens	1 site sous charte et/ou contrat Natura 2000	% réalisé				
G1	Information des structures d'encadrement des activités de loisirs	Informier	2 formations sur 5 ans	% réalisé				
G2	Elaboration et diffusion de plaquettes d'information grand public	Informier	- Elaboration de la plaquette - 1000 plaquettes diffusées	% réalisé				
G3	Conception et pose de panneaux	Informier	- Elaboration des panneaux - Pose de 4 panneaux	% réalisé				
G4	Aménagement d'un pôle nature	Informier	- Aménagement du bâtiment - Réalisation d'une exposition - 6 manifestations/an	% réalisé				
G5	Animation auprès des scolaires	Informier	2 animations/an	% réalisé				
G6	Information sur la mise en œuvre du DOCOB	Informier	- Un site internet - 1 lettre d'information annuelle - 1 article publié dans la presse locale/an	% réalisé				
H1	Suivi de la qualité des eaux	Suivre	Une campagne de suivi tous les 2 ans	% réalisé				

Code	Sujet de la mesure	Objectif de gestion	Descripteur de réalisation	Indicateur de réalisation	Moyens mis en œuvre (€)	Efficience	Explications, commentaires	Perspectives d'amélioration
H2	Suivi habitats et occupation du sol	Suivre	Mise à jours des cartes habitats et occupation du sol à n+5	Cartes fournies ?				
H3	Suivi des espèces aquatiques d'intérêt communautaire	Connaître, suivre	Une campagne de suivi tous les 5 ans	% réalisé				
H4	Suivi des autres espèces animales	Connaître, suivre	- Un suivi annuel des populations de Sonneur à ventre jaune - Un suivi tous les 5 ans pour les autres espèces	% réalisé				
H5	Suivi de la végétation des habitats rocheux	Connaître, suivre	Un suivi tous les 5 ans	% réalisé				
H6	Suivi scientifique d'après tempête des boisements de la RNR de la Renaudie	Suivre	Un suivi	Action réellement réalisée ?				

GLOSSAIRE

Anthropique : résultant de l'action de l'homme

Biodiversité : variété des espèces vivantes peuplant la biosphère ou un écosystème donné.

Calcicole : se dit d'une espèce végétale poussant sur les sols riches en calcaire.

Chiroptères : nom scientifique donné aux chauves-souris.

CREN : Conservatoire Régional des Espaces Naturels.

CRPF : Centre Régional de la Propriété Forestière.

CSRPN : Conseil Scientifique Régional de Protection de la Nature

Eutrophe : milieu riche en éléments nutritifs, généralement non ou faiblement acide, et permettant une forte activité biologique.

Fruticée : formation végétale constituée par des arbustes et des arbrisseaux.

Habitat : terme utilisé par la Directive Européenne « Habitats » pour désigner les milieux naturels.

Hygrophile : se dit d'une plante ayant besoin de fortes quantités d'eau tout au long de son développement.

MAE : Mesure agro-environnementale.

Magnocariçaie : formation végétale herbacée se développant généralement sur terrain humide et dominée par de grands carex ou laïches.

Mégaphorbiaie : formation végétale luxuriante de hautes herbes se développant sur des sols riches et humides.

Mésophile : terme s'appliquant à des organismes ne tolérant pas les valeurs extrêmes d'un facteur écologique (ex. sécheresse-humidité).

Mésotrophe : milieu dont la richesse en éléments nutritifs est moyenne.

ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.

ONEMA : Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques

Pelouse : formation végétale herbacée, constituée de végétaux de petite taille d'origine naturelle ou secondaire.

PDRH : Plan de Développement Rural Hexagonal.

PLU : Plan Local d'Urbanisme.

Prairie : formation végétale herbacée dense assez haute, dont le dynamisme naturel vers un stade boisé est stoppé par la pratique régulière des coupes ou du pâturage.

Primaire (végétation): se dit d'une végétation originelle n'ayant pas subi les effets directs ou indirects d'interventions humaines.

Rejet : pousse apparaissant à la base d'une tige ou sur le pourtour d'une souche.

Ripisylve : formation d'arbres et d'arbustes installés le long des cours d'eau.

Secondaire (végétation) : se dit d'une végétation ayant subi les effets directs ou indirects d'interventions humaines.

Sub-atlantique : se dit des espèces à tendance atlantique, mais dont l'aire va plus loin vers l'est.

Sub-méditerranéenne : se dit des espèces à tendance méditerranéenne, mais dont l'aire va plus loin vers le nord.

ZSC : Zone Spéciale de Conservation.

ZPS : Zone de Protection Spéciale.

ANNEXE I : OUTILS DE FINANCEMENT DES ACTIONS DU DOCOB

Actions du DOCOB	Mode de financement	Type d'aide mobilisable	Programme	Fonds européens visés	Codification de la mesure ou de l'action
B3	Subvention	Etat/Europe	PDRH	FEADER	
C4	Subvention	Etat/Europe	PDRH	FEADER	
D4	Contrat Natura 2000	Etat/Europe	PDRH	FEADER	A32316P
E1	MAEt	Etat/Europe	PDRH	FEADER	
	Contrat Natura 2000	Etat/Europe	PDRH	FEADER	A32301P
E2	MAEt	Etat/Europe	PDRH	FEADER	
	Contrat Natura 2000	Etat/Europe	PDRH	FEADER	A32303R et A32304R
E3	MAEt	Etat/Europe	PDRH	FEADER	
	Contrat Natura 2000	Etat/Europe	PDRH	FEADER	A32309R
E5	Contrat Natura 2000	Etat/Europe	PDRH	FEADER	F22712
E7	Contrat Natura 2000	Etat/Europe	PDRH	FEADER	A32311P et R
E8	Contrat Natura 2000	Etat/Europe	PDRH	FEADER	F27012
F1	Contrat Natura 2000	Etat/Europe	PDRH	FEADER	A32309P et R
F2	Contrat Natura 2000	Etat/Europe	PDRH	FEADER	A32301P et A32305R
F4	Contrat Natura 2000	Etat/Europe	PDRH	FEADER	A32323P
G5	Subvention	Etat/Europe	PDRH	FEADER	

ANNEXE II : CHARTE NATURA 2000